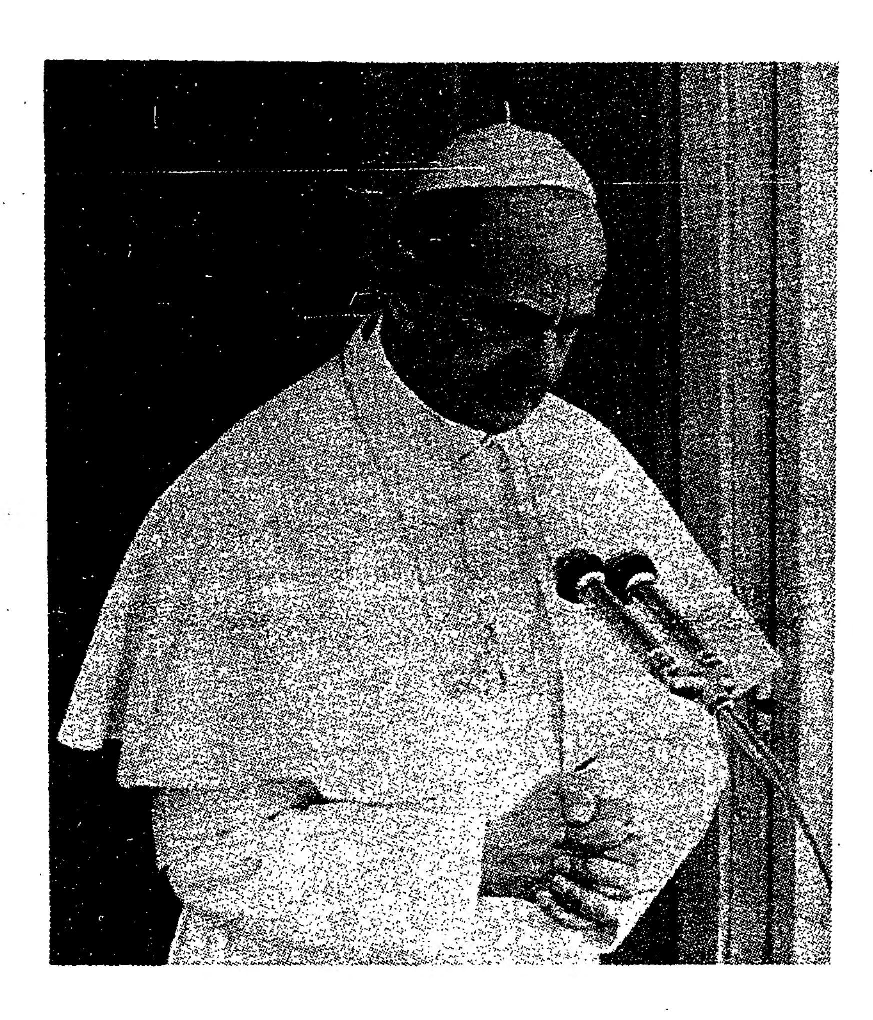
LE FRANCO-ALBERTAIN

Le Mini-Quotidien de L'Alberta

25 Cents — n°31 — MERCREDI 9 AOUT 1978

le pape paul vi est mort





EDMONTON 1978

JEUX DU COMMONWEALTH
du 3 août au 12 août 1978

UN FRANCO-ALBERTAIN SE LANCE DANS L'ARENE POLITIQUE



Monsieur François McMahon, doyen de la Faculté St-Jean (Collège Universitaire St-Jean) a annoncé aujourd'hui sa décision de briguer une nomination au parti conservateur provincial pour la circonscription de St-Paul.

"Nous, Albertains, vivons dans la province la plus riche du Canada et devons, de ce fait, assumer la lourde responsabilité de gérer ces richesses énormes. Il importe donc que nos représentants élus qui siègent à l'Assemblée Législative soient à la hauteur de cette tâche de gestion" a déclaré monsieur McMahon, qui apporte avec lui un baggage considérable de 10 ans d'expériences en gestion à un haut niveau de l'Université.

Natif de St-Paul, monsieur McMahon a fait des études en éducation, théologie et en administration à diverses grandes universités d'Europe et du Canada.

Il est aussi un ancien président de l'Association Canadienne Française de l'Alberta et vice-président de l'Association Canadienne d'Education de Langue Française.

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

nov. 77

POUR UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION FRANCAISE AU CANADA...ET APRES ?

En pages 10--11

DOSSIER : UN FRANCO - OUESTRIEN, C'EST QUOI ?

En page 5.

LES MESURES DU CANADA APRES LE SOMMET DE BONN

PAR
PIERRE ELLIOTT
TRUDEAU



Voici le texte intégral du discours du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, prononcé mardi soir le 1er août à la télévision de Radio-Canada, d'après les notes établies et diffusées par le bureau du premier ministre.

Avant de partir pour Edmonton rejoindre Sa Majesté la reine aux Jeux du Commonwealth, je veux vous faire part des résultats du sommet de Bonn, tenu il y a deux semaines, et vous expliquer certaines mesures nouvelles et importantes que le gouvernement mettra bientôt en oeuvre.

Mais d'abord, permettez-moi de dire au nom de tous les Canadiens, combien nous sommes heureux que Sa Majesté la reine Elizabeth ait accepté de séjourner parmi nous. Partout au pays, les Canadiens reconnaissent le sens du devoir, le charme et la dignité tranquille de la famille royale et j'anticipe le moment où je pourrai me joindre à Sa Majesté pour l'inauguration des Jeux du Commonwealth.

Quant au sommet de Bonn, il ne pouvait mieux tomber pour le Canada, car si nos perspectives économiques demeurent prometteuses, nous sommes quand même aux prises avec des problèmes particulièrement difficiles en ce qui a trait à notre économie et à l'unité du pays. La situation des autres n'est, en cela, guère différente. Toutes les grandes démocraties industrielles, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et le Japon, sont confrontées à des défis économiques gigantesques et d'une nature tout à fait inédite. A Bonn, nous nous sommes employés à négocier chacun dans le meilleur intérêt de son propre pays, mais, tous, nous avons reconnu qu'aucun progrès réel ne serait possible sans une action commune, car nos problèmes sont profondément interdépendants.

Le commerce est une nécessité vitale pour le Canada. Vingt-cinq pour cent de notre activité commerciale repose sur nos ventes à l'étranger. Lorsque la situation économique mondiale est incertaine, nous sommes inquiets. Et il faut dire que la situation mondiale a été passablement perturbée depuis que les pays de l'OPEP ont provoqué une hausse considérable du prix du pétrole en 1973. Le sommet de Bonn a marqué un réel progrès dans la volonté de prendre en mains la situation mondiale. Lors des autres sommets auxquels j'ai participé, nous parlions de tenir le coup et de consolider la situation internationale. A Bonn, les choses se sont passées différemment. Nous avons posé des gestes concrets pour en arriver à une stratégie globale en vue de relancer la croissance économique. Dans les termes même de notre communiqué, nous étions décidés à prendre des mesures pour "créer plus d'emplois, combattre l'inflation, renforcer le commerce international, rééquilibrer davantage les balances commerciales et assurer plus de stabilité sur les marchés de change".

Les mesures sur lesquelles les dirigeants mondiaux se sont entendus sont à la fois importantes et précises. Le Canada ne s'est d'ailleurs pas contenté d'être un simple observateur au sommet. Nous avons encouragé les autres à poser certains gestes, nous avons accepté de satisfaire nous-mêmes à certains engagements. C'est ainsi que le président Carter a promis de prendre des mesures dans le domaine de l'énergie. Le président Fukuda s'est engagé, pour sa part, à augmenter les importations japonaises. Quant au chancelier Schmidt, il a consenti à stimuler l'économie allemande, tandis que je me suis moi-même engagé à faire tout ce qu'il est possible au Canada d'accomplir, soit une croissance de l'ordre de 5% en 1978.

Tous ces engagements, s'ils sont respectés, serviront l'ensemble des pays dont les leaders étaient réunis à Bonn. D'ailleurs, on a déjà commencé à passer à l'action. Cet après-midi même, j'ai reçu un message du chancelier Schmidt m'assurant que son gouvernement vient de poser des gestes décisifs pour satisfaire aux engagements pris par l'Allemagne lors du sommet. On s'attend, bien sur, à ce que nous fassions notre part.

Nous devrons en même temps faire tout notre possible pour demeurer un pays uni et en santé.

C'est donc avec une ferme volonté d'agir que j'entre au pays pour m'attaquer aux tâches qui doivent être accomplies au Canada. Au cours des deux derniers jours, je me suis entretenu avec mes principaux collègues de nos plans dans le domaine économique et de nos propositions pour renforcer l'unité canadienne. J'ai examiné tout cela à la lumière de ce que nous savons des perspectives économiques pour les mois à venir.

J'en suis arrivé à la conclusion que même si nous sommes sur la bonne voie, une action beaucoup plus énergique s'impose de notre part pour assurer le maintien de notre prospérité et réaffirmer l'unité du pays. Et ne vous y trompez pas, les deux sont étroitement inter-reliés. C'est avec ces idées en tête que j'ai rappelé de vacances, aujourd'hui même, plusieurs ministres pour la tenue d'entretiens au début de la semaine prochaine. Notre objectif sera de profiter de la chance que nous offre le sommet de Bonn, et, avec l'aide de nos principaux partenaires économiques, d'améliorer davantage notre situation économique commune.

Cela veut dire qu'il n'y aura pas d'élections dans l'immédiat. Mais je pense que la plupart des Canadiens s'entendront pour dire qu'il est plus important de s'attaquer aux problèmes fondamentaux de notre économie.

Bien sûr, pas mal de travail valable a déjà été accompli. Le communiqué final du sommet de Bonn reconnait que son nombre d'engagements pris par d'autres pays vont dans le même sens que les mesures déjà adoptées par le gouvernement Canadien. Au cours des dernières semaines et des derniers mois, nous avons réduit la taxe de vente pour stimuler l'économie. Nous avons contribué à rendre possibles des projets ambitieux comme le gazoduc du Yukon, tout en réduisant les tracasseries bureaucratiques et en prodiguant de nouveaux encouragements à la petite entreprise. Nous avons donné un nouvel élan à la recherche et au développement qui créera des emplois pour aujourd'hui et de nouvelles techniques pour demain. Dans les deux cas, ce sont surtout nos jeunes diplômés qui en profiteront. Enfin, nous avons encouragé à la mise au point de nouvelles façons d'exploiter l'énergie renouvelable, en particulier l'énergie solaire et celle tirée des résidus de la forêt, ce qui nous procurera des sources fiables d'énergie à l'avenir et créera de toutes nouvelles industries.

Ces mesures constituent de solides assises pour la poursuite du progrès chez nous, et, comme je le mentionnais plus tôt, je crois qu'il y a de bonnes chances que nous connaissions au Canada une prospérité croissante et durable. Je crois en outre que la plupart des Canadiens sont prêts à faire le nécessaire pour que cela se réalise. Par contre, je constate aussi certaines choses alarmantes: bon nombre de Canadiens, surtout parmi les personnes âgées, ne peuvent faire face à l'augmentation mondiale du prix des aliments, du combustible et des loyers. Les négociations salariales, dont certaines dans le secteur public, peuvent, à moins d'être étroitement surveillées, alimenter à nouveau l'inflation. Trop de jeunes, hommes ou femmes, sont sans travail la plupart parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi, certains parce qu'ils sont trop exigeants dans leur choix. Les Postes sont encore victimes d'arrêts de travail sporadiques. Les Canadiens à revenu moyen et les dirigeants de petites entreprises sont contraints par trop de gouvernements et trop de règlements. Et, les hommes d'affaires qui ont obtenu des profits importants cette année, manquent de la confiance nécessaire pour investir le capital au renforcement de l'économie canadienne.

Le Canada ne peut se satisfaire d'une telle situation. Elle menace nos chances de prospérité, une prospérité parfaitement réalisable si nous en avons le désir, la volonté, et si nous sommes prêts à travailler pour l'atteindre.

Pour faire face à ces défis et m'acquitter des engagements que j'ai pris à Bonn, j'en suis venu à la conclusion que nous devons procéder à un changement majeur dans l'ordre de priorité des projets gouvernementaux. Nous devons réduire la taille de l'appareil gouvernemental et utiliser ces ressources pour maintenir notre croissance. Dans les semaines à venir, mes collègues et moi annonceront à cette fin une série de nouvelles mesures. Je m'engage dès maintenant à trouver les ressources et la volonté politique nécessaires pour: stimuler l'économie afin d'atteindre l'objectif de croissance que nous nous sommes fixé à Bonn; fournir des emplois à plus de gens et surtout aux jeunes; encourager de nouvelles mises de fond dans les secteurs de la fabrication, de l'énergie et des ressources; s'occuper de ceux qui sont touchés par l'inflation, particulièrement en ce qui a trait aux prix des aliments, surtout dans le cas de nos personnes âgées.

Voilà ce qu nous ferons. Je reconnais toutefois que ces nouvelles orientations ne doivent pas être financées par une augmentation des dépenses de l'Etat. Je pousse donc plus loin notre engagement. Nous financerons ce nouveau programme en coupant les dépenses prévues et nous aurons recours uniquement aux ressources ainsi épargnées pour stimuler l'économie. En conséquence, et comme première étape du changement dans l'ordre de priorité du gouvernement, j'annonce les mesures suivantes:

1) Nous réduirons les dépenses prévues par l'Etat d'une somme de deux milliards de dollars. Le gros de cette somme servira à financer la poursuite de nos nouveaux objectifs économiques. Sans porter atteinte aux autres stimulants qui s'imposent, nous proposerons une réduction à la fois de nos dépenses et de nos taxes.

2) Il n'y aura aucune augmentation des effectifs dans les services publics fédéraux, il y aura même réduction l'an prochain. La ligne de conduite de ce gouvernement sera de produire plus, à moindre coût.

3) Le gouvernemnt fédéral se montrera plus sévère lors des négociations salariales dans le secteur public. En termes de salaires et de bénéfices, le secteur public suivra le secteur privé, au lieu de la devancer. Nous nous sommes engagés à suivre une stricte politique de conformité aux normes du secteur privé.

4) Nous éliminerons l'intrusion de plusieurs orientations et règlements du gouvernement dans le monde des affaires et dans la vie privée des gens. Dans certains cas, cela signifiera que nous confierons, à nouveau, certains services au secteur privé; dans d'autres, cela équivaudra à éliminer certaines lourdeurs gouvernementales et ses entraves aux initiatives personnelles.

5) La situation qui existe aux Postes est inacceptable, et cela depuis un bon moment. Les Canadiens sont à bout de patience, et ils sont de plus en plus dégoûtés de la situation. Moi de même. Le ministre des Postes et moi-même sommes convaincus que ce dont nous avons besoin, c'est d'un nouveau départ à la fois pour l'administration et les travailleurs. J'ai donc décidé, en consultation avec le ministre responsable, que le service des Postes deviendra une société de la Couronne, dégagée de plusieurs des contraintes qu'impose un ministre de l'Etat. On prendra des mesures en vue de procéder à une réorganisation, afin que les Canadiens puissent à nouveau jouir d'un service postal sérieux et efficace.

Le sommet de Bonn a conféré à chacun de ses participants une conscience nouvelle de l'urgence de la situation. Il nous a aussi offert une occasion spéciale d'entreprendre les réformes qui s'imposent. J'ai pleinement confiance en l'avenir de ce pays, et je crois que les mesures annoncées ce soir aideront à réaliser les promesses que cet avenir réserve aux Canadiens.

Votre désir, j'en suis assuré, est que ces mesures soient mises en place de toute urgence. Nous nous attaquons immédiatement à cette tâche.
Merci et bonsoir.



ACTUALITÉS

DEUX FRANCO-ALBERTAINS, ELUS CHANCELLIERS DE DEUX GRANDES UNIVERSITES DE LA PROVINCE

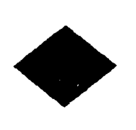
Deux Franco-Albertains élus chancelliers de deux grandes universités de la province.

Madame Jean Forest et Monsieur Jean-Louis Lebel, deux Franco-Albertains bien connus, ont été élus chanceliers de l'université de l'Alberta et de Calgary respectivement.

Ancienne institutrice, Madame Forest a siégé sur divers conseils d'administration importants dont celui de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton. Elle a, en cette capacité, contribué énormément à la fondation de la seule institution secondaire bilingue d'Edmonton, l'école J.H. Picard. Madame Forest est présentement membre du Sénat et du Bureau des Gouverneurs de l'Université de l'Alberta.

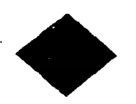
Son homologue calgarien, Monsieur Jean-Louis Lebel, un natif de Saint-Paul, Alberta, a fait ses études de droit à l'université de l'Alberta et en administration à Harvard.

Présentement vice-président et directeur de la compagnie Chevron Standard, Monsieur Lebel est un ancien président de la Société Franco-Canadienne de Calgary, régionale de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta. Il est aussi impliqué dans le domaine politique en tant que vice-président de la section albertaine du parti libéral du Canada.



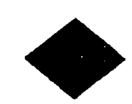


Mme Jean FOREST
CHANCELLIER DE L'UNIVERSITE DE L'ALBERTA





Maître Jean-Louis LEBEL
CHANCELLIER DE L'UNIVERSITE DE CALGARY



UN JEUNE FRANCOPHONE DECORE POUR ACTE DE BRAVOURE





Le mercredi 2 août dernier, Richard Ulliac d'Edmonton a reçu du gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable Jules Léger, une médaille de la bravoure au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à Victoria.

Le 25 juillet 1977, Richard Ulliac, alors âgé de 16 ans, a sauvé de la noyade Roland Routhier et tenté de secourir son cousin Jérôme Ulliac au lac Sandhill en Alberta. Après avoir reconduit un troupeau de plusieurs têtes, les trois jeunes rentraient chez eux en longeant le lac, lorsque leurs chevaux furent pris de panique. Roland et Jérôme, qui ne savaient pas nager ni l'un ni l'autre, furent précipités dans le lac. Richard se jeta à l'eau tout habillé et dut se débattre avec Roland avant de pouvoir le ramener sur la rive. Il s'empressa ensuite d'aller au secours de son cousin Jérôme, mais ce dernier fut bientôt englouti. Richard nagea jusqu'à l'endroit où il avait vu Jérôme, mais il ne réussit pas à le retrouver et dut, à bout de force, abandonner ses recherches.

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux

Directeur : Daniel Brassard

Rédacteur : Maxim Jean-Louis

Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Composition: Bernadette Granger
Mise-en-Page: Annie Borelli-Cassin
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:

$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

AU SOMMAIRE :

EDITORIAL

LA DERNIERE TROUVAILLE DE M. TRUDEAU

Avec son aplomb superbe et coutumier, M. Trudeau nous pond de nouvelles mesures économiques. C'est à croire que sa promesse audacieuse à Bonn de propulser le Canada à un taux de croissance de 5 pour cent n'était pas que des paroles en l'air. Nous avons toutefois vite fait de noter que son discours (dont nous vous présentons le texte intégral en page 2) est plutôt vague en ce qui a trait aux stratégies précises. Précision que M. Clark réclame déjà à cor et à cri.

Ce dernier a d'ailleurs de quoi rager. Une fois de plus, il se fait chiper ce qui aurait pu être une plate-forme électorale solide pour les conservateurs soit une coupure drastique des dépenses du gouvernement. Bon athlète, M. Trudeau le devance et nous invite (ou du moins les fonctionnaires fédéraux) à nous serrer la ceinture de quelques crans. Et c'est ce même M. Trudeau, maintenant apôtre de la liberté totale de l'économie de marché, qui, en 1975, nous annonçait une ère nouvelle, une société renouvelée où le gouvernement allait augmenter ses empiètements et ses dépenses. Il répète sa performance du lendemain des élections de 1974 quand il s'était accaparé des mêmes mesures anti-inflationnistes qu'il avait défaites en les couvrant de ridicule. Si cela a marché une fois, pourquoi pas deux! Cette fois-ci à la grande joie des milieux des affaires.

Mais ces belles promesses de M. Trudeau nous laissent quelque peu sceptiques. Faisons un peu l'analyse de son texte. Il regorge d'objectifs:

— stimuler l'économie afin d'atteindre l'objectif de croissance de 5 pour cent;
— fournir des emplois à plus de gens et surtout aux jeunes
— encourager de nouvelles mises de fonds dans les secteurs de la fabrication de l'énergie et des ressources
— s'occuper de ceux qui sont touchés par l'inflation.

Mais il fait piètre figure quand il arrive aux mesures concrètes:

Une réduction de 2 milliards de dollars dans les dépenses prévues par l'Etat.
C'est imposant mais de la poussière comparée à la somme des dépenses gouvernementales qui se chiffrent à des dizaines de milliards de dollars. D'ailleurs, il précise bien "dépenses prévues". Ce qui laisse à croire que cette réduction n'affectera que les augmentations mais pas le corps du budget.

Aucune augmentation des effectifs dans les services publics fédéraux dont les négociations salariales seront désormais soumises à un régime plus sévère. De plus, en termes de salaires et de bénéfices, le secteur public suivra le secteur privé, au lieu de le devancer.

C'est aussi ce même gouvernement qui, quand cela l'arrange, annonce en grande pompe que son régime salarial diffère très peu de celui du secteur privé. On peut d'ailleurs faire dire ce qu'on veut à des statistiques.

"Nous éliminerons l'intrusion de plusieurs orientations et règlements du gouvernement dans le monde des affaires et dans la vie privée des gens". nous avance M. Trudeau alors que la tentative de Petro-Canada pour acheter Husky Oil, et l'acquisition qu'Air Canada a faite de Nordair, pour ne citer que ces deux exemples, sont encore toutes fraîches à la mémoire.

Le compte à rebours des élections étant commencé, le gouvernement se doit de s'apprêter pour la grande entreprise de séduction collective qu'est toute élection politique. Il s'agit de se farder d'objectifs et de mesures économiques attrayantes. Il importe aussi de faire main basse sur toute plate-forme politique i.e. restreinte budgétaire en privant ainsi l'adversaire. Il faut coûte que coûte forcer le débat électoral hors du champ économique et le concentrer dans le domaine constitutionnel, et de la crise canadienne où M. Trudeau a beaucoup plus de chances que M. Clark d'être accrédité comme le champion du peuple.

L'OUEST PEUT-IL ENCORE REVER EN FRANÇAIS

par Clément Trudel

Est-il permis, dans l'Ouest du Canada, de rêver et de vivre en français? Oui, si l'on se fie à la fidélité avec laquelle des adolescents francophones de Saskatchewan et d'Alberta explorent le pays de leurs ancêtres, au Québec, et poussent des pointes partout, en Acadie ou en Nouvelle-Angleterre, où le parler français a conservé une clientèle.

Depuis un peu plus d'un mois, 35 jeunes ont quitté en autocar l'Ouest. Ils seront dimanche à Toronto mais ils se sont auparavant attardés dans la région de Montréal fraternisant avec des jeunes francophones, dans la détente, sans perdre le souci de confirmer que point n'est besoin de déménager au Québec pour "vivre en français".

C'est du moins la conviction qu'ont exprimée quatre membres de ce groupe: Laurent Denis (président); Irène Bisson; Marc Loiselle, tous trois Franceskois (ou Français de Saskatchewan) et Agnès Hébert, de Saint-Vincent (Alberta).

Qu'ont-ils en commun, ces jeunes? Originaires de villages peu peuplés où les francophones comptent pour au moins la moitié des habitants, ils se destinent à des études (en français) qui en feront des diplômés aptes à prendre la relève au sein des organisations de francophones déjà subventionnées par le Secrétariat d'État pour mener à bien leur oeuvre de consolidation.

Marc Loiselle et Laurent Denis étudiaient cette année au collège Mathieu, de Gravelbourg, à près de 300 km de chez eux. Ils témoignent du dynamisme de cette institution qui a encouragé la tournée d'un groupe de théâtre du collège, formé par Bernard Chénier; on a ainsi donné 16 représentations de *Zone*, pièce de Marcel Dubé.

Irène Bisson a vu cette pièce, l'a fort goûtée et pense que de telles initiatives encouragent les jeunes à aller voir ce que d'autres du même âge réalisent. Laurent exprime d'ailleurs le souhait que les contacts se multiplient entre jeunes francophones tandis que Marc Loiselle voit là un signe que la jeunesse francophone de l'Ouest est sur une bonne lancée; Marc étudiera cette année à Saint-Boniface, au Manitoba, en mai, il avait déjà participé à la rencontre des francophones "hors Québec", à Ottawa.

"Vivre notre culture. Les jeunes ne parlent pas tellement de ça, (la politique), habituellement. Ca m'a fait réaliser l'importance du français pour moi (l'élection du PQ en 1976). Les programmes de Radio-Canada ne réflètent pas nécessairement notre environnement. On se demande d'où ça vient, tout le pouvoir". Ces phrases, prises au hasard d'une conversation à bâtons rompus qui a duré une heure, impliquent que l'enracinement n'est pas remis en cause mais que, avec souplesse, ces jeunes cherchent un ajustement aux temps présents, sans sembler être aux prises avec un conflit de générations.

En Saskatchewan, Marc Loiselle estime que le gouvernement NPD traite le français un peu comme un sujet secondaire; il faudrait davantage de francophones dans les sphères politiques, ajoute Marc Loiselle, pour faire en sorte que, du primaire à l'université, tout soit possible en français.

Laurent Denis croit qu'il serait fort agréable aux francophones de l'Ouest d'obtenir "les mêmes subventions que les anglophones reçoivent au Québec, avec un bon système scolaire". Il est ardu pour eux d'imaginer une brisure entre francophones du Québec et francophones du dehors... ils ont d'ailleurs peu prisé, en général, qu'à la permanence de la SSJB, lors d'une réception, on les "taquine" en chansons sur l'extinction prochaine de leur groupe, préférant croire à une blague plutôt qu'à une provocation.

La Fédération des Jeunes Franceskois n'a pas de parlement modèle. Elle encourage ses membres à étudier, à faire des recherches qui faciliteront les multiples démarches à entreprendre.

Ces jeunes confessent ne pas être pris par le virus de la télé qui, aux dires de certains pédagogues, contribuerait à "l'abrutissement" de nombreux jeunes Québécois. Ils savent conserver l'esprit critique, recherchent chez les autres les meilleurs arguments et savent, le moment venu, s'amuser au son "disco".

Quelques éléments de leurs réflexions émergent au cours de cette entrevue hâtive: l'histoire est bien enseignée chez nous, mais elle n'est qu'une option et peut entraîner la perte d'un cours tout aussi utile: études sociales. S'il y a un surplus de professeurs dans certains points du pays (on songe aux enseignants québécois qui, s'ils n'ont pas 8 ans d'ancienneté, risquent le chômage à Montréal en 1978) pourquoi ce surplus ne viendrait-il pas étayer le noyau déjà constitué, augmenter la qualité à l'Ouest? La mobilité de la jeunesse est importante. Les bibliothèques bien constituées se multiplient à l'Ouest et sont garantes d'un avenir en français, même si parfois les citoyens parlant allemand ou ukrainien surpassent en nombre les francophones.

Daniel Poulin, l'un des accompagnateurs du groupe, assiste à l'entrevue; il ne rectifiera que quelques faits. Le groupe organisateur en est à sa onzième expérience du genre et semble avoir rodé une formule qui, en privilégiant la décentralisation des structures d'accueil, n'arrive pas toujours à mettre ces jeunes en contact avec des adolescents. Tout est rapide, les maux de dos peu surprenants quand on se rive ainsi à l'autocar mais le pont est maintenu entre un Québec dont l'évolution présente inquiète quelque peu ces jeunes et ces noyaux de francophones qui ont appris à vivre sans penser à l'exode auquel certains Québécois osent les convier.

DOSSIER

UN FRANCO-OUESTRIEN, C'EST QUOI ?

Il est toujours difficile et quelque peu artificiel de décrire ce qu'est la culture d'un peuple ou d'une partie d'un peuple. Les anthropologues et les ethnographes arrivent à découvrir et à décrire la culture d'une collectivité en observant les actions, les réactions et les interactions de ses membres. Si la société à l'étude est primitive, il s'agit simplement d'observer, de noter, de classifier, d'analyser et finalement de généraliser. La tâche, quoique longue et exigente, n'est pas difficile parce que la tradition dicte la conscience et le comportement des gens. A mesure que la société évolue et que les contacts avec d'autres collectivités se multiplient, l'étude devient plus difficile. Si une partie de la collectivité à l'étude vit à l'intérieur d'une autre, formée de plusieurs fragments provenant de tous les coins du monde, l'étude devient quasi-impossible. Il n'y a que deux sortes de gens qui tenteraient de déchiffrer un tel imbroglio: soit un ethnographe averti et ambitieux ou un amateur naïf et sincère. J'avoue humblement être ce dernier. La situation historique, psychologique et sociale du Franco-ouestrien déroute celui qui cherche à en tirer des généralisations sur ses caractéristiques culturelles.

Je tenterai, au cours de ce bref exposé, de présenter les **trois phénomènes qui caractérisent la culture franco-ouestrienne, à savoir, l'auto-identification, l'assimilation et la survivance dirigée par l'élite.**

La culture découle de l'évolution sociologique d'une collectivité. L'Ouest canadien est relativement jeune et, pour qu'une culture typique évolue il faut qu'il y ait eu suffisamment de temps pour permettre à la collectivité d'établir un fond commun, en termes d'histoire, d'aspirations et de frustrations. A mon avis, l'Ouest canadien cherche encore une identité qui lui soit propre. C'est précisément en se définissant qu'un peuple crée sa culture. L'amalgamation d'une variété d'ethnies sur un territoire ne résulte pas immédiatement dans l'éclosion d'une culture. Les ressemblances se façonnent et s'identifient grâce à un laps de temps.

Le Franco-ouestrien, cherchant à se définir à l'intérieur d'un contexte canadien, réalise néanmoins qu'il fait partie d'un groupe minoritaire, appelé à vivre parmi une amalgamation de groupes minoritaires. Ce qui le caractérise, pourtant, c'est qu'il se définit comme appartenant à un des deux groupes fondateurs. Les autres minorités de l'Ouest acceptent tôt de parler l'anglais, tout en conservant leurs manifestations culturelles propres. Le Canadien-français, éloigné de ses sources du Québec, cherche à préserver, malgré les difficultés, sa langue. C'est un phénomène propre à la minorité franco-ouestrienne de vouloir préserver ce qu'elle a de plus cher... sa langue.

Ayant placé ses priorités sur la langue, le Franco-ouestrien ne s'attarde pas nécessairement à conserver la culture québécoise. Définissant sa survivance par son habilité et son désir de parler français, il s'est soucié peu que sa culture soit imbibée d'américanismes ou même de caractéristiques appartenant aux cultures avoisinantes. C'est précisément pour cette raison que la culture du Franco-ouestrien reflète un pot-pourri d'éléments empruntés à d'autres cultures tout en étant caractérisée par la lutte pour la survie. Il y a eu, en cours de route, sinon une assimilation culturelle, au moins un emprunt très marqué.

Les Franco-ouestriens, pour la grande partie des cultivateurs pionniers, établis ça et là à travers l'Ouest, où les terres étaient disponibles et prometteuses et où les amenait le curé, n'ont pas été à l'abri du phénomène récent de l'urbanisation. Il y avait un temps où il était plus facile de sauvegarder sa langue. Dans la petite communauté isolée, on parlait français avec ses voisins, on s'amusait, on priait, on commerçait en français et le prêche du curé se faisait toujours en français. La famille jouait un rôle primordial: on parlait la langue des nôtres. C'était d'ailleurs le cas des communautés fondées par les autres groupes minoritaires. La migration vers les villes rendit la survivance du français difficile. Afin d'obtenir de l'emploi en ville, il fallait connaître l'anglais et il fallait accepter de vivre presqu'uniquement en anglais, à l'extérieur de la famille. Il va sans dire que bon nombre de familles, ou d'individus, ont jugé trop difficile de conserver la langue. Pour ces derniers, la langue de la famille devient l'anglais -- c'était le refus de la dualité. C'était l'assimilation volontaire. Pour d'autres, le processus d'assimilation fut plus lent, mais aussi effectif. Quoique la bonne volonté existât au début, les forces de l'assimilation en vinrent à bout.

Faisant partie d'une collectivité assez jeune, le Canadien-français de l'Ouest cherche à savoir qui il est. Imbibé, comme l'est d'ailleurs une grande partie du monde, de la culture en masse, c'est-à-dire d'américanisme, il éprouve beaucoup de la difficulté à définir au juste ce qui le caractérise, ce qui le distingue des autres. Il s'aperçoit tôt, à moins qu'il ait vécu dans un milieu protégé, ce qu'il n'est pas. Entr'autre, il n'est pas tout à fait comme le Québécois et il n'est certainement pas français. Il diffère de ses compatriotes... *Westerners*, mais il leur ressemble. Il ne fait pas partie d'un groupe minoritaire comme les autres. Son groupe a un cachet spécial. Quoiqu'il s'identifie avec certaines expressions culturelles du *West* -- Klondike Days, Calgary Stampede, etc.. -- il comprend la fidélité presque religieuse qu'ont les Québécois pour les "Canadiens" et il comprendra plus facilement les manifestations de l'éveil culturel et national québécois.

Je parle ici de celui qui n'a pas encore été ingurgité par l'assimilation. Je parle de celui dont les "trippes" sont ence "canayennes". Celui-ci cherche à retrouver ses semblables pour parler sa langue. C'est aussi lui qui hésitera ou même refusera d'adresser la parole à un francophone qui parle un français académique. Il a un peu honte de son patois, parce qu'il a réalisé à l'école, que ce mode de communication appartenait au vulgaire et ne véhiculait qu'une culture paysanne. Si son éducation ne lui a pas légué un français correct ou standard, il sera gêné de parler sa langue à la maison, parce qu'il soupçonne qu'on le juge. Isolé parmi un groupe majoritaire dont la langue est l'anglais, il n'a pas la sécurité pour poser ce geste essentiel à la survie.

Malgré les difficultés que ce dernier éprouve à se définir, il encouragera, sans doute, ses enfants à apprendre le français, parce que c'est le symbole de leur distinction. Ne sachant pas au juste pourquoi, il ressent que c'est une partie intégrale de l'héritage qu'il doit laisser.

Si telle est la réalité pour une grande partie de la population, ce n'est pas la règle pour tous. Certains Franco-ouestriens sont perçus comme faisant partie de *l'élite*. Ces derniers, plus intéressés à voir évoluer une culture franco-ouestrienne, s'opposent aux forces de l'assimilation, en essayant d'éveiller chez la masse urbaine et rurale une certaine fierté d'appartenance à un des deux peuples fondateurs. Chargée de la survie des Franco-ouestriens, l'élite passe à l'attaque sur plusieurs plans. Elle se manifeste dans la communauté par les éducateurs, les avocats, les médecins et les commerçants. Ce qu'ils ont en commun c'est un vif désir de combattre en faisant front commun contre l'assimilation.

Cette lutte continuelle dans laquelle l'élite s'engage, engendre une mentalité que j'appelle la mentalité de conflit. L'élite réussit à se définir à partir du rôle qu'elle joue dans la lutte pour la survivance du groupe franco-ouestrien. Convaincus que la ruée vers la standardisation et aussi vers l'assimilation est l'oeuvre d'un méchant génie, les membres de l'élite s'identifient et viennent à se définir à l'intérieur même de cette situation de conflit. La lutte pour la survivance devient pour ainsi dire le but plutôt que le moyen. C'est pour cette raison que M. Savoie avait dit à Edmonton, en 1970, que la Section 150 de l'Acte de l'Education jouerait le rôle d'une pilule anti-conceptionnelle en Alberta. Pris au dépourvu par l'accommodation de la part de la majorité, les Franco-ouestriens questionneraient les raisons de leur survie, parce qu'on leur aurait enlevé leur but.

Il va sans dire que la survie des Franco-ouestriens résultera de la sensibilisation et d'une politisation de la masse. Les gens qui veulent continuer à poser leur geste d'appartenance en allant à l'église francophone, en assistant à des spectacles en français, en regardant la télévision française et en cherchant à envoyer leurs enfants aux écoles françaises (au Manitoba), désignées (en Saskatchewan), ou bilingues (en Alberta) perdront ce désir vague à moins qu'ils n'adoptent cette mentalité de conflit, dont s'alimentent les membres de l'élite. Quoique plusieurs se disent Canadiens-français, ils ne savent pas au juste ce que ça veut dire, encore moins ce que ça exige. L'ironie veut que, de plus en plus, les gens affirment leur origine, en passant par le mode de communication de la majorité.

Bon nombre d'organismes cherchent à assurer que les Franco-ouestriens perpétuent ce désir de survivre. Ces associations cherchent, tant bien que mal, à éveiller les gens à leur situation, en essayant de valoriser l'utilisation de la langue française. Entre'autres, nous relevons les associations officielles des Francophones des différentes provinces de l'Ouest, autour desquelles adhère une multitude d'organismes cherchant à éveiller les gens par différents moyens.

Il faudrait ajouter que les efforts de l'élite et la sympathie que témoigne la politique du gouvernement fédéral, ont facilité en quelque sorte l'éveil chez les Franco-ouestriens. Il semblerait que d'ici peu, la culture franco-ouestrienne, caractérisée jusqu'ici par la lutte pour la survie, passera au stage de la production dans son évolution. L'acquisition du droit d'enseigner dans la langue maternelle y jouera probablement pour beaucoup.

Alain Nogue

LES QUATRE DU RODEO: L'Ouest et la Constitution

Vancouver — Les gens de l'Ouest, plus encore que la plupart des Canadiens, se contenteraient d'un gouvernement fédéral moins diligent à prélever les impôts et plus zélé dans l'acheminement du courrier.

A leurs yeux, la réforme de la constitution est à ranger dans l'échelle des urgences définie par le feu Ross Thatcher, ancien premier ministre de la Saskatchewan: sur 100 priorités, la constitution serait la 101e.

Telle était, jusqu'à la semaine dernière, la vérité reçue. Mais la réaction de chats échaudés des quatre provinces de l'Ouest au plan de jonglage constitutionnel de Trudeau annonce des temps nouveaux. Après avoir si longtemps monté, en matière constitutionnel, un cheval de trait, les premiers ministres — cow-boys enfourchent un coursier: le percheron s'est métamorphosé en Pégase.

Qu'est-ce que le premier ministre offre à l'Ouest? En deux mots, et malgré leurs imperfections, ses propositions donnent aux quatre provinces l'occasion de se bagarrer contre les deux bêtes noires qui ont alimenté le mécontentement de l'Ouest depuis que John Diefenbaker était en culottes courtes: sa faiblesse politique à Ottawa et la colonisation de son économie par l'Est.

Les Canadiens de l'Ouest pour qui les mots "préambule" et "compétence constitutionnelle" déclenchent des réflexes pavloviens contre les "concessions au Québec" feraient bien de changer leur fusil d'épaule. Les propositions de M. Trudeau ne font pas grand chose pour le Québec ou du moins pour le souhait non-partisan des Québécois qui veulent que l'originalité culturelle de leur province soit reconnue par le biais d'un quelconque statut spécial.

Ce coup-ci pour la première fois peut-être, les propositions de Trudeau visent en plein dans le mille des désirs et des intérêts de l'Ouest. Jugez-en:

— une nouvelle Chambre Haute qui fera grimper la représentation de l'Ouest de 24 à 36;

— la moitié de ces 36 sièges seront remplis par les législatures provinciales et non par le premier ministre comme c'est le cas aujourd'hui au Sénat;

— la nouvelle Chambre Haute (Chambre de la Fédération) aura le pouvoir de différer toute législation fédérale contraire aux intérêts de l'Ouest (ou d'autres régions). Elle devra aussi entériner les nominations à la Cour suprême (élargie en partie pour refléter les opinions de l'Ouest) et à certains organismes régulateurs s'occupant des intérêts vitaux de l'Ouest;

— certains versements faits par le gouvernement fédéral aux provinces seront garantis constitutionnellement: dans l'état présent des choses, Ottawa a la manie de serrer sans préavis les cordons de la bourse. Résultat: à l'Ouest, la classe politique est amèrement convaincue que tout ce qui est subventionné par le gouvernement fédéral constitue une bombe à retardement pour les budgets provinciaux.

Est-ce qu'avec tout cela les premiers ministres de l'Ouest ont le coeur léger? Eh bien, disons plutôt que c'est la gâchette qu'ils ont légère: ils mitraillent les projets de Trudeau... mais de manière constructive.

L'Archie Bunker du Manitoba, le premier ministre Sterling Lyon, a fait un numéro monarchiste pour ignares: Trudeau veut-il bricoler un peu le rôle du Gouverneur Général? Bien déformée, la chose devient (Lyon dixit) "un glissement vers le système présidentiel". Comme James Richardson, le héros local de René Lévesque, Lyon a essayé de faire accroire aux bonnes âmes de Flin-Flon qu'un gouvernement qui sert les gens dans la langue de leurs impôts ne peut être qu'un suppôt du diable.

M. Lyon a aussi déclaré que la Chambre de la Fédération proposée par le premier ministre reposait sur une "procédure de nomination digne du professeur Tournesol" car elle permet aux partis d'opposition provinciaux, et non seulement aux gouvernements en place, de dire leur mot sur le recrutement.

Mais après tous ces rugissements (de Lyon?...) le premier ministre provincial a prouvé qu'il avait accroché à l'initiative de Trudeau: il a suggéré qu'un comité de la législature manitobaine sillonne la province (tout comme la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne qu'il honnit si passionnément) pour aider les Manitobains à développer un consensus en vue des négociations.

En Saskatchewan, le premier ministre Allan Blakeney sonnait une note prudente, mais semblait pourtant disposé à considérer la question de la constitution comme un problème urgent. M. Blakeney craignait surtout que le premier ministre fasse un peu trop cavalier seul dans l'amendement de la constitution. Il a noté que les projets de Trudeau omettaient "des questions importantes sur lesquelles les premiers ministres se sont mis d'accord... y compris les impôts sur les richesses naturelles, les communications et les dispositions concernant les dépenses fédérales."

Mais sa réaction aux propositions de M. Trudeau fut en gros circonspecte et presque charitable: certaines d'entre elles, dit-il, sont "intéressantes et originales". Le ton de sa voix, ainsi que ses silences, laissaient entendre qu'il considérait les plans et le calendrier de trois ans de Trudeau comme un bon point de départ pour un marchandage entre hommes honnêtes.

L'Alberta a réagi comme d'habitude en défendant toutes griffes dehors les droits provinciaux. Pour le ministre des Affaires intergouvernementales, Lou Hyndman, il est faux de dire que le Canada est déjà l'une des fédérations les plus décentralisées du globe. L'Alberta affirme qu'il est "crucial" de "disperser plus largement les pouvoirs de décision vers les capitales provinciales".

Hyndman a affirmé que Trudeau faisait fi de trois revendications clé de l'Alberta: nécessité pour la province d'avoir tout pouvoir sur ses propres richesses naturelles (cette prise en main devrait s'étayer sur une réforme en profondeur de la Cour Suprême); droit de veto pour l'Alberta dans toute formule d'amendement; représentation provinciale de 40 pour cent dans les organismes régulateurs fédéraux comme la Commission Canadienne des Transports et la Commission Nationale de l'Energie, quota déjà récemment réclamé par M. Lougheed.

La proposition de chambardement du Sénat annoncée par Trudeau, quant à elle, est expédiée d'une chiquenaude: "question sans importance", selon Hyndman. M. Lougheed, craignant qu'une Chambre Haute renforcée pour représenter les régions ne diminue son propre rôle de porte-parole de l'Alberta, a déjà fait savoir qu'il doutait de la constitutionnalité même des changements envisagés par Trudeau pour la Chambre Haute.

Malgré tout, M. Hyndman a concédé que le projet du premier ministre "entame effectivement la discussion sur le renouvellement du fédéralisme". En albertain diplomatique, cette grincheuse gracieuseté signifie que l'Alberta tiendra sa place dans l'arène, les dents serrées certes, mais dans le jeu de Trudeau.

Le premier ministre de la Colombie Britannique, Bill Bennett — il a ces dernières semaines commencé à montrer quelque ampleur de vues nationales — a également ajouté ses réserves quant au droit de Trudeau de modifier le Sénat. Il a affirmé de plus qu'il n'y avait pas à revenir sur le droit de la Colombie à compter comme une des cinq régions du Canada au sein des institutions fédérales. Une telle exigence ne manquera pas de faire grimacer son voisin, le premier ministre Lougheed, qui a du mal à admettre qu'il puisse y avoir quoi que ce soit d'aussi important que l'Alberta, ne parlons pas de quelque chose qui l'est plus...

Tout de même, Bennett a fait écho aux autres premiers ministres en admettant que les propositions de Trudeau constituaient peut-être un moyen commode d'entamer des consultations authentiques.

Trois faits émergent de ce petit tour de piste à l'Ouest:

— tous les premiers ministres reconnaissent officiellement — à contre-coeur sans doute, mais le fait est là — le lien entre la constitution et la solution des problèmes d'aliénation politique et économique de l'Ouest;

— les propositions de Trudeau ont provoqué à l'Ouest trop de grincements de dents pour être condamnés comme trompe-l'oeil;

— malgré leurs possibles aspects "professeur-Tournesol", les idées et le calendrier de Trudeau sont assez précis pour que les quatre premiers ministres tout en se débattant comme de beaux diables, se trouvent entraînés au coeur du débat sur les problèmes concrets de la constitution: le Canada esquive cette discussion globale depuis environ quinze ans.

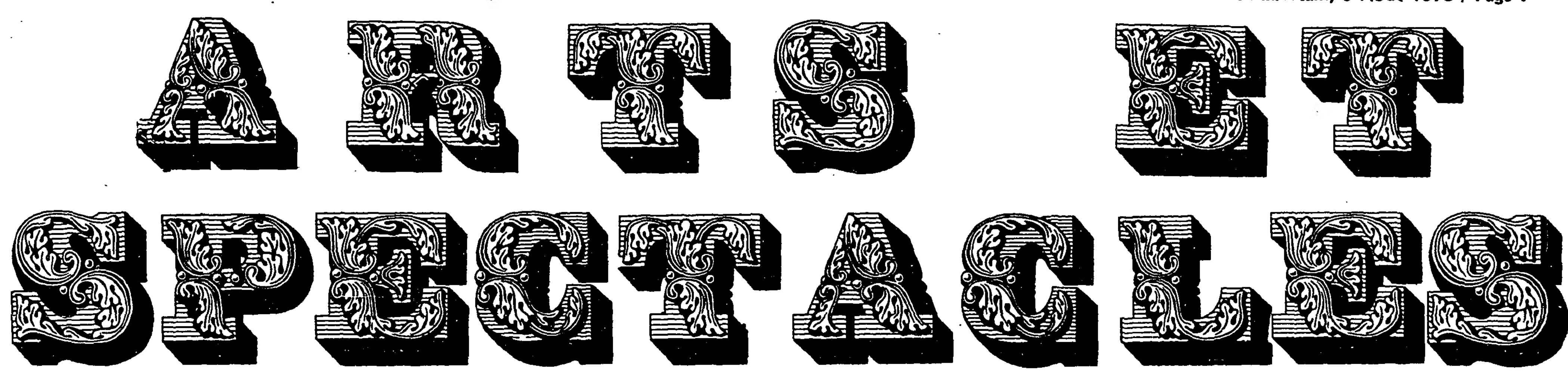
Malgré tous ces hauts cris, voilà du progrès. Disons qu'à l'Ouest la constitution est déjà la priorité No. 99, et que le compte à rebours vers le No.1 avance au galop.

par Keith Spicer



AVIS

Tous les articles, photos, lettres et annonces pour la publication du MERCREDI, doivent être reçus au plus tard le LUNDI à 16h30. Après cette heure limite, ces items seront publiés la semaine suivante.



• SYNTHESE HISTORIQUE

Au début du 18e siècle, les fourrures de l'est du Canada ne suffisent plus. On se tourne vers l'ouest où, les voyageurs, à cause des distances, doivent passer l'hiver parmi les indigènes, ce qui donne naissance à la nation métis.

A la fin de 1860, il y a 10,000 personnes à la Rivière Rouge dont la moitié sont des francophones. La nouvelle confédération canadienne, qui craint les Etats-Unis, obtient le territoire de la Baie d'Hudson; celui qu'occupent les métis de la Rivière Rouge. On ne les a pas consultés. Leur orgueil national est vivement offensé.

L'arrivée des arpenteurs du gouvernement du Canada sème l'appréhension chez les métis. Ceux-ci organisent un comité de résistance. Louis Riel et 120 des siens occupent le Fort Garry en novembre de 1869. Ils forment un gouvernement provisoire.

Il y a violence à la Rivière Rouge. Le Canada envoie une expédition armée et promet une amnistie si les métis collaborent. Ottawa ne tient pas promesse. Riel sera, par la suite, exilé.

Le gouvernement d'Ottawa se voit forcé, par l'intervention métis, à créer une nouvelle province, en mai 1870. "Le Manitoba" sera bilingue et bi-confessionnel. Les francophones occupent 12 des 24 sièges de l'assemblée législative. Georges Etienne Cartier dira qu'il a calqué cette province sur celle du Québec.

Très tôt, cependant, le contexte devient anti-français.

Une guerre de colonisation a lieu. Les anglophones l'emportent. Vingt-cinq ans après la création de la province, les francophones passent de 50 à 17 pour cent de la population globale.

Le français perd son statut de langue officielle. On abolit le système des écoles publiques confessionnelles ce qui noie les francophones dans la masse. Ceux-ci protestent, et Wilfrid Laurier propose un compromis fédéral-provincial permettant l'enseignement de n'importe quelle langue autre que l'anglais, là où 10 élèves le justifient.

Dans le contexte d'anglomanie et d'impérialisme de l'époque, le gouvernement du Manitoba cède aux pressions et abroge, en 1916, la loi scolaire. L'enseignement en français devient illégal.

Les Franco-Manitobains optent pour la résistance pacifique. Ils créent l'Association d'Education qui organise la désobéissance. La lutte est longue et coûteuse. Le gouvernement entretient, par sa passivité, l'état de crise de cette minorité. Il transforme ses droits en privilèges en les lui rendant, petit à petit, sous forme de concessions. Les Franco-Manitobains se résignent à demander poliment ce qu'autrefois ils exigeaient ardemment.

En 1970, une loi de "permission" dépourvue de mécanisme de mise en application autorise l'enseignement en français. Les leaders ont du mal à convaincre la population d'en profiter. C'est le constat d'une érosion.

Entretemps, le gouvernement fédéral adopte la loi sur les langues officielles et proclame le pays bilingue. Comme cette notion n'a de sens que s'il existe des francophones à l'extérieur du Québec, Ottawa décide de s'en occuper. Les chefs de file Franco-Manitobains rencontrent les politiciens du fédéral. On leur promet mer et monde. Ils se croient la raison d'être du pays. "La Société Franco-Manitobaine" (SFM) sonne le rassemblement et accède à des fonds fédéraux. Les anglophones, d'accord en principe avec le bilinguisme, rejettent sa mise en application. Les subventions diminuent, et puisqu'on n'a réveillé que les besoins, la subvention devient objet de lutte.

Il reste au Manitoba moins de 40,000 personnes dont le français est langue d'usage; soit 4 pour cent de la population●

EXPOSE DE RAYMOND GAUTHIER, REALISATEUR

Ce que j'ai vécu au Manitoba (en termes romantiques: ma jeunesse), m'a mené à un constat. Le Manitoba est un pays impossible pour quiconque recherche une vie française intégrée. Or, c'était mon cas. La contradiction était simple: francophone, j'étais dans une province anglaise. Il a fallu du temps pour que cette contradiction me descende au ventre et me rende le quotidien insupportable. J'avais appris à lutter comme les autres pour une cause de toute évidence perdue. Mais je n'ai jamais acquis leur capacité d'espérer à tout prix. Le Manitoba me proposait une poignée d'emplois où l'on se servait du français (et en cinéma?), une vie culturelle surtout anglaise, un gouvernement étranger à mon identité, une langue officielle étrangère, un quotidien correspondant, un état de marginal minoritaire, des enfants anglophones, une vie de réunions à discuter de survie, un antagonisme anglophone constant, bref, un exil, là où j'étais né. J'ai choisi un autre type d'exil. Le 14 novembre de 1976, je rentrais chez moi, au Québec.

Je n'ai pas hésité à le dire. Plusieurs Franco-Manitobains ne me l'ont pas pardonné. Ils ont voulu croire que je leur imposais mon option comme seule valable. Ce n'est, en effet, que l'une des trois options que je considère valable. Comme on peut partir, on peut tout aussi bien choisir de s'intégrer à la majorité ou encore de vivre en étrangers, en marge, sans illusions comme les Chinois de Montréal. Je n'ai jamais prétendu que tous les Franco-Manitobains devraient déménager au Québec (bien qu'ils pourraient fort bien instruire les Québécois des subtilités de l'assimilation et de ses symptômes). Ce ne serait pas réaliste. Je trouve dommage cependant que le choix de partir ne s'offre pas

(Suite page 8)

• LE MANITOBA NE REPOND PLUS

SERA DIFFUSE EN PREMIERE SUR LE RESEAU DE RADIO-CANADA, LE VENDREDI 25 AOUT A 21H30

Voici un film dont le propos est clair. Quelle est la chance de survie des francophones au Manitoba? En d'autres termes, les Franco-Manitobains ont-ils le choix en tant que collectivité de subsister dans une province à forte majorité anglophone? Ou bien, doivent-ils s'assimiler ou partir?

Depuis longtemps déjà, Raymond Gauthier, le réalisateur de "Le Manitoba ne répond plus", une production de l'Office National du film, dans le cadre de son programme régionalisation-ouest, se pose ces mêmes questions.

Le film est alors le prétexte, au travers d'un vécu, de tenter de trouver des réponses à ces options fondamentales.

Henri Marcoux est chiropracticien et père de deux enfants d'âge scolaire. Marié à Monique, il vit à Saint-Boniface l'existence d'un homme aux prises avec de multiples contradictions psychologiques et politiques du francophone engagé dans une lutte à l'issue plus qu'incertaine.

Il faut oublier l'assimilation galopante et se battre pour créer de nouvelles écoles françaises. Mettre sur pied une commission scolaire. Marcoux y travaille sans relâche: réunions de parents, activités de loisirs, obtention de fonds.

Mais avant tout, il faut pour la collectivité francophone et ses leaders être vigilants.

Insidieusement, la langue de la majorité s'infiltre au foyer: "Y a des soirs, on se dévoue pour la franco, grosse réunion, et entre-temps, on laisse nos enfants avec une gardienne anglaise" dira Monique.

En récréation. Au sortir des classes dites de français, les enfants s'inventent des jeux... en anglais.

Alors! Où réside la solution?

Dans un meilleur système d'éducation? Au niveau des pouvoirs publics? Sur le plan juridique, économique, culturel? Faudra-t-il obtenir des "territoires français"? Et enfin, n'y-a-t-il pas danger d'érosion?

"Le Manitoba ne répond plus", par le biais de Monique et Henri Marcoux force le spectateur à s'interroger sur l'avenir des minorités françaises. En parallèle, émerge, à petites touches, le portrait d'un francophone hors Québec, de ses angoisses et de son devenir dont il n'est pas certain qu'il lui appartienne●

****

GRAPHICA ENTREPRENDRA SA DEUXIEME SAISON LE DIMANCHE 20 AOUT

Fidèle à son engagement culturel, la galerie présente à l'occasion de son premier anniversaire un concert mettant en vedette deux pianistes canadiens réputés: Ernesto Lejano, professeur à l'université de l'Alberta et Dale Reubart de l'université de la Colombie Britannique. Ils joueront en duo les "Huit variations sur un thème du Comte von Waldstein" de Beethoven, "Le Grand Rondeau" de Shubert, les "Danses hongroises" de Brahms, "Six épigraphes antiques" de Debussy ainsi que "Ma Mère l'Oye" de Ravel. Francine Gravel assurera la lecture des poèmes accompagnant la musique de Ravel. Ce concert sera donné le dimanche 20 août à 14h et répété le mardi 22 août à 20 h. Entrée libre.

Le dimanche 20 août à 16 h.aura lieu également le vernissage de l'exposition de Francine Gravel intitulée "Symphonie Visuelle". Cette exposition fera la joie de tous ceux qui connaissent déjà l'oeuvre de Francine et sera une expérience inoubliable pour ceux qui seront pour la première fois en contact avec le travail de cette jeune artiste. L'exposition comprendra plus de 30 pièces exécutées depuis janvier 1978. Il s'agit donc d'une exposition exceptionnelle tant par la quantité que par la qualité. En primeur, une oeuvre commissionnée par Graphica et intitulée "Les Fabulistes" qui constitue un exemple parfait de la joie de vivre toujours présente dans l'oeuvre gravée de Francine. Cette gravure est typique également de la recherche technique de l'artiste en eau-forte couleur où elle a réussi à développer un encrage qui lui est propre. L'exposition se continue jusqu'au 9 septembre.

Ce n'est là d'ailleurs que le début d'une saison qui comprendra encore des "Gouaches" d'Elyane Roy (du 14 au 30 septembre), une exposition de photographies d'avant la première guerre mondiale préparée conjointement avec le Photography Center (du 5 au 21 octobre) exposition suivie des "Oeuvres graphiques d'Edition Canada" (du 26 octobre au 11 novembre) et jusqu'à la fin novembre, Graphica présentera les "Eaux-fortes" d'Urmilla Garg, résidente de Saint-Albert et professeur au département d'extension de l'université de l'Alberta.

****

LA CONTESTATION MECANISEE

"CONVOY ET THE DRIVER"



Le rôle de l'automobile dans les derniers cris de la production américaine se fait plus que jamais prépondérant. Il fallait s'y attendre! Les requins et les monstres exorcistes n'arrivent pas longtemps à s'imposer pour remplacer les chevauchées diaboliques comme une machine devenue infernale. Aucun tremblement de terre, aucun tueur dans la foule d'un stade, aucun feu ne peut dépasser en horreur une voiture qui contrôle de plus en plus celui qui prétend encore la conduire. Pourtant, malgré cet impérialisme galopant de ses jouets mécaniques, l'homme en général et le citoyen yankee en particulier, nous tous enfin, nous ne cessons pas d'agir avec un certain but. Il n'y a pas d'art pour l'art, ni d'action pour l'action.

La production et la distribution américaines s'enlisent cependant dans un jeu vulgairement commercial qui n'est plus qu'une surenchère de violences, inventions apocalyptiques et manigances puériles. Avant tout, il faut faire avaler au spectateur abassourdi n'importe quelle nourriture en images! Comment découvrir, alors, la dimension sociale dans ce gâchis, dans cette révolte absurde et surtout malgré tout ce côté purement pathologique d'une certaine criminalité que de tels films cultivent? C'est justement dans cette ambiance que le metteur-en-scène du CONVOY, Sam Peckinpah, s'installe comme l'incarnation d'une brutalité aussi inévitable qu'éloquente, de cette violence qui nous captive et nous dégoûte à la fois.

C'est parce qu'il est profondément conscient que cette violence qui semble percer l'écran fait aussi partie de tout voyeur qui s'y complait que Peckinpah reste le champion d'une agressivité foncière de la bête humaine, et dont les racines gonflent partout le sol du contexte social américain. Lors d'une entrevue, organisée il y a déjà quatre ans par André Leroux, qui tient la chronique de cinéma pour le fameux quotidien montréalais "Le Devoir", celui qui a réalisé des films comme THE WILD BUNCH (La Horde Sauvage), STRAW DOGS (Les Chiens de Paille), THE GETAWAY (Le Guet-Apens) et, dernièrement, CROSS OF IRON, nous lance: "Nous savons tous que derrière nos façades démocratiques faussement rassurantes la violence a de très profondes racines. Elle a modelé notre histoire et tout le pays sait fort bien qu'il a plus souvent réglé les problèmes par le biais de la violence que par les voies officielles de la démocratie. Regardez ce qu'on a fait aux Noirs, aux Indiens, aux homosexuels, à toutes les minorités qui ne voulaient se conformer à la norme ou aux voix du plus fort, on les a écrasés."

Dirigée par Kris Kristofferson et sa compagne désabusée, Ali MacGraw, une bande outrageusement proliférante de camionneurs, soi-disant indépendants, dans un convoi sans peur et sans tâche, sème la confusion et la panique à travers les autoroutes du sud-ouest américain. Et, au fond, il pousse, ce convoi et jusqu'à la caricature, une angoisse collective devant les métamorphoses de l'ordre, ou plutôt du désordre de l'ordre. Cette caravane se multipliant comme des meubles dans une pièce de Ionesco symbolise ainsi la protestation aussi bruyante qu'insensée où toute révolte est piégée grâce à l'engrenage dévorateur de la machinerie sociale de récupération.

L'on a reproché à Peckinpah d'avoir presque amputé les qualités de ses protagonistes par un certain laconisme du discours et l'absurdité flagrante de l'action dans cette tragi-comédie de contestation. Mais, l'on oublie trop souvent qu'une certaine agitation anarchique sinon machinale des comédiens, comme toute activité sportive qui se crispe dans le cadre ludique de sa suffisance, parle d'autant mieux de l'absence d'adoption à la vie réelle et de la prostitution désarmante de valeurs. L'action n'est qu'un prétexte même dans les films d'action les plus démunis de contenu.

Par conséquent, CONVOY n'est ni le pire ni le meilleur des produits dans la création sauvage, cruellement sensuelle d'un Peckinpah. Il continue tout simplement, dans la logique de l'absurde et sur les chemins de son désespoir, la peinture du milieu américain. Les représentants du bien et du mal y sont à jamais confondus. Les méthodes de la police répugnent encore plus que l'attitude des hors-la-loi. Nous finissons, toutefois, par sympathiser même avec Ernest Borguine qui joue à merveille son rôle de policier véreux. C'est que Peckinpah, imprègne d'humour même les manifestations les plus aigries de son pessimisme nihiliste. Et qu'il est convaincu plus que jamais que tout ce qu'il nous découvre s'avère le fondamental du système économique et politique de sa difficile patrie. Comme s'il n'avait jamais été surpris par le Watergate. Ce qui l'étonne surtout c'est que l'on retrouve encore, dans une situation semblable, un Nixon pour se laisser prendre...

Parmi les autres films qui figurent actuellement au répertoire des cinémas d'Edmonton, il n'y a pas un seul qui se rapproche à tel point de cet univers de bagarres perpétuelles que nous rencontrons chez Peckinpah comme THE DRIVER de Walter Hill. Il est possible que dans un certain sens Hélène Melnick d'Edmonton Journal ait raison en parlant à son propos d'une bonne idée assommée par une production ratée. Quoi qu'il en soit le jeu sans reproche de trois bons acteurs et une idée qui exprime d'une manière si efficace le besoin urgent et démentiel d'escapades est déjà un bilan que l'on ne peut négliger. Cette multiplication de poursuites, en automobile est néanmoins ce que enveloppe dangereusement et caractérise profondément une société donnée et sa production cinématographique. Ryan O'Neil fait penser à Meursault d'Albert Camus. Une poupée mécanique de l'action! Les performances acrobatiques de ce chauffeur morbide et lucide, le sang-froid qu'il affiche dans la plus folle des courses, tout nous démontre qu'une certaine intention strictement, abstraitement professionnelle ne s'éloigne plus du manque complet de buts. L'acharnement obsessionnel de Bruce Deru dans cette coquille d'un policier qui se veut efficace comme un ordinateur, le fait même qu'en dehors de ses défenseurs grotesques de l'ordre de ceux qu'ils pourchassent, le reste du monde disparaît presque complètement, tout s'ajoute pour couronner ce triomphe de l'action aux dépens de la parole et du sens. La présence presque somnambulique d'Isabelle Adjani dans ce jeu démoniaque, sa solidarité même avec les voleurs s'insère bien dans cette peinture de solitude sans boussole. D'ailleurs, la fin du film confirme que Walter Hill raille au fond et mélange les deux côtés de la barrière et surtout l'absence et le surplus de l'activité. La folie de la contestation mécanisée rejoint ainsi la disparition totale de contestations authentiques. Le système se sert d'une certaine hyperproduction cinématographique pour jongler avec ses membres et pour digérer ses propres crises...

M. Kapetanovich

EXPOSE DE RAYMOND GAUTHIER, REALISATEUR

(Suite de la page 7)

du choix que cela leur imposerait. Alors, ils se réunissent et parlent d'apathie, d'anglicisation, d'acculturation, d'assimilation... Ils rêvent tout haut d'une ville au visage français, d'un réseau scolaire français, du contrôle d'un comté électoral... Comme les Québécois dont ils sont issus, ils deviennent gens de causerie. Ils parlent pour s'entendre. Je les connais et les aime avec la même force que je dénonce ceux qui au cours de leur histoire les ont réduits à cela.

Alors, de tout cela, j'ai voulu faire un film dont le propos va, bein sûr, moins loin que mon cheminement personnel. C'est la loi du cinéma qui ne permet de dire qu'une ou deux choses très simples par film. Je l'ai fait pour comprendre et faire comprendre. J'espère que les Franco-Manitobains me pardonneront sa tristesse.

à tous. Il coûte cher. Et l'accueil au Québec n'est que théorique. Ainsi, j'ai des amis qui ont fait le même geste que moi, et j'en ai d'autres qui ne peuvent pas se le permettre. Pour eux, le malaise est profond. Il est profond aussi pour ceux qui luttent et qui se voient contredits par la réalité. J'en ai fait l'expérience en faisant de la radio et de la télévision en l'absence d'un auditoire. On s'illusionnait en équipe. On faisait une émission d'affaires publiques, et le soir on regardait tout ça au petit écran. A la longue, la futilité nous est apparue évidente. Mais il y en a qui ne peuvent pas se permettre de ressentir la futilité des choses à cause

Des miroirs de Lionel Groulx

par Yves Taschereau

"Le système politique de notre pays . . . ne conduit pas à l'unité, mais tout droit à l'uniformité." En 1963, dans L'Action nationale, le chanoine Groulx ne machait pas ses mots! D'ailleurs, il rajoutait: "Le mal de la conquête s'est aggravé, depuis 1867, du mal du fédéralisme" . . . Lionel Groulx avait 84 ans quand il écrivait ces lignes.

Cette année, il en aurait 100. Lionel Groulx est mort le 23 mai 1967. Peu de temps avant le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle. Trois ans avant les événements d'octobre 1970. Neuf ans avant l'élection du 15 novembre 1976. On ne peut pas savoir ce que le chanoine aurait pensé de tout ça. En 1967, il était devenu un nationaliste de l'arrière-garde. Et les nationalistes ne se gênaient pas pour le critiquer. On essayait même de l'oublier. Comme Duplessis . . .

Pour bien des gens, l'auteur de **Notre maître le passé** faisait vieux jeu. Sa peur des villes et du progrès, sa peur de l'Etat et de l'avenir industriel, sa nostalgie d'un Québec agricole lui ont été reprochées souvent. Comme en plus il était prêtre, chanoine en plus, à une époque où le Québec essayait d'oublier ses curés! Mais aujourd'hui, le Québec change encore. Les curés sont remplacés par les laïcs des Centres locaux des services communautaires, les fonctionnaires provinciaux et les journalistes. Duplessis est devenu une idole et le chanoine Groulx est en train de le devenir.

On vient de publier trois livres sur cet historien et journaliste engagé. Qui tous trois rendent justice à Groulx en expliquant simplement une chose élémentaire: Lionel Groulx a fait ce qu'il pouvait faire de mieux en son temps . . .

Une **Biographie**, signée Georges-Emile Giguère (éditions Bellarmin), est écrite dans un français vieillot et gentil. Une lecture parfois irritante pour qui lit beaucoup, mais rassurante pour qui aime un langage simple. On y trouve les principaux points de repères de sa carrière et les grandes lignes de son évolution. Et parfois, quelques clairières nous font entrevoir l'homme derrière ses idées.

Lionel Groulx tel qu'en lui-même de Guy Frégault (Leméac), est une étude des **Mémoires** du chanoine. Ici, le langage n'est plus ampoulé mais vivant, dynamique et intéressant au possible. Frégault nous propose un voyage passionnant dans les idées de son personnage et nous fait découvrir, en bon historien, l'époque où elles ont été émises.

Le collectif **Hommage à Lionel Groulx** (Leméac), publié sous la direction de Maurice Filion, se lit aussi avec beaucoup d'intérêt. On peut noter, parmi la quinzaine de textes qui précèdent une quinzaine d'inédits de Groulx, que certains des participants cherchent à récupérer habilement l'historien décédé. Certains des hommages, comme celui de Fernand Dumont, sont par contre clairs et objectifs.

Ces trois livres apportent une meilleure connaissance du chanoine Groulx à qui a déjà lu ses œuvres, ou donnent envie de les lire à qui ne l'a pas fait. Une autre bonne introduction à cet auteur pourrait consister simplement à la lecture des **Rapaillages** (Leméac), une suite de contes qu'il a écrit au début de sa carrière. Tout en se laissant charmer par le ton de ces écrits, on peut apprivoiser un peu les idées et les souvenirs de cet homme venu d'un passé qu'on a enfin cessé de renier.



Lionel Groulx, dans une de ses expressions typiques de conviction et de détermination.

Un grand coup de théâtre!

par Jacques Larue-Langlois

Voici quelques années déjà que personne, sauf ceux qui voudraient y faire fortune, n'ose dire que le théâtre est en difficulté au Québec. A côté des vieilles compagnies traditionnelles, dont l'objectif semble d'abord de répandre chez nous le répertoire international et de faire jouer à Montréal les succès de la scène de Paris, Londres et New-York, surgissent et produisent des dizaines de jeunes troupes intéressées d'abord à monter du théâtre qui soit le reflet de la société dans laquelle nous vivons. Parallèlement, et pour alimenter leur répertoire, les auteurs dramatiques québécois prolifèrent depuis un certain nombre d'années et leurs pièces tentent de rendre compte du milieu.

Il était donc bien naturel, dans les circonstances, qu'un organisme se charge d'établir un lien entre le dramaturge et les troupes de théâtre, entre l'auteur et les comédiens intéressés à le jouer. C'est un peu la mission que s'est donnée le Centre d'essai des auteurs dramatiques qui, après entente avec les éditions Intrinsèque, vient de confier à Claude Des Landes la direction de la "collection Théâtre public" dont paraissait, il y a quelques mois, la première publication, regroupant trois textes dramatique: **Après** de Serge Mercier, **Ti-Jésus, bonjour** de Jean Frigon et **As-tu peur des voleurs?** de Louis-Dominique Lavigne.

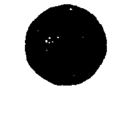
Destinée à des comédiens qui voudraient monter les pièces en question, la présentation des textes est fort soignée et l'impression typographique sur la moitié seulement d'une grande surface (8½ x 11) laisse amplement d'espace aux notes de mise en scène ou d'interprétation. En ce sens encore, l'idée est bien pensée et permet de fournir aux troupes un outil essentiel tout en respectant le principe des droits d'auteurs, souvent bafoués par le recours à la photocopie.

Mais si l'outil est primordial pour l'artisan qui doit en faire usage, l'intérêt que peut lui porter le profane ne tient souvent qu'à la curiosité qu'il suscite. Et comme les pièces de théâtre sont d'abord écrites pour être jouées par des acteurs, devant un public, leur lecture, dans un fauteuil de salon, si elle peut s'avérer tantôt agréable tantôt même pénible, ne permet pas de juger vraiment de ce que pourrait donner leur représentation à la scène.

Le plus pénible à lire, mais indubitablement le plus intéressant à monter de ces trois textes dramatiques, est sans contredit celui de Louis-Dominique Lavigne. Ici, tout est dans le style comédie-ballet polyphonique minutieusement orchestré et constitue sans doute un défi de taille pour n'importe quelle troupe de comédiens, fussent-ils des vétérans chevronnés.

Si, comme la prétend la note d'endos du livre, "Serge Mercier vient de partir à la recherche des traces d'une vie à inventer", son **Après** ne constitue à vrai dire que le constat d'échec de celle que vivent déjà certains individus dont la conscience est peut-être en éveil mais dont la créativité ne s'est pas encore manifestée.

Quant à la pièce de Jean Frigon, elle dépasse, dans l'étalement de niaiseries, de vulgarité et de crétinisme tout ce qu'on a pu reprocher jadis au Tremblay des "Belles-soeurs", sans la moindre trace de finesse et surtout sans la profondeur introspective de ce dernier.



EDUCATION

POUR UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION FRANCAISE AU CANADA... ET APRES ?

Pour un Plan de Développement de l'Education Française au Canada... Et Après? sera le thème d'un colloque qui aura lieu les 17, 18 et 19 août prochains à Ottawa. C'est pour donner suite à des travaux de recherche publiés dans les six derniers numéros de sa revue que l'Association Canadienne d'Education de Langue Française organise cette rencontre qui réunira des éducateurs et des spécialistes de langue française de tout le Canada. L'épanouissement sinon la survie même de toute communauté francophone hors Québec étant intimement liée au développement d'une stratégie efficace d'éducation française, ces travaux de recherche et ce colloque revêtent ainsi une importance capitale. D'autant plus qu'ils semblent annoncer l'amorce d'un virage décisif en éducation de langue française au Canada.

Nous vous offrons dans ce numéro quelques extraits des travaux de recherche de l'Association Canadienne d'Education de Langue Française ainsi qu'un aperçu des grandes questions qui seront débattues à ce colloque. Un reportage est un compte-rendu complets seront publiés dans l'édition du 23 août du journal.

SITUATION ACTUELLE

CANADA

Aujourd'hui, qu'en est-il de la situation de l'éducation en français dans chaque province? Les interrogations auxquelles chacune d'elles sera soumise sont les suivantes: que dit la dernière législation sur l'enseignement en français?

Combien de fonctionnaires travaillent à l'application des différentes réglementations?

Cette présentation permettra de dégager certaines constantes, de rechercher des solutions et même de proposer des améliorations afin de favoriser davantage l'enseignement en français.

Terre-Neuve

Sa législation la plus récente remonte à 1968. Aucune disposition n'est prévue au sujet de l'enseignement en français. La présence à Labrador City d'une concentration importante de Québécois rend le gouvernement sympathique à l'enseignement en français. Puis à l'intérieur du ministère de l'Education, il n'y a qu'un fonctionnaire dont le titre décrit un peu sa fonction: directeur des services spéciaux. Il s'occupe des classes françaises.

Ile-du-Prince-Edouard

La loi sur l'éducation de l'Ile-du-Prince-Edouard ne fait aucune mention de la langue d'enseignement. Une concession est faite à l'enseignement en français dans l'Unité scolaire No.5. Là existent une école primaire et une école secondaire qui donnent l'enseignement en français. Au sein du ministère, une personne a le titre de consultant dans l'enseignement du français.

Alberta

L'enseignement en français peut être donné en langue française, selon la décision des conseils scolaires. C'est eux qui décident de la langue d'enseignement. Deux personnes travaillent au niveau du ministère pour améliorer l'enseignement en français.

Colombie-Britannique

Rien dans la loi, rien dans les règlements n'existe au sujet de la langue d'enseignement. Des expériences se font au niveau des cours d'immersion.

Conclusion

Donc, quatre provinces, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard ne mentionnent pas le français dans leur législation et ne lui reconnaissent aucun statut légal ou juridique.

La Saskatchewan et l'Alberta ont des lois qui autorisent l'enseignement en français selon certaines conditions. C'est le conseil scolaire (le plus souvent anglophone majoritairement) qui veille à l'application de cette législation.

Quant aux provinces centrales, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, et le Nouveau-Brunswick, l'enseignement en français doit se donner. La commission scolaire ou le conseil scolaire, selon les provinces, sont tenus d'appliquer la loi.

Cette simple nomenclature montre jusqu'à quel point l'enseignement en français est soumis à la bienveillance des gouvernements provinciaux et des administrateurs locaux.

Dans son ensemble, la situation de l'enseignement en français est dans un état assez précaire au niveau juridique. On tend vers une reconnaissance du français, langue d'enseignement. Pourquoi s'attacher encore à passer par les voies longues et laborieuses des revendications pour en arriver à ce résultat.

Si l'on observe de près l'évolution dans les revendications des communautés francophones, il s'en dégage un schéma presque permanent. Les groupes francophones finissent après bien des efforts à obtenir un peu d'enseignement en français. Satisfaits des résultats obtenus, les gens s'appliquent à les conserver et à exploiter au maximum le peu d'enseignement en français qui leur est accordé. Puis l'on accède

Nouvelle-Ecosse

En Nouvelle-Ecosse aucune législation scolaire ne fait mention de la langue d'enseignement. L'enseignement en français reçoit de l'aide du gouvernement ce qui encourage certes les Acadiens, mais cela demeure une tolérance? Le ministère emploie un directeur adjoint à la programmation, assisté de deux fonctionnaires et d'un comité consultatif des écoles acadiennes.

Nouveau-Brunswick

Ici le français est reconnu comme langue d'enseignement et le ministère possède une section pour l'enseignement en français et une autre pour l'enseignement en anglais sous la direction d'un sous-ministre francophone et d'un sous-ministre anglophone respectivement. Les Acadiens contrôlent presque tout, surtout les aspects les plus importants tels que les programmes, les manuels, les services. Les besoins des francophones reçoivent des réponses plus conformes à leur esprit et à leurs aspirations. Quelques directions sont au service de l'un et l'autre groupe. Le ministère compte une vingtaine de fonctionnaires francophones.

Québec

Au Québec l'enseignement en français et en anglais est reconnu. Le principe qui divise le ministère est encore celui de la confessionnalité (foi catholique et foi protestante) et non celui de la langue. La loi 101 n'a fait que préciser qui serait admissible à l'école anglaise.

Ontario

Le français est reconnu comme langue d'enseignement. Le ministère ne possède pas de direction uniquement francophone. Les fonctionnaires d'expression française travaillent avec les anglophones pour en arriver à émettre des directives uniques, à bâtir des programmes similaires et à proposer des manuels adéquats à l'un ou à l'autre groupe. Il existe un conseil supérieur des écoles de langue française dont le président a le titre de sous-ministre. Il n'y a que sept fonctionnaires responsables de l'amélioration de l'enseignement en français.

Manitoba

Au Manitoba, la langue d'enseignement peut être soit le français, moyennant certaines conditions, soit l'anglais. Le ministère a créé en 1976 un bureau d'éducation française, lequel s'occupe de tout ce qui regarde l'enseignement en français: programmes, manuels, qualification des maîtres, etc... En tout quatorze personnes travaillent à l'amélioration de l'enseignement en français au Manitoba.

Saskatchewan

La loi permet l'enseignement en français, mais il est soumis à une réglementation qui limite la durée et la progression de l'usage de cette langue d'enseignement. Puis les lieux sont désignés pour l'enseignement en français (écoles désignées: elles ne sont pas forcément françaises). Le ministère emploie deux fonctionnaires qui ont à s'occuper de l'enseignement en français dans les écoles désignées.

à l'école bilingue. Nouveaux succès, nouvelle satisfaction. Toutefois l'école bilingue apparaît vite un facteur d'assimilation et elle l'est. Cette constatation oblige les francophones à entreprendre l'étape finale: la revendication de l'école française. Chacune de ces étapes nécessite beaucoup de tenacité de la part de la population, de tact de la part des dirigeants francophones pour en arriver à leur fin.

Une reconnaissance plus rapide du droit à l'enseignement en français donnerait plus de possibilité à la communauté francophone de se développer et de s'épanouir.

Mais les lenteurs, les hésitations, les délais, le laisser porter, attendre, font qu'on perd des énergies qui seraient plus utiles à d'autres fins y compris l'harmonie dans l'Etat provincial.

Comment peut-on justifier ces retards?

Le plus souvent les gouvernements s'appuient sur:

— le petit nombre d'étudiants francophones

— les coûts qu'entraîne l'enseignement en français.

Les deux objections sont-elles valables? Oui, si l'on veut encore faire disparaître le groupe francophone en Amérique du Nord, non, si l'on croit en un Canada possédant deux groupes ethniques majoritaires: anglais et français.

Le problème remonte donc à un niveau supérieur. Il quitte l'aspect éducatif pour accéder à l'aspect constitutionnel et, par conséquent, politique. Veut-on un pays où les deux groupes ethniques majoritaires soient égaux? Pour l'instant laissons de côté l'aspect politique et constitutionnel, nous en reparlerons plus tard, et regardons de plus près le problème de l'éducation au niveau provincial.

En vertu de l'AANB la langue d'enseignement échappe à la juridiction fédérale. Les provinces peuvent légiférer sur ce point. Donc il serait possible de solutionner rapidement le problème. Il y a loin de la théorie à la pratique. Les lois mal présentées sont souvent mal acceptées. Nous en sommes là. Il y a encore des préjugés à abattre et des démonstrations à faire pour en arriver à être reconnu comme un groupe présent dans chaque province pour en arriver à faire admettre que ce groupe, par son histoire et par ses droits autrefois exercés, se doit d'être protégé, maintenu et développé. Donc beaucoup de travail reste à faire, et de chemin à parcourir pour aboutir à une solution au niveau provincial.

Certes, des progrès ont été réalisés. Les esprits les plus ouverts et les mieux informés acceptent nos revendications et reconnaissent leur exactitude. D'autres gens ignorent qui nous sommes, nous les francophones, et pourquoi nous exigeons la reconnaissance du français langue d'enseignement. La nécessité de leur enseigner notre histoire s'impose. A tous, il va de soi, mais plus particulièrement aux gens qui décident de s'établir au Canada. Ces personnes pourraient plus facilement comprendre et aider notre cause alors que leur présence et leur préoccupation jouent contre nous.

Cette lutte pour l'éducation en français sera poursuivie, car les francophones sont maintenant convaincus que, sans une reconnaissance juridique, ils sont exposés aux vents de l'Est ou de l'Ouest, aux raz-de-marée de l'Atlantique ou du Pacifique. Nos institutions sont telles, que dans les cas difficiles, il faut des juges pour solutionner les litiges et que ceux-ci rendent leur sentence à partir de ce qui est écrit dans la loi. L'antériorité du législatif sur le judiciaire n'est pas à démontrer, à moins de retourner à la royauté ou au principe tribal du talion. Mais l'importance d'une loi bien rédigée, claire, sans ambiguïté s'impose. Notre histoire nous l'a appris.

L'objection numérique est donc à rejeter, les principes l'emportent sur le nombre. Dans le monde animal

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

on protège plus aisément les derniers spécimens des races en voie d'extinction et l'on contrôle la chasse et la pêche des espèces assez bien établies. Sueles ne sont pas épargnées les populations nuisibles et capables de tout dévaster, incapable de se limiter.

Est-il plus facile de vivre en tant qu'animal ou en tant qu'animal rationel ou social?

Quant au coût, comment se défaire de cette objection? C'est vrai qu'il peut en coûter quelque chose à une province pour l'enseignement en français. Faut-il alors penser que l'on pourrait plus facilement acheter ce droit que le reconquérir. Or, un droit ne s'achète pas. Un droit découle de l'être et non de l'avoir; mais l'être (l'existant, personne physique, personne morale) ne vit que par l'exercice de ses droits. Ce que l'on achète ce sont des privilèges. Et si les francophones ont des privilèges dans certaines provinces c'est que le gouvernement fédéral les paie.

A nouveau, la même question revient: veut-on le développement de deux cultures au Canada? Alors, qui veut la fin, veut les moyens. Or c'est la fin qui n'est pas établie au niveau provincial. Si elle ne l'est pas à ce niveau c'est qu'elle ne l'est pas non plus au niveau fédéral.

Comment espérer que l'éducation puisse être dispensée en langue française quand les principes ne sont pas établis fermement et que les droits ne sont pas reconnus juridiquement.

D'une part le gouvernement provincial grâce à l'aide du fédéral tolère et concède certains privilèges à la communauté francophone; d'autre part, le gouvernement fédéral se donne bonne conscience en faisant l'étalage de ses bonnes actions à l'égard des "minoritaires". Ainsi l'illusion d'être bon samaritain recouvre le malaise. Ce qui pis est le mal est entretenu et la solution du problème tarde à venir. Quant aux francophones ils sont obligés de réclamer à l'un ou à l'autre niveau, ce qui augmente encore les délais, les lenteurs et les démarches inutiles.

Une solution apparaît toute simple, trop simple même, c'est la reconnaissance par les gouvernements provinciaux, du français langue d'enseignement. Les conséquences peuvent paraître lourdes mais les retards consentis n'en font qu'augmenter le prix.

SITUATION ACTUELLE

ALBERTA

L'Alberta n'a jamais reconnu le français comme langue officielle. Mais à partir de l'histoire et de la tradition le français et toujours vivant dans cette province. Malgré d'énormes difficultés, cette collectivité a su se maintenir jusqu'à aujourd'hui. C'est surtout dans le domaine de l'éducation que les Franco-Albertains ont dû lutter pour que se perpétue la connaissance de la langue chez leurs enfants. Malgré certains privilèges obtenus depuis quelques années, la situation à l'heure actuelle ne permet toujours pas un plein épanouissement de la communauté franco-albertaine. Un relevé de la situation de l'enseignement en français dans la province nous indique un certain nombre de problèmes que nous pouvons regrouper comme suit:

1. Elèves

Les élèves qui étudient en français sont inscrits dans les écoles dites catholiques. Ces écoles en grande partie sont vraiment anglicisantes. L'atmosphère qui y règne est anglaise et l'étudiant francophone se voit souvent obligé de par le milieu, d'y parler anglais. Pour l'étudiant le français devient une autre matière de classe et n'est pas perçu par lui comme langue vivante en dehors de ce milieu. Il en arrive que l'école bilingue ne favorise pas la connaissance du français, mais plutôt celle de l'anglais. Il est clair qu'en Alberta, le marché du travail exige une connaissance adéquate de l'anglais. Cependant, le milieu social lui-même favorise cette connaissance. A l'école, il faudrait pouvoir renverser cette influence en insistant davantage sur l'enseignement et le milieu français afin de parvenir à un bilinguisme plus équilibré. Il faut donc que l'école soit une école française où la langue est revalorisée et où l'atmosphère est imprégnée de culture franco-canadienne.

2. Professeurs

Le critère le plus important dans la sélection des professeurs pour les écoles bilingues a trop souvent été leur habileté de s'exprimer en français. L'application de ce principe erroné a créé une situation telle qu'aujourd'hui les écoles bilingues regroupent des professeurs mal préparés pour l'enseignement en français. Soit qu'ils n'aient pas reçu la préparation française pour l'enseignement de la matière assignée, ou encore qu'ils n'enseignent pas au niveau qu'exige leur formation professionnelle.

Le problème de la préparation des professeurs est d'autant plus épineux que la permission d'enseigner toutes les matières en français a précédé la mise sur pied d'un programme compréhensif de formation professionnelle. Afin de répondre à l'augmentation du temps consacré à l'enseignement en français et afin de satisfaire une demande toujours croissante pour l'enseignement du français de la part des parents, les commissions scolaires ont dû aller chercher à l'extérieur de la Province des professeurs bilingues. Les règlements qui régissent l'accréditation et la certification des professeurs jouent trop souvent contre l'embauchage de professeurs bilingues, surtout ceux formés au Québec et au Nouveau Brunswick.

De plus, étant donné les services très limités du Ministère de l'Education en ce qui a trait au développement de programmes, au service de consultation, à la recherche de matériaux appropriés et adaptés et aux services de recherches, les professeurs qui offrent un enseignement en français sont souvent obligés d'y suppléer. Oeuvrant à une tâche qui paraît interminable, les professeurs d'une même matière n'ont pas les moyens de partager leur travail et de se motiver à partir des efforts de leurs homologues.

3. Administrateurs

Les administrateurs, pris entre une demande croissante pour plus de de français et les contraintes budgétaires, sont presqu'obligés de s'en tenir au "statu quo". Leur tâche s'avère d'autant plus difficile qu'ils sont limités par les règlements qui gèrent le transport des étudiants, les frontières scolaires et l'embauchage des professeurs.

4. Parents

Les parents, pour leur part, manifestent un peu de lassitude. Les luttes incessantes les ont affaiblis. Conscients des gains obtenus et des progrès réalisés, ils donnent l'impression d'être relativement satisfaits. Toutefois, ils se rendent compte que leurs enfants s'anglicisent. La majorité d'entre eux accepteraient volontiers une solution au problème d'assimilation, mais cette solution ne relève pas de leur compétence.

LES BESOINS

Avant d'énumérer les besoins de la francophonie albertaine, il faut se rappeler les deux faits fondamentaux suivants:

1. Le fait français en Alberta existe. Toutefois la situation est fragile et sa survie n'est pas assurée.

2. Les Franco-Albertains ne jouissent d'aucun droit juridique.

Les besoins des Franco-albertains sont les suivants:

1. Reconnaissance des droits juridiques et scolaires qui leur ont été enlevés en 1892.

2. Revalorisation du français auprès de la population canadienne-française.

3. Etablissement d'un réseau d'écoles françaises pour desservir les Franco-Albertains.

4. Recrutement, préparation et recyclage des professeurs spécialisés et pouvant enseigner en français.

5. Redéfinition des critères utilisés pour l'accréditation et la certification des professeurs qualifiés pour l'enseignement en français.

6. Services adéquats du Ministère de l'éducation dans tous les domaines de l'éducation en français.

7. Modification des formules de financement pour faciliter la mise sur pied et le fonctionnement d'écoles françaises et pour permettre l'accès à ces écoles.

8. Organisation et financement des programmes rattachés à l'école dont le but serait de contribuer au perfectionnement linguistique et à l'enrichissement culturel des membres de la communauté qu'elle dessert.

APERCU: LES GRANDES QUESTIONS QUI SERONT DEBATTUES AU COLLOQUE

Maintenant qu'on peut se dire mieux informé de ce dont les communautés francophones du Canada ont le plus besoin, que fait-on? Qu'adviendra-t-il dans le domaine de l'éducation en français dans le territoire canadien? N'est-ce-pas aux francophones d'en décider?

Des correctifs s'imposent un peu partout, mais des solutions plus stables et mieux assurées doivent être envisagées afin de régler ce problème de l'enseignement en français au Canada.

Pour en arriver à une action plus efficace, l'Association Canadienne d'Education de Langue Française propose l'étude de trois aspects de ce problème; l'aspect juridique, l'aspect historique et l'aspect des besoins. Cette étude sera faite lors du colloque dans trois ateliers traitant chacun d'un de ces aspects:

L'ASPECT JURIDIQUE

La conjoncture politique actuelle et les hypothèses d'une nouvelle constitution ou de modifications à la constitution invitent à une réflexion sur ce sujet. Depuis l'échec de Victoria, la question des droits des francophones ou des garanties à l'égard du français ne font pas l'unanimité. L'éducation pour sa part reste à l'écart des délibérations.

L'histoire nous apprend que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique n'est plus à jour. Il ne protégeait que les droits religieux. Faut-il alors le refaire, le modifier? Faut-il inscrire les droits à l'enseignement en langue française dans la constitution?

L'ensemble des Canadiens désire encore que l'éducation soit de juridiction provinciale. Comment s'assurer que l'enseignement en langue française soit reconnu au niveau provincial? Comment imaginer la collaboration entre les provinces?

L'ASPECT HISTORIQUE

Les disparités régionales sont réelles dans le domaine de l'éducation. Pourquoi en est-il ainsi? L'histoire apportera une lumière particulière pour saisir l'atmosphère et le climat de la situation présente. Les difficultés que les francophones rencontrent et les résistances qu'ils ont à vaincre nuisent au développement de l'enseignement en langue française. Comment remédier à ces inconvénients?

L'ASPECT DES BESOINS

Des actions rapides s'imposent dans certains secteurs de l'éducation en langue française:

Section A: Structures scolaires

L'éducation en langue française se doit d'être administrée et dirigée par les francophones. Comment s'y prendre pour atteindre cet objectif et quelle structure convient le mieux?

Section B: Formation et certification des maîtres

Un peu partout ce problème apparaît urgent, tant sous l'aspect pédagogique que sous l'aspect maîtrise du français. Comment solutionner le problème de la certification? Comment s'assurer que les enseignants dans une province puissent enseigner dans une autre?

Section C: Audio-visuel et télévision éducative

Le développement de ces techniques soulève des problèmes d'utilisation, d'efficacité. Ces techniques deviennent de plus en plus indispensables au développement de l'enseignement en français. Comment favoriser leur expansion?

Section D: Rôle des mass média d'information dans l'éducation

L'école et la famille ne peuvent à elles seules assurer la viabilité du fait français, elles doivent pouvoir compter sur l'environnement global. Quel est le rôle que peuvent jouer les mass média d'information, tant écrits que parlés et visuels, dans cet environnement? Quelle est la volonté des francophones en territoire canadien vis-à-vis la promotion du fait français par les mass média d'information?

Section E: Ecole bilingue ou unilingue?

L'école est le lieu privilégié, après la famille, pour le maintien et le développement de la langue française. Comment s'assurer qu'il en soit ainsi? Par l'école bilingue ou unilingue?

LE SPORT AVANT TOUT PAR GILLES BOURASSA

Ed Snider, président exécutif des Flyers de Philadelphie, a déclaré au sujet des Rockies du Colorado: "Ils peuvent vendre cette équipe à n'importe qui, l'envoyer sur la lune si cela leur plaît, mais pas ici, jamais." "Je suis contre toute idée d'importation de cette équipe. Il n'y a sûrement pas de place à Meadowlands pour eux. Il y a peu d'équipes au Mid-West, au Far West de même que dans le sud. Ici ont veut installer une quatrième équipe, pourquoi, je vous le demande?"

*

Les Maple Leafs de Toronto ont effectué deux transactions qu'ils se proposaient de communiquer à la presse plus tard. Ils ont d'abord fait l'acquisition du rude défenseur Dave Hutchison et de la recrue Lorne Stamler, des Kings de Los Angeles, en retour de Brian Glennie, Kirt Walker Scott Garland et d'un second choix de repêchage. Par la suite, ils ont cédé Randy Carlyle et George Ferguson aux Penguins de Pittsburgh en retour du vétéran défenseur Dave Burrowns.



BRIAN GLENNIE

*

Bobby Bonds, Richie Zisk et tous les frappeurs des Rangers du Texas ont connu une bonne pratique au bâton. Ils ont eu raison des Blues Jays de Toronto par le pointage de 13-2. Les cogneurs des Rangers ont claqué pas moins de 19 coups sûrs. Bonds et Zisk ont réussi chacun un circuit. De son coté, le lanceur canadien Ferguson Jenkins a su espacer six coups sûrs. Les Rangers ont ainsi égalé une marque d'équipe pour le nombre de coups surs frappés dans un match. Jenkins, pour en revenir à lui, a maintenant une fiche de 7-3. Le lanceur droitier a réussi cinq retraits au bâton. Il est devenu le 12e lanceur de toute l'histoire du baseball à réussir 2,500 retraits au bâton en carrière.



Hank Peters, directeur-gérant des Orioles de Baltimore, qualifie d'humiliation la défaite de 24-10 subie aux mains des Blue Jays de Toronto mais il est convaincu que le gérant Earl Weaver a pris la bonne décision en demandant à un voltigeur et à un receveur de lancer en relève. Alors que le compte était 19-6 à la cinquième manche, Weaver a envoyé le voltigeur Larry Harlow au monticule. Ce dernier fut ensuite remplacé par le receveur Elrod Hendricks. "J'ai décidé de faire confiance aux joueurs qui lancent le mieux pendant la pratique au bâton."

*

Kenneth Schnitzer, propriétaire des Aeros de Houston, de l'Association mondiale de Hockey, a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir pour mettre au point l'avenir immédiat de son équipe. A la place, Schnitzer s'est envolé rapidement à Détroit pour participer aux discussions traitant de la fusion. Depuis l'hiver dernier, Schnitzer est catégorique: il veut à tout prix déménager son club dans la LNH. Schnitzer est surtout intéressé par la probabilité de la disparition des Rockies du Colorado.

*

Bien décidés à renforcer leur équipe en vue de la prochaine saison de la Ligue Nationale de hockey, les Canucks de Vancouver ont sorti les billets verts pour faire signer des contrats à long terme aux jeunes Curt Fraser et Stan Smyl, deux de leur choix au dernier repêchage. Le nouvel instructeur du club, Harry Neale, aura sous ses cordes de nombreux nouveaux joueurs, la saison prochaine, y compris les Suédois Roland Eriksson, Lars Lindgren, et Lars Zetterstrom.



Le congrès de la Fédération Internationale de hockey a mis fin à ses travaux à Sirmione en adoptant un amendement à la proposition du Canada visant à établir un cycle de quatre années dans les rencontres internationales. Le nouveau calendrier prévoit des championnats mondiaux en 1979, 1981 et en 1982, laissant 1980 pour le tournoi olympique. Le tournoi de la Coupe Canada a reçu la sanction de la fédération et sera tenu en 1979 et en 1982. Ce calendrier est un compromis de la formule Eagleson qui proposait que les championnats mondiaux n'aient lieu que tous les deux ans. Après la réunion, Alan Eagleson a dit que le compromis avait été difficile à atteindre, car l'Union soviétique était farouchement opposée à l'idée de réduire le nombre des championnats du monde. Concernant la Coupe Canada, les règlements de la FIHG prévoient que les rencontres devront se dérouler dans deux villes et Eagleson a parlé de plusieurs combinaisons possibles avec Québec et Montréal; Montréal et Toronto; Edmonton et Vancouver ou Toronto et Buffalo. Le FIGH a également adopté plusieurs changements qui raprocheront le hockey international de celui de la Ligue Nationale. C'est ainsi que la zone des buts sera délimitée par un rectangle au lieu d'un demi-cercle, qu'il n'y aura plus d'arrêt du jeu automatique après un déblaiement.

Le gérant Tom LaSorda se dit l'être le plus optimiste après... le général Custer. Le grand manitou des Dodgers de Los Angeles croit dur comme fer que sa formation pourra revenir de l'arrière et remporter un deuxième titre de division. Dans l'esprit de Tom LaSorda, il ne fait aucun doute que les Dodgers forment la meilleure équipe de toute la ligue Nationale. Les Dodgers se retrouvent en troisième position à six parties de la tête détenue par les Giants de San Francisco.

*

Un arrangement hors cour est intervenu entre le joueur de troisième but Pete Rose, des Reds de Cincinnati et la firme Hillerich & Bradsby, les manufacturiers des bâtons de baseball Louisville Slugger. Rose avait intenté cette poursuite judiciaire l'an dernier et demandait d'annuler un contrat qu'il avait signé en 1961 et qui donnait alors à la firme en question l'exclusivité dans l'utilisation du nom de Rose pour promouvoir la vente des bâtons de baseball.

*

Vida Blue, l'un des principaux responsables des succès que connaissent les Giants de San Francisco cette année, a signé un contrat de six ans pour $3.7 millions. Selon l'entente conclue, Blue pourrait même empocher $500,000 de plus s'il lance un certain nombre de manches. Obtenu des A's d'Oakland contre sept joueurs et une somme quelconque d'argent, le gaucher des Giants a un dossier de 9-4 et une moyenne de 2.41 points mérités par match. Il avait encore deux ans à écouler à son ancien contrat de $140,000 et il avait l'intention de jouer son option par la suite mais la bonne volonté de la direction des Giants l'a incité à accepter cette proposition à long terme.

*

La récente crise par où sont passés les Yankees de New York semble, apparemment, résolue. Ainsi, Art Fowler, l'instructeur des lanceurs, gardera son poste à New York au lieu d'aller prêter main forte à de jeunes artilleurs des ligues mineures comme il en avait été question. Aussi, un porte-parole du club a révélé que, pour aucune considération, Fowler ne s'en irait dans les mineures et que, au contraire, on lui confierait un autre emploi dans l'organisation des Yankees.

*

Le lanceur droitier Mark (The Bird) Fydrich, des Tigers de Detroit, tente toujours de remonter la pente et de retrouver sa forme d'antan. Plus tôt cette saison, Fydrich a rencontré le docteur Maurice Cowen qui a examiné son épaule. "Pour l'instant, il devra se contenter de lancer trois jours de suite pendant cinq ou six minutes, puis prendre un jour de repos. Par la suite, il répétera le même manège mais cette fois, pendant sept ou huit minutes. Il en sera ainsi jusqu'à ce qu'il retrouve sa forme", de dire Ralph Houk, le gérant des Tigers.



MIKE FIDRYCH

*

Les Capitals de Washington ont annoncé la signature de trois recrues. Ce sont les ailiers Nelson Burton et Archie Henderson et le défenseur-ailier gauche Brent Tremblay. Burton, un choix de quatrième ronde provenant de la ligue de hockey Junior majeur du Québec, a pris part à six rencontres avec les Capitals à la fin de la dernière saison. Quant à Tremblay et Henderson, ils évoluaient avec les Flags de Port Huron, de la ligue Internationale, cette année.

*

Les Phillies de Philadelphie ont fait savoir qu'ils avaient acquis l'artilleur droitier Dick Ruthven des Braves d'Atlanta, en retour du vétéran lanceur de relève Gene Garber et un montant d'argent indéterminé. Ruthven, 27 ans, qui était convoité par les Expos, tout comme Jim Barr, des Giants de San Francisco, avait un dossier de 2-6 et une moyenne de 4.11 points mérités en 13 départs avec les Braves.

*

le bureau des gouverneurs de la ligue Américaine de hockey a annoncé, que Bob McCammon, l'instructeur des Mariners du Maine, avait été nommé l'instructeur de l'année dans ce circuit. Sous la tutelle de McCammon, les Mariners, un club école des Flyers de Philadelphie, ont remporté le championnat de la ligue Américaine en plus de la coupe-Calder. Les Mariners, qui ont conservé un dossier de 43 victoires, 28 défaites et neuf matches nuls en saison régulière, ont défait les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse en demi-finale avant de remporter la finale en cinq matches contre New Haven.

*

Un léger progrès a été réalisé par les Islanders de New York lors de la réunion des gouverneurs de la ligue Nationale, qui se tient présentement à Detroit. "Notre prochain pas d'importance est de remettre de l'ordre dans notre situation financière", disait le directeur-gérant des Islanders, Bill Torrey. "Plusieurs dollars sont investis et, à date, nous n'avons pas rencontré d'ennuis majeurs et je crois fermement que nous pourrons satisfaire les exigences de la ligue", dit-il. Le rapport concernant les Islanders fut l'un parmi tant d'autres à étudier. Un autre parlait évidemment du statut des Rockies du Colorado et, bien sur, de la toujours possible fusion entre l'AMH et la LNH, impliquant trois ou quatre formations.

VOYAGE

A LA DECOUVERTE DU CANADA SUR TAPIS ROULANT

"C'est grâce à l'action concertée des secteurs public et privé que les Canadiens auront bientôt l'occasion de se mieux connaître, de se découvrir en quelque sorte, dans un musée sur rail, le plus grand au monde", a déclaré le vice-président du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada, M. André Bachand, en dévoilant les éléments principaux d'un train-musée baptisé "La Découverte", placé sous l'égide des Musées nationaux du Canada.

Le Train de la Découverte, dont les principaux éléments ont été acquis en 1977 de l'American Freedom Foundation, commencera son périple au cours du mois de juillet 1978 et le continuera pendant au moins quatre autres années. Il consiste en 14 voitures d'exposition qui rappellent d'abord l'immensité géographique, la diversité climatique et l'environnement canadien et ensuite le développement historique du pays, depuis l'aube de l'humanité jusqu'à nos jours. Sept autres wagons d'appoint, boutique, groupes électrogènes, wagons d'entretien et d'entreposage forment le convoi qui sera tiré par une puissante locomotive à vapeur, vestige des années '40, elle-même fascinante contribution au spectacle.

"La fabrication de ce train a coûté aux Américains plus de six millions et demi de dollars," ajoute M. Bachand. "Nous avons pu l'obtenir pour moins de $600,000, grâce à des dons de provinces qui y voyaient l'occasion de se mieux faire connaître par le reste du pays."

La Corporation des Musées nationaux du Canada a été chargée de l'aménagement du train, de son design, de son exploitation. "La rapidité d'exécution de concept et la qualité des présentations," explique encore M.Bachand, "démontrent que les designers canadiens qui s'étaient manifestés une première fois à l'Expo 67 n'ont rien perdu de leur vitalité. Créer une exposition de 7,000 pieds carrés de toutes pièces en quelques mois est déjà étonnant, mais lorsque ces 7,000 p.c. ont quelque 1,400 pieds de long par 5 pieds de large, et tenant compte de la diversité des présentations, cela devient un tour de force."

Les deux grands chemins de fer du Canada ont accepté d'apporter leur contribution en défrayant le coût de préparation du matériel roulant et en mettant leur réseau à la disposition du train-musée pour cinq ans.

L'itinéraire de 1978 touche toutes les provinces du Canada sauf Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard dont l'accès maritime rend la logistique du transport impossible pour cette année.

A raison d'une capacité de quelque 12,000 visiteurs par jour, plus d'un million de Canadiens pourront visiter gratuitement le Train de la Découverte au cours des 100 jours prévus pour 1978, jusqu'à la mi-novembre, sans compter le nombre incalculable de ceux et celles qui pourront l'admirer de l'extérieur au cours de ses déplacements. Au cours des années subséquentes, le train sera visible huit mois par année.

Le train se présente comme suit:

D'abord, la puissante locomotive à vapeur, série no 6060, construite à Montréal au cours des années '40, type de montagne, longue de 95 pieds, lourde de 170 tonnes, ayant servi sur le réseau des Chemins de fer nationaux . Elle ne sera complètement disponible qu'à la fin de l'été 1978 et, sans doute, pour la plupart des visites des années subséquentes.

Depuis l'entrée de l'exposition, le visiteur parcourt d'abord deux voitures qui le placent dans l'environnement canadien partant des plages de l'Atlantique au détroit de Béring où les premiers hommes de la préhistoire ont traversé de l'Asie à l'Amérique il y a quelque 14,000 ans.

Partant de cette plage de l'Atlantique, le visiteur est soumis à diverses sensations physiques alors qu'il parcourt les huit régions géographiques du Canada, accompagné de cris d'oiseaux, de bruits d'animaux, de changements de température et même d'odeurs.

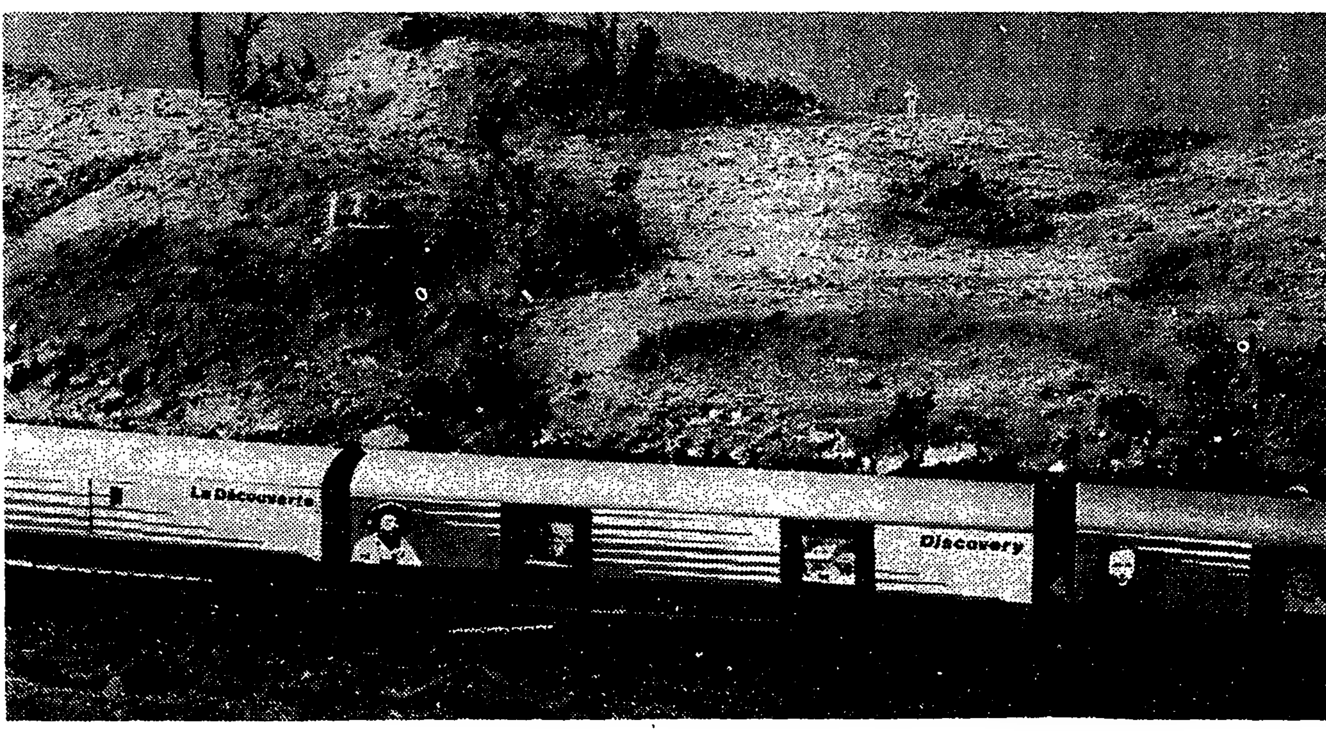
Puis, il entre dans la partie chronologique, depuis les premiers âges du pays jusqu'à nor jours. Un tapis roulant l'amène de la première à la dixième voitre historique, lui faisant parcourir en quelque 36 minutes l'histoire du Canada depuis les premiers hommes de la préhistoire à la découverte du Canada par Jacques Cartier, le régime français, la conquête britannique, l'immigration, la colonisaton, l'ère industrielle, la crise économique des années trente, la deuxième guerre mondiale, l'époque actuelle depuis les années quarante. Finalement, dans la dernière voiture,un immense tuba-jouet, couvert de divers automates, rappelle tout ce qu'on a vu précédemment, un hommage humouristique aux créateurs du Canada qui réflète la réalité de notre gigantesque pays.

Des dispositions spéciales sont prévues pour recevoir les personnes handicapées physiquement.

Le dôme du train est argenté, les côtés sont d'un blanc cassé et bariolés d'oriflammes peintes rouge-orangé. A l'avant de chaque voiture, un portrait, haut de sept pieds, d'un personnage tiré de la séquence présentée dans la voiture, illustre l'histoire du Canada. Deux grandes fenêtres illuminées sur chaque côté des voitures rappellent les inventions canadiennes ou illustrent diverses facettes du Canada par des graphismes ou des objets.

C'est ainsi que, même lorsque le train ne fera que traverser un village au milieu de la nuit à allure réduite ou qu'il s'arrêtera pour s'approvisionner d'eau (la locomotive à vapeur n'a qu'une autonomie de 135 milles), les villageois pourront se faire raconter l'histoire de leur pays même sans avoir accès à l'intérieur.

"Ce n'est pas plus une réalisation d'unité canadienne que ne le sont la Galerie nationale et le Musée de l'Homme," conclut M.Bachand. "C'est un voyage de découverte que nous proposons dans le passé et le présent de ce vaste pays que les Canadiens eux-mêmes connaissent insuffisamment."



Pensez aux petits

Les optimistes n'ont pas toujours tort

Dans un monde où le cynisme devient le seul moyen de garder son équilibre mental, il est réconfortant de constater que l'optimisme aveugle reçoive parfois une consécration éclatante. Maintenant qu'Ottawa a supprimé nombre de stimulants visant à encourager les Canadiens à investir, l'un des rares motifs d'optimisme qui leur reste est le succès des autres. Mais nous nous écartons du sujet.

Un optimiste, c'est quelqu'un qui n'a pas encore lu le journal du matin. C'est généralement aussi quelqu'un qui manque d'expérience.

Un examen plus détaillé révèle cependant qu'un optimiste,c'est quelqu'un qui s'en tire honorablement quand les choses sont au plus mal et aucune entreprise nouvellement établie ne saurait survivre si son dirigeant ne possédait pas une solide dose d'optimisme pendant les premières années de vaches maigres (ou enragées). En fait, plus d'un optimiste s'est enrichi simplement en rachetant l'affaire d'un pessimiste (personne qui, de deux maux, choisit non pas le moindre, mais prend les deux à la fois).

L'optimisme était à peu près tout ce qu'avait John Bulloch quand, après avoir quitté le collège de Toronto où il enseignait le commerce, il créa la FCEI voici sept ans. Les Canadiens le connaissaient – il avait été le président-fondateur du Conseil canadien pour une fiscalité équitable, groupe créé pour combattre les projets de "réforme" fiscale contenus dans un Livre blanc célèbre du gouvernement fédéral – mais il n'avait aucune source de financement valable (ni de perspectives d'en trouver une).

C'est alors qu'il réussit un véritable tour de force. Bulloch et sa poignée de collaborateurs se mirent à harceler le gouvernement pour qu'il change sa politique fiscale. Il imputa la faiblesse économique du Canada au fait que les gouvernements sont *obsédés* par le gigantisme et refusent de donner leur chance aux petites entreprises, qui sont pourtant l'épine dorsale de toute économie forte. La FCEI stigmatisa les politiques qui imposent trop de règles et de formules aux petites entreprises. Et, avec chaque critique, Bulloch proposait une solution plus rationnelle. Comme il le dit, "il est facile de critiquer. Mais pour gagner la confiance des gens, il faut savoir proposer une solution remplaçant avantageusement celle que l'on désapprouve."

La Fédération a obtenu des résultats. Les taux fiscaux applicables aux petites entreprises ont baissé. Les règlements tracassiers obligeant les propriétaires -- dirigeants à passer trop de temps à remplir des formules ont été abolis. Des prêts garantis par le gouvernement ont été accordés à des petites firmes. Enfin, un ministre fédéral responsable de la petite entreprise (actuellement Tony Abbott) a été chargé de s'occuper du groupe que représente Bulloch.

Et entretemps, une chose amusante s'est produite. L'optimisme dément de Bulloch est brusquement devenu une réalité. La FCEI a dépassé le cap des 50,000 entreprises membres pour devenir, par ses effectifs, la plus grande organisation du monde au service de la petite entreprise.

Assez disserté sur l'optimisme. Tout cela, en fait, ne vise qu'à démontrer que ce que nous, les pessimistes, considérons comme de l'optimisme n'est tout bonnement que du réalisme.

Pensez aux petits est un message adressé sous forme d'éditorial par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

AU FEMININ

LA MODE



Le Blanc est toujours de mise durant la belle saison, à la ville ou à la plage. Cet ensemble d'allure sportive se compose d'une veste mi-longue et d'un pantalon droit. Une blouse de coton imprimé et un foulard assorti complètent cette tenue estivale.



Cette somptueuse robe d'inspiration scandinave est l'oeuvre du couturier norvégien Per Spook. Suivant les tendances actuelles de la mode, la ligne est floue. La manche est trois quarts et bouffante. Le décolleté plongeant donne un air désinvolte, et la jupe très ample, ceinturée à la taille et mi-longue, ajoute une note des plus élégantes.

capsules d'optimisme

PARDON..., MON FILS

Ecoute, mon petit.

Ce soir,en te voyant t'endormir, ta menotte posée sur ta joue, tes boucles blondes éparpillées sut ton front, j'ai terriblement honte de moi.

Aussi, je me suis faufilé dans ta chambre, pour qu'on soit seuls, tous les deux.

Tout à l'heure, alors que je lisais mon journal dans le vivoir, d'un coup j'en senti comme un remords me secouer et, comme un coupable, je suis venu m'asseoir ici près de ton lit.

Sais-tu à quoi je pensais, mon gars?

A toutes ces choses qui, aujourd'hui, m'ont tellement irrité.

Ce matin,quand tu te préparais pour l'école. je t'ai sévérement grondé parce que tu ne t'étais passé qu'un bout de débarbouillette sur la figure.

Et, au déjeuner, je t'ai encore trouvé en faute: "Tu renverses ton verre de lait... Tu mets tes coudes sur la table... Tu étends trop de beurre sur ton pain..."

Plus tard, comme j'allais monter dans ma voiture, tu m'as fait signe de ta petite main et tu m'as dit:

"Bonne journée, p'a!"

Tout ce que j'ai trouvé à te répondre: "Veux-tu te tenir les épaules droites."

Et puis, ça a continué.

Vers la fin de l'après-midi, en t'apercevant jouer aux billes avec des copains dans la cour, j'ai regardé tes genoux: tu avais déchiré tes bas.

J'en ai profité pour t'humilier devant tes petits amis, en te faisant marcher en avant de moi jusqu'à la maison.

"Les bas, ça coûte cher.. Si tu devait les payer, tu ferais plus attention..."

Et, ce soir, tu te rappelles, tandis que j'étais en train de lire, timidement, tu t'es montré dans la porte du vivoir,avec une sorte de grosse blessure qui cuisait dans ton regard.

Moi, j'ai levé les yeux de mon journal, agacé par ton intrusion.

Un moment, tu as hésité.

"Qu'est-ce que tu me veux encore?" que j'ai grommelé.

Tu m'as répondu: "Rien, p'a!"

Et là, tu as plongé sur moi, tu as enroulé tes bras autour de mon cou et tu m'as embrassé, une, deux, trois fois, je ne sais plus... avec une affection que seul le bon Dieu a pu installer dans ton petit être, et que seul ton coeur pouvait dispenser avec autant de tendresse. Et déjà, tu était parti, grimpant l'escalier.

Eh bien! mon gars, ce n'est que quelques minutes plus tard que mon journal m'a glissé des mains et que j'ai senti ce terrible frisson me traverser le coeur et que j'ai réalisé mon horrible égoïsme.

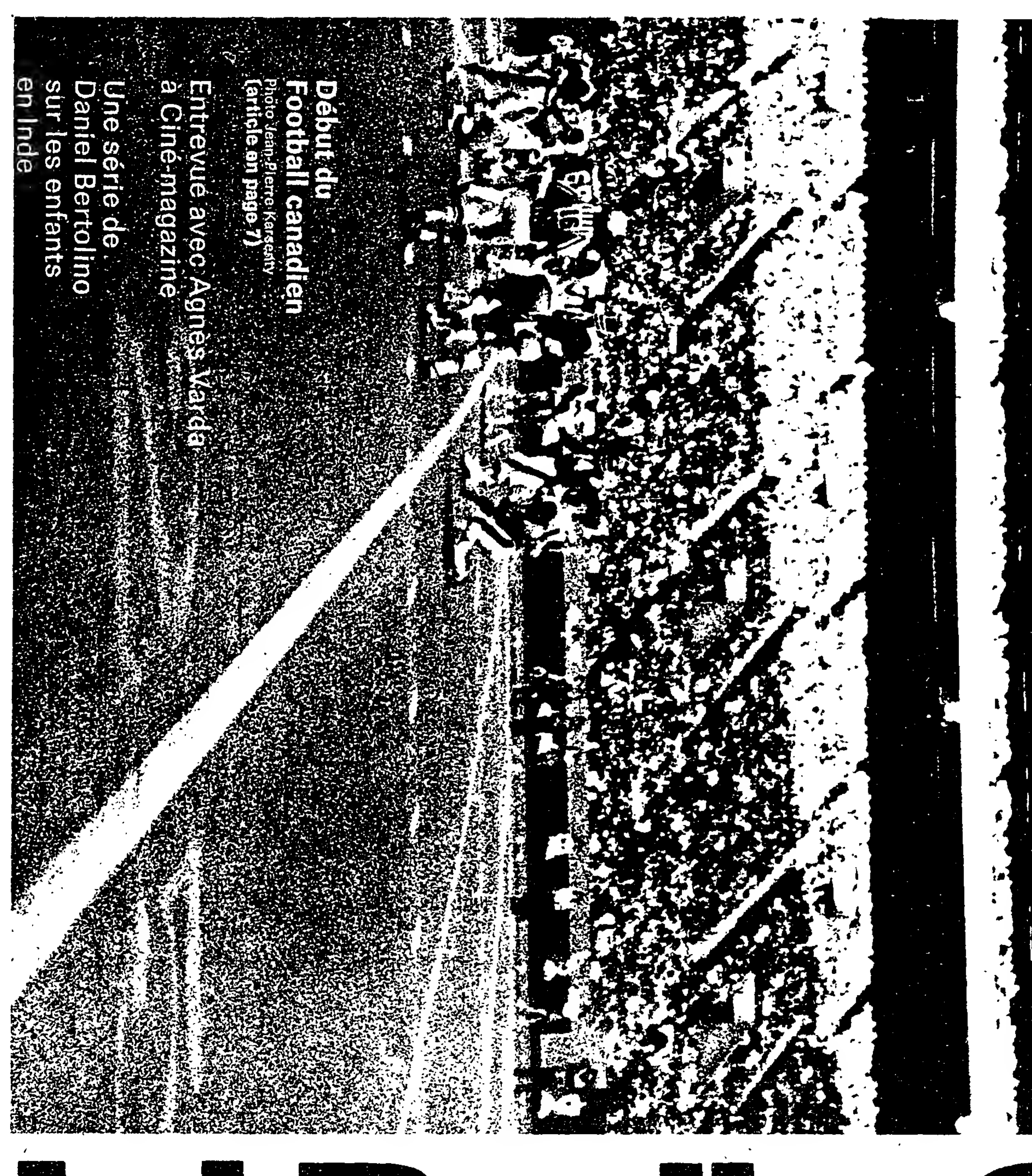
Qu'est-ce que l'habitude avait fait de moi? La mauvaise habitude de me plaindre, de maugréer, de réprimander, et tout ça, parce que tu n'es qu'un simple petit garçon.

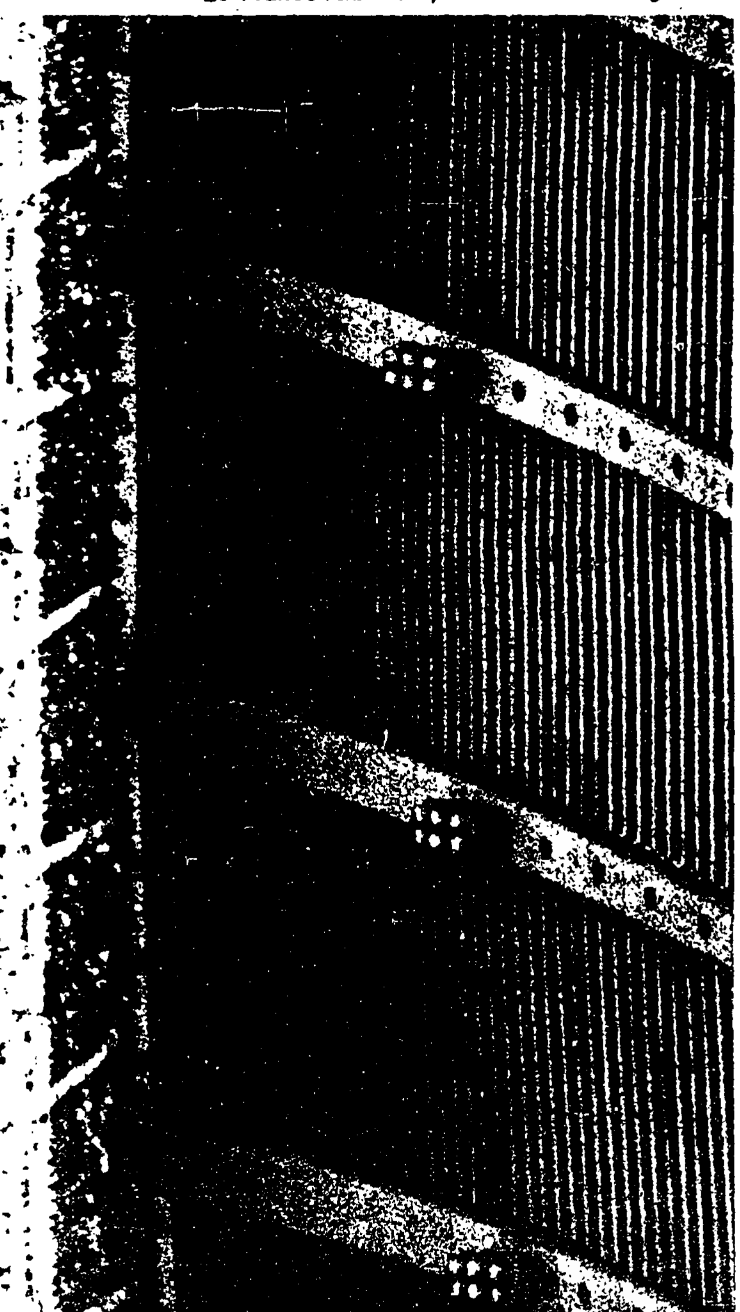
Pourtant, ce n'est pas que je ne t'aimais pas, mais j'attendais beaucoup trop de ta jeunesse.

Je te mesurais à l'échelle de mon âge à moi, et, crois-moi ,mon petit, j'en suis désolé.

Je te promets qu'à compter de maintenant, ni mon impatience, ni ma nervosité, ni mes ennuis ne viendront changer tout l'amour que j'ai pour toi. Pardon, mon petit.

Bonne nuit, mon gars.





Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 12 au 18 août 1978

Volume 12 numéro 33

★★

SAMEDI

12 Août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 LES XIe JEUX DU COMMONWEALTH
D'Edmonton. Cyclisme: course sur route (15 x le circuit de 7.8 milles). Commentateur: Lionel Duval. Analyste: Yves Landry. **Athlétisme:** finales: lancement du poids (H), triple saut (H), lancement du javelot (H), relais 4 à 100 m (H) (F), 1500 m (H) (F), relais 4 x 400 m (H) (F). Commentateur Richard Garneau. Analyste: Jo Malléjac.

18h00 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

18h05 ICI, AILLEURS
De Winnipeg. «Nouveau regard sur la Saskatchewan». Cette province cherche à diversifier son économie: production agricole et autres ressources naturelles à exploiter. Invités: MM. Allan Blakney, premier ministre de la Saskatchewan; Fred Anderson, professeur en économie, Université de Regina; Roy Romanow, procureur général de la province, et Bill Spicer, directeur provincial de l'Association canadienne des producteurs de pétrole. Rech. et entrevues: Lionel Bonneville. Réal.: Léo Foucault

18h30 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
«L'île de la monnaie». Laulasi est une île du Pacifique construite par des hommes et pas plus grande qu'un terrain de football. 120 personnes y vivent qui produisent des pièces de monnaie à partir d'écailles et de mollusques. Réalisation: Henry Materna. Texte: André Poirier. Présentateur: Marc Filion. Mise en ondes: Louise Collette.

19h00 LES XIe JEUX DU COMMONWEALTH
D'Edmonton. Cérémonies de clôture. Commentateurs: Richard Garneau et Raymond Lebrun. Réal.-coord.: Gaston Dagenais

20h30 FESTIVAL DU CINÉMA CANADIEN
Mustang. Western réalisé par Marcel Lefebvre et Yves Gélinas, avec Willie Lamothe, Luce Guilbeault, Claude Blanchard, Albert Millaire, Marie-Hélène Thouin et Marcel Sabourin. Un chanteur doit se produire au festival western de St-Tite où il pense retrouver un vieil ami. Il apprend que l'ami est mort lors d'un rodéo alors qu'il essayait d'amadouer un cheval nommé Mustang. Intrigué par les circonstances mystérieuses de cette mort, le chanteur entreprend une enquête (Can. 75).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h10 CINÉMA
Les Aventuriers. Aventures réalisées par Robert Enrico, avec Alain Delon, Lino Ventura et Joanna Shimkus. A Paris, une jeune étrangère fait la connaissance d'un pilote spécialisé dans les acrobaties et d'un mécanicien qui veut révolutionner l'industrie automobile. Tous trois décident de partir à la recherche d'un trésor englouti au large des côtes du Congo. Ils trouvent le trésor. Des aventuriers qui convoitent aussi le butin les attaquent (Fr. 67).



DIMANCHE

13 Août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 MON AMI GUIGNOL
«Le Pique-nique». En vacances chez ses amis Beausoleil, Guignol prépare un pique-nique, sous l'oeil narquois du cousin Oscar.

9h45 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI
«Le Jongleur et le géant».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Trois-Rivières. Messe célébrée par Denis Gagnon, o.p., avec un groupe de Louiseville. Animatrice: Céline Perron. Réal.: Roger Rochette.

11h00 RENCONTRES
Invitée: Annie Jaubert, spécialiste du Nouveau Testament, Docteur en Sorbonne, elle a publié «Les Premiers Chrétiens» et «Approches de l'Évangile de saint Jean». Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 CINÉ-MAGAZINE



Entrevue avec la cinéaste française Agnès Varda. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Serge Trufaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: «La Naissance de la soie». — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec Gustave Larocque. — La forêt Beauséjour, avec Germain Lefebvre. Réal.: Madeleine Lafrance, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 D'HIER À DEMAIN
«Un pays, une musique: l'Irlande». Documentaire réalisé par Robert Manthoulis, avec Willy Clancy, les Planxty, Ruth et Sean O'Riada et Tony MacMahon. Survivance de la musique typiquement irlandaise (Fr.).

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Championnat d'aviron du Canada». Du Bassin olympique de Montréal, Commentateur: Claude Quenneville. Analyste: Jean Barré. Entrevues: Claude Rivard. Réal.: Guy DesOrmeaux.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Claude Quenneville. Commentateur: Yvon Blais. Analyste: Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau **(dernière)**.

16h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: la Belgique, le Luxembourg, la France, la Suisse, Monte-Carlo et le Canada représenté par Raymond Charette Anim.: Jean-Pierre Cuny. Réal.: Jean-Claude Delannoy.

17h00 SECOND REGARD
Les Chrétiens. L'histoire du christianisme. Réal.: Bamber Gascoigne. **8e de 13:** «La Conquête des âmes». En Europe, l'Église catholique est surpassée par le protestantisme, mais continue ses conquêtes à travers le reste du monde. Par la Société de Jésus, les Jésuites apportent une tout autre voie de développement de la religion catholique. Narrateur: Henri St-Georges. Voix de Jacques Fauteux. Mise en ondes: Lucien Létourneau.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information, animé par Jean Ducharme. Reporters: Denise Bombardier, Achille Michaud, Claude Lavoie et Pierre Larivière. Réal.: André Groulx et Lisette Levrault-Bourque.

19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Louise Matteau, Louise Dufresne, Mario Desmarais, Janine Sutto, Janine Fluet et Marthe Nadeau. «Les Amours de Francine». Francine s'intéresse de plus en plus à Donat Laprise. Réal.: Jean Picard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Camp Fortune. Invitée: Clémence Desrochers. Au programme quelques monologues dont: «La Tantine normande», «La Jeune Femme snob» et «Un sujet délicat». Et quelques chansons telles: «La Chaloupe Verchère», «Avec les mots d'Alfred», «Le Bien Bel Été», «Le Chic Marcel, agent d'artisses» et «Bonne fête». Chanson-monologue intitulée: «La Traditionnelle Chanson». Dir. mus.: Marc Larochelle. Réal.: Maryse Bourdeau. CBOFT-Ottawa.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Des autos et des hommes. Documentaire réalisé par Claude Savarit. Scénario: Henri de Turenne et André Barret. Narrateur: Henri de Turenne. Prod.: Pathé-Cinéma et SSR. **4e de 6.** L'évolution de l'industrie automobile, parallèle à l'histoire durant les Années folles.

C'EST FOU TOUT CE QU'IL Y A LÀ-DEDANS!

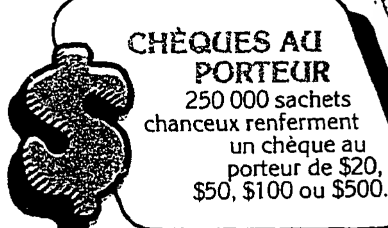
LES SUPER SACHETS CHANCEUX DE LOTO CANADA:

SIX FAÇONS DE GAGNER QUELQUE CHOSE

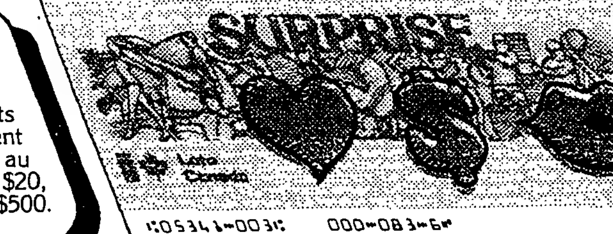


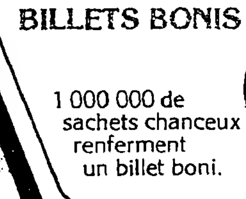
TIRAGE PRINCIPAL
le 6 octobre
12 prix de $1 000 000 décomposables
8 prix de $100 000 non décomposables
En tout, plus de 96 000 prix à gagner.

TIRAGE SPÉCIAL DE LA RENTRÉE
le 1er septembre
Un billet de tirage distinct portant un numéro distinct.
80 prix de $5 000
800 prix de $500

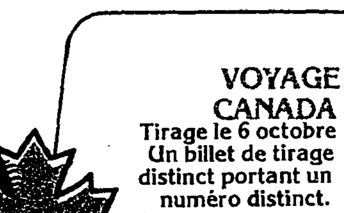


CHÈQUES AU PORTEUR
250 000 sachets chanceux renferment un chèque au porteur de $20, $50, $100 ou $500.





BILLETS BONIS
1 000 000 de sachets chanceux renferment un billet boni.



VOYAGE CANADA
Tirage le 6 octobre
Un billet de tirage distinct portant un numéro distinct.

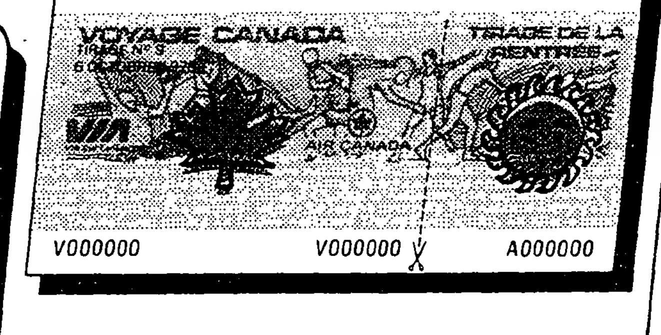
AIR CANADA
500 voyages pour deux personnes, aller et retour, en classe économique où elle y est normalement offerte, pour toute destination au Canada desservie par Air Canada;

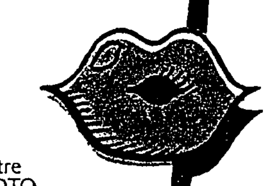
VIA
500 voyages pour deux personnes, repas et place en voiture-lits inclus s'ils y sont normalement fournis, pour toute destination au Canada desservie par VIA Rail Canada;



hôtels CN
Les gagnants d'un prix Voyage Canada seront hébergés durant 7 nuits dans les hôtels du Canadien National participants.

*Les prix sont soumis aux conditions apparaissant dans un dépliant disponible chez les détaillants de Loto Canada.





MOTS DE PASSE

L'un ou l'autre des mots LOTO, CANADA, HOCKEY, FOOTBALL ou BASEBALL...$10

LOTO ou CANADA, combiné avec l'un des mots HOCKEY, FOOTBALL ou BASEBALL...$40

LOTO ou CANADA, combiné avec deux des mots HOCKEY, FOOTBALL ou BASEBALL...$80

LOTO ou CANADA, combiné avec les trois mots HOCKEY, FOOTBALL et BASEBALL...$140

LES SUPER SACHETS CHANCEUX DE LOTO CANADA: MAINTENANT UN NUMÉRO DISTINCT POUR LE TIRAGE PRINCIPAL ☆, UN NUMÉRO DISTINCT POUR LE TIRAGE SPÉCIAL DE LA RENTRÉE, ET UN NUMÉRO DISTINCT POUR LE TIRAGE DES PRIX VOYAGE CANADA

Loto Canada
La loterie nationale

NUMÉROS GAGNANTS DU TIRAGE
de Loto Canada, le 4 août 1978

12 PRIX DE $1000 000* À GAGNER

2323540......$1 MILLION	3973591......$1 MILLION
-323540......$10,000	-973591......$10,000
--23540......$1,000	--73591......$1,000
---3540......$200	---3591......$200
----540......$50	----591......$50
6022945......$1 MILLION	1443225......$1 MILLION
-022945......$10,000	-443225......$10,000
--22945......$1,000	--43225......$1,000
---2945......$200	---3225......$200
----945......$50	----225......$50
6467650......$1 MILLION	2184724......$1 MILLION
-467650......$10,000	-184724......$10,000
--67650......$1,000	--84724......$1,000
---7650......$200	---4724......$200
----650......$50	----724......$50
6307633......$1 MILLION	7158055......$1 MILLION
-307633......$10,000	-158055......$10,000
--07633......$1,000	--58055......$1,000
---7633......$200	---8055......$200
----633......$50	----055......$50
3589145......$1 MILLION	3239943......$1 MILLION
-589145......$10,000	-239943......$10,000
--89145......$1,000	--39943......$1,000
---9145......$200	---9943......$200
----145......$50	----943......$50
2365184......$1 MILLION	4603874......$1 MILLION
-365184......$10,000	-603874......$10,000
--65184......$1,000	--03874......$1,000
---5184......$200	---3874......$200
----184......$50	----874......$50

8 PRIX DE $100 000* À GAGNER

4928465 2515295 6704134 7537648 3398030 2498640
6003547 2253685

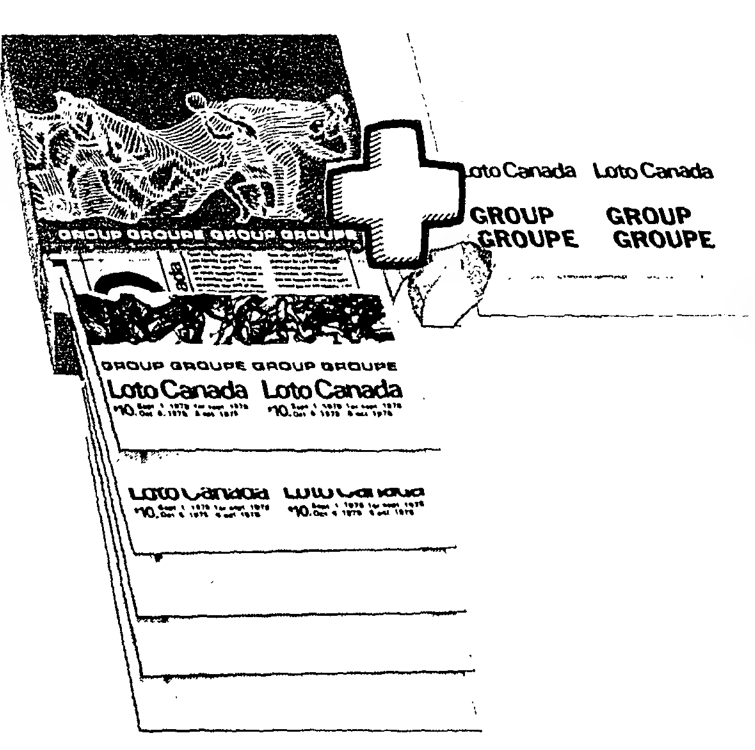
Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Si vous détenez un billet gagnant de $50

À compter du mercredi 9 août, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

- Remplissez le talon à l'endos de votre billet et présentez le billet complet pour paiement; **ou**
- si vous ne pouvez profiter de ce service, suivez les instructions stipulées au verso de votre billet gagnant.



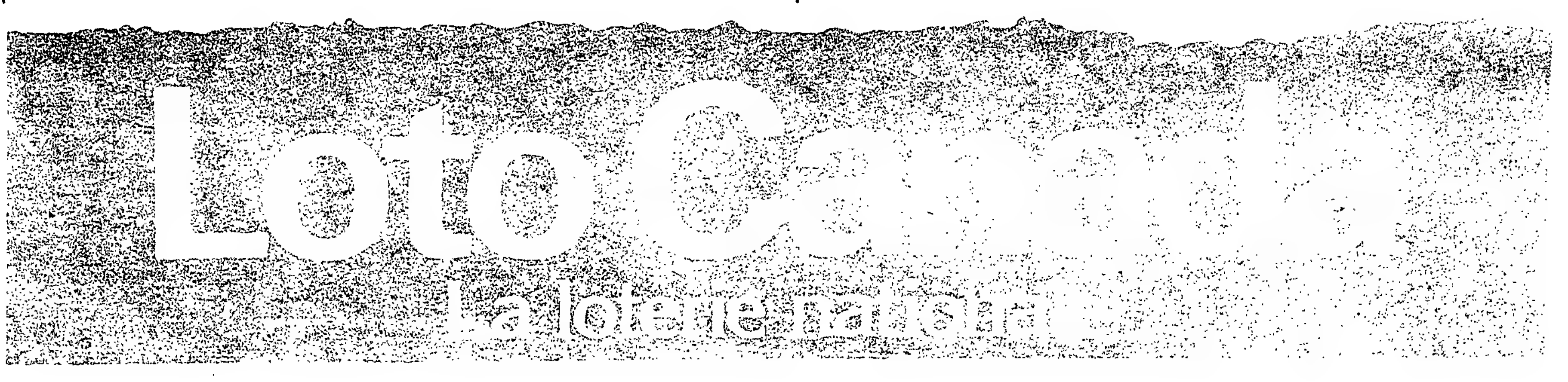


Du nouveau pour ceux qui achètent les sachets chanceux en groupe!

Loto Canada a mis en circulation une quantité limitée de paquets de 10 sachets qui contiennent... 11 sachets.

Ce 11e sachet, un sachet spécial vert ne contenant pas de billet de tirage peut renfermer un chèque de $25. Vous avez 2 chances sur 5 d'en gagner un!

Bien qu'aucun numéro de série n'apparaisse sur ces sachets chanceux, les billets qu'ils contiennent sont de séries différentes.



Dernière émission de la présente saison

De retour de vacances, détendu, bronzé, Simon Durivage, l'animateur de **Consommateurs avertis**, est très heureux d'avoir repris le collier et est déjà plongé jusqu'au cou dans les préparatifs de la saison d'automne qui ramènera la populaire émission consacrée aux intérêts du consommateur. Nous en reparlerons en temps et lieu. Rappelons qu'aux derniers chiffres, la série intéressait plus d'un million de téléspectateurs.

La dernière émission **Consommateurs avertis**, cette saison, sera vue à la télévision de Radio-Canada le vendredi 18 août à 21 h 30.

Il sera tout d'abord question de la *cigarette douce*. Depuis deux ou trois ans, tous les fabricants de cigarettes ont mis sur le marché des cigarettes douces ou ultra-douces, sans doute pour «conserver» une clientèle de fumeurs de plus en plus nombreux qui commencent à se soucier de leur santé. Est-il vrai que la cigarette douce est aussi inoffensive qu'on le dit? Si cette dernière est probablement moins dommageable pour le système respiratoire, quels effets a-t-elle sur le système cardio-vasculaire? Au cours de l'émission, on répondra à des questions de ce genre.

Sur le thème de *l'Industrie du Fast Food et de l'Université McDonald's*, l'on traitera de ces restaurants — peut-on employer ce terme dans ces cas? — où l'on sert en quantité industrielle de la nourriture stéréotypée, uniforme, dans des endroits déshumanisés qui ont noms: McDonald's, Harvey's, Pizza Hot, Villa du poulet, etc.

Ces établissements, dont l'invasion massive supplante peu à peu les restaurants traditionnels, représentent-ils la restauration de l'avenir? Qu'est-ce qui attire en ces lieux le consommateur? Qu'y gagne-t-il? Qu'y perd-il? La nourriture qu'on y sert est-elle saine? Quel est l'impact financier et social de ces grandes chaînes américaines dans nos vies?

On parlera aussi de *l'Achat d'une machine à coudre, coût et économie, selon l'utilisation qu'on en fait*, des frais énormes que paie le consommateur pour *l'emballage* de certains produits. L'émission sera complétée par la présentation des résultats de tests faits en laboratoire sur les cires d'auto, des liquides pour laver les vitres et les nettoyeurs à four.

Outre l'animateur Simon Durivage, l'équipe de production se compose de l'interviewer: Marie-Hélène Poirier; des recherchistes: Suzanne Clermont, Normande Juneau, Jean-Claude Labrecque et Martine Lafleur; de la documentaliste: Marie-Paule Alexandre; du caméraman: Christian Seguin; du monteur: Pierre Tremblay; de l'assistante à la réalisation: Micheline Gamache, et du réalisateur: André Groulx.

De nouveaux talents

A l'émission **Pulsion** qui vous sera présentée le mardi 22 août à 20 h 30, vous ferez la découverte du duo Basso-Leclerc et de François Guy. Fidèle à ses objectifs, **Pulsion** vous offre chaque semaine l'occasion de découvrir de nouveaux talents.

Linda Basso et Marie-Andrée Leclerc sont originaires de Montréal et travaillent ensemble depuis 1973. L'année dernière, elles ont participé à l'émission radiophonique *la Relève*, avec Jacques Boulanger. A **Pulsion**, elles interpréteront *le Cheval blanc, Attends-moi* et *Ma peine d'amour*.

François Guy a débuté très tôt dans le métier. En 1965 déjà, il faisait partie du groupe Les Sinners. Il a ensuite joué un rôle important dans le film de Jacques Godbout intitulé *Kid sentiment*. En 1970, après avoir fondé un nouveau groupe, il obtient un premier rôle dans la production française de la revue *Hair* et cette année, il a enregistré son troisième album. Au cours de l'émission, il interprétera: *Ivre de vivre, N'avoir rien à faire* et *Belle*.

Pulsion est animée par Pierre Létourneau. Direction musicale: Richard Grégoire. Réalisation: Maryse Bourdeau.





Linda Basso et Marie-Andrée Leclerc




François Guy

«Les Amis de mes amis»: des enfants de 10 ans, responsables d'eux-mêmes

Sous le titre **les Héritiers**, Radio-Canada vous présente chaque samedi à 20 heures des films, réalisés par Paul Saltzman, qui illustrent la vie de jeunes artisans dans différents pays du monde.

A compter du 26 août, vous pourrez voir, dans le cadre de la même émission, une série de films intitulée: **les Amis de mes amis** et réalisés par Daniel Bertolino. Ces documentaires rendent hommage aux enfants qui dans plusieurs pays du monde doivent assumer des responsabilités dès l'âge de dix ans. Les épisodes de leur vie auxquels nous assistons nous permettent non seulement de découvrir la vie de peuples que nous ne connaîtrions pas autrement, mais aussi la possibilité de connaître leurs coutumes. Ces reportages, tournés en son direct, nous montrent les gens dans leur quotidien, sans artifice et nous révèlent de multiples détails des réalités qui leur sont propres. Les rapports entre l'enfant et les adultes, de même que la manière d'agir de l'enfant, son rôle et ses obligations, sont autant d'aspects authentique de sa vie qui nous y sont révélés.

★★

Bona a retenu surtout ces mots de Breton: «Que l'on se donne seulement la peine de pratiquer la poésie.» C'est ce qu'elle cherche à faire par la peinture. Entrevue: Madeleine Gobeil. Réal.: Yvette Pard.

24h00 CINÉMA
Le Cercle rouge. Drame écrit et réalisé par Jean-Pierre Melville, avec André Bourvil, Alain Delon, Yves Montand et Gian Maria Volonte. Un criminel s'évade du train par lequel l'inspecteur l'amenait à Paris. Il est recueilli par un homme qui vient de sortir de prison et à qui il a l'occasion de sauver la vie. Tous deux décident de s'associer pour un vol de bijoux et ils s'adjoignent un ancien policier (Fr.-it. 70).

JEUDI

17 Août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE
10h15 EN MOUVEMENT
«Troisième âge». Les produits naturels pour traiter les problèmes de la santé. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Chantal.
10h30 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Boulimie»; «Le Régime». «Le Poteau». «Tête à tête»: «Le Négatif». «Le Magasin de lunettes». «Automate»; «Tarzan». «Cétacé»; «Le Joueur de hockey». «A deux» (chanson). «L'Imprésario».
10h45 FABLIO, LE MAGICIEN
Dessins animés d'après les fables de La Fontaine. «Le Chêne et le roseau».
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier; le porc; la cuisse et le flanc. «Centre de services sociaux», avec Mme Louise Ricard-Lavoie; les handicapés physiques.
11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Au pays de l'albatros». Aux Galapagos, John Wilson a filmé des iguanes, des mouettes à queue fourchue, des fous masqués, des otaries, des crabes, des albatros.
12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Avec Gillian Blake et Steve Hodson. «La Bonne Action de Raoul».
12h30 SUR DES ROULETTES
De Jonquière. Coanimateur: Jean Ducharme. Réal.: André Bouchard.
13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: poulet à la Kiev, avec Claudette Taillefer. Cuisine: une table de fête, avec Josée Di Stasio.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa: Dossier sur l'autisme, maladie mentale très difficile à diagnostiquer et qui apparaît durant l'enfance. Réal.: Patricia Ely.
14h30 CINÉMA ●
Laurel et Hardy: les Compagnons de la Nouba (Sons of the Desert). Comédie réalisée par William A. Selter, avec Stan Laurel, Oliver Hardy, Dorothy Christy et Lucien Littlefield. Laurel et Hardy veulent se rendre à Chicago assister au congrès des «Fils du désert». Parviendront-ils à convaincre leurs femmes (USA 34).
16h00 ANIMAGERIE
16h30 SOL ET GOBELET
«Le Taxi».
17h00 VIVRE ET SURVIVRE
«Trente ans sous les mers». Documentaire réalisé par Audrey Buxton et Colin Willock. Narrateur: Pierre Nadeau. En 1944, l'atoll Truk, dans le Pacifique sud, était considéré comme le Pearl Harbor de la Marine impériale japonaise. Parmi les navires coulés, le sous-marin Shinohara était resté introuvable jusqu'en 1972. L'opération sauvetage de ce sous-marin, 30 ans après l'affrontement capital.
18h00 CE SOIR
18h25 NOUVELLES DU SPORT
18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Robert de Roquebrune (2e).
19h00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire. La série nationale entre les équipes de Winnipeg et Moncton. Animateur: Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Réal. et coord.: Olivier Caron, Ottawa.
19h30 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Le Fugitif». Margareth garde un jeune «beagle». Lors d'une promenade de santé, le jeune protégé s'évade et tombe aux mains d'un hors-la-loi, qui se servira du chien pour obtenir de Margareth nourriture et argent.
20h00 LES GRANDS FILMS
Complot de famille (Family Plot). Policier réalisé par Alfred Hitchcock, avec Barbara Harris, Bruce Dern, William Devane et Karen Black. Une vieille dame fait chercher un homme pour lui léguer sa fortune. Mais cet homme n'a pas la conscience tranquille et se croit poursuivi pour d'autres raisons. (USA 76).
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CONTES DE CAMPAGNE
Les Quatre Belles (The Four Beauties). Comédie réalisée par Donald McWinnie, avec Zena Walker et Michael Kitchen. Quatre femmes hantent la vie d'un jeune reporter de province; la pâtissière et ses trois filles qui se meurent d'amour.
24h00 CINÉMA
Elle cause plus, elle flingue. Comédie réalisée par Michel Audiard, avec Annie Girardot, Darry Cowl, Bernard Blier et Michel Galabru. Une fausse princesse dirige les destinées des miséreux d'un quartier de la zone en périphérie de Paris grâce à une machine à dépecer les cochons qu'elle utilise pour mettre en quartiers les curieux de passage. Elle dispose ensuite de leurs effets au marché aux puces et se sert de leurs os pour alimenter un trafic de reliques. Malgré une surveillance attentive, la police n'arrive pas à la prendre en flagrant délit (Fr. 72).

VENDREDI

18 Août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE
10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La condition physique et le rendement intellectuel. Anim.: Monique Tremblay. Part: Lise.
10h30 CLAK
«Milieu-bouts».
10h45 LES AVENTURES DE COLARGOL
«Colargol sur la lune». «Une station lunaire». «Le Vaisseau captif».
11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Ferguson, de l'Institut de cardiologie de Montréal, qui parle de la recherche de la physiologie de l'exercice. «Médecine», avec le Dr André Aubry: la réparation de la vessie.
11h30 LES MOHICANS DE PARIS
Salvator sauve la vie de Jackal attaqué par des hommes de Gibassier qui se croit déjà chef de la Sûreté. Le marquis de Vageneuse est nommé ministre de l'Intérieur. D'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf. Dialogues: Jean Ferry. Musique: Georges Garvarentz. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Guy Kerner.
12h00 LES LOIS DE LA BROUSSE
Documentaire réalisé par Maurice Fiévet. «Saison sèche». En Afrique, les animaux et les hommes vivent chaque année ce drame: lutter contre la chaleur.
12h30 SUR DES ROULETTES
De Rouyn. Coanimateur: Marc Rouleau. Réal.: Michel Plante.
13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: pintade royale, avec Pierre Vaillon. Aménagement intérieur: comment tirer le maximum de lumière d'une fenêtre, avec Jean-Louis Robillard.
13h30 LE TÉLÉJOURNAL
13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Carleton. «Percé, une station touristique qui évolue». Découverte des autres éléments que le rocher Percé et l'île Bonaventure, qui font de Percé un village où il y a une vie communautaire active. Rencontre avec le président de la Chambre de commerce de Percé. Réal.: Yvon Chouinard.
14h30 LES ATELIERS
De Matane. Les raquettes et le cuir repoussé, avec M. Lionel Desjardins, et les fruits en gelée, avec Mme Estelle Gasse. Rech. et coanimation: Hélène Cantin. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Gilbert Langlois
15h30 FANFRELUCHE
«Les Trois Epreuves».
16h00 ANIMAGERIE
16h30 POURQUOI?
Anim.: Patrick Sabatier. Prod.: Monaco. «Quimper».
17h00 LES EXPLORATEURS DU MONDE
Début.
Documentaire réalisé et commenté par Pierre Valcour. «Les Rescapés de la préhistoire». Us et coutumes de la tribu primitive des Pijanjaras vivant en Australie, un des derniers vestiges de la vie préhistorique
18h00 CE SOIR
18h25 NOUVELLES DU SPORT
18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Robert de Roquebrune (3e).
19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon, avec Jean-Pierre Masson, Guy Provost, Gérard Paradis, Camille Ducharme, Serge Turgeon, Louis-Ph. Hébert, Yvon Leroux, Janine Fluet, Thérèse Cadorette, Ginette Blais, Gisèle Mauricet et Colette Dorsay. «Solitude». Baby, la riche héritière, ne peut plus supporter la solitude. Elle souffre de neurasthénie. Vendra-t-elle son château? Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.
20h00 ALLER-RETOUR
«Festival western de St-Tite». Invitée: Michèle Richard. — «Comment faire sa valise». Invitée: Monique Collard. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Paré.
20h30 HORS SÉRIE
César Birotteau. Drame réalisé par René Lucot, d'après Honoré de Balzac. Avec Martin Trévière, Anouk Ferjac, Jean-Marie Bernicat, Jacques Dynam et Geneviève Kervine. **5e de 6:** Désespéré, César apprend que ses traites sont dans les mains d'un des plus redoutables usuriers de Paris.
21h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
«Coût de l'emballage». «L'Industrie du Fast Food et l'Université McDonald's». «Achat d'une machine à coudre, coût et économie, selon l'utilisation qu'on en fait». «La Cigarette douce». «Test sur les cires d'autos». «Liquide pour laver les vitres». «Nettoyeurs à four». Anim.: Simon Durivage. Réal.: André Groulx **(dernière).**
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA
Opération Tonnerre (Thunderball). Espionnage réalisé par Terence Young, avec Sean Connery, Claudine Auger et Adolfo Celi. Une organisation criminelle internationale, le SPECTRE, s'empare d'un avion anglais portant deux bombes atomiques. Puis un message est adressé aux gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis annonçant la destruction d'une ville importante à défaut du versement d'une rançon énorme (Brit. 65).





aux jeux

de l'amitié

HORAIRE DES JEUX DU COMMONWEALTH

jeudi 3 août	2015 - 2130
vendredi 4 août	1300 - 1400 / 2015 - 2200
samedi 5 août	1300 - 1400 / 2010 - 2200
dimanche 6 août	1200 - 1600 / 2010 - 2200
lundi 7 août	1300 - 1400 / 2015 - 2200
mardi 8 août	1300 - 1400 / 2015 - 2200
mercredi 9 août	1300 - 1400 / 2015 - 2200
jeudi 10 août	1300 - 1400 / 2015 - 2200
vendredi 11 août	1300 - 1400 / 2015 - 2200
samedi 12 août	1300 - 1600 / 1700 - 1800

les 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 aout: résumé des événements de la veille à l'émission AU CAFE SHOW.

XI Commonwealth Games
EDMONTON 1978
XI Jeux du Commonwealth
AUG./AOÛT 3-12



Société Radio Canada

Canadian Broadcasting Corporation

CHFA 680*

* antennes ré-émettrices

CBRF/FM	103,9 mHz	CALGARY
CBXY	1490 kHz	FALHER
CHFA-1/FM	104,3 mHz	LETHBRIDGE
CHFA-2/FM	103,5 mHz	RED DEER

A LETHBRIDGE, C'EST COMME CA QUE CA A COMMENCE :

RENCONTRES HEBDOMADAIREES

Deux Canadiens-Français d'origine travaillaient dans le même édifice. L'un d'eux avait presque complètement perdu l'usage du français et voulait le retrouver. L'autre voulait le conserver. Le premier a mis à la disposition des gens qui voulaient parler le français, l'apprendre ou le réapprendre, un local — son restaurant — et du café, une soirée par semaine.

C'est ainsi qu'il y a deux ans environ, sont nées les rencontres hebdomadaires, avant même que l'on parle d'une association de francophones.

C'est dire combien ces rencontres correspondent à un besoin fondamental, dans une ville et une région où les occasions de parler le français n'abondent pas.

Lorsque l'association régionale des francophones de Lethbridge a été créée, il a été tout naturel de continuer cette activité, dans le Centre Culturel.

Ces rencontres hebdomadaires ont eu un succès croissant et leur caractère informel est un attrait supplémentaire. On y arrive le mercredi entre 7h30 et 10h, on reste toute la soirée ou seulement 10 minutes, on jase en buvant un café ou une liqueur.

C'est là qu'il est possible de rencontrer les francophones qui habitent la région. Les nouveaux venus y trouvent des contacts qui les aideront à s'établir plus facilement et à se faire plus vite des amis.

Pour l'exécutif de l'association et la coordonnatrice, c'est une occasion de rencontrer les membres, d'apprendre à connaître leurs besoins, leurs désirs, leurs idées et aussi d'avoir un feed-back.

Et puis, à ces soirées, on ne retrouve pas seulement des francophones, car ces rencontres veulent aussi aider au rapprochement des francophones et das anglophones. Ces derniers sont les bienvenus, qu'ils parlent bien ou moins bien le français. Certains viennent très régulièrement pour entretenir leur connaissance de la langue, d'autres pour l'améliorer, tous parce qu'ils sont intéressés à comprendre un milieu culturel différent du leur.

Les enfants aussi participent régulièrement à ces rencontres et c'est pour eux une occasion de jouer avec d'autres enfants francophones, ce que beaucoup d'entre eux n'ont pas l'occasion de faire en d'autres temps, s'ils fréquentent une école anglaise. Ils organisent des jeux entre eux, pendant que leurs parents font la causette.

Pour le moment, jaser est l'activité principale de ces soirées. de temps en temps on voit un jeu de cartes — pas très longtemps et on fait un peu de musique. C'est qu'on a tant à se dire, en français!

Mais au fur et à mesure que les membres en sentiront le besoin, d'autres activités pourraient être organisées, par exemple, des parties de cartes ou des jeux.

Base de départ de l'association des francophones de Lethbridge, les rencontres hebdomadaires en demeurent une des activités essentielles. Elles sont nées de la rencontre de besoins fondamentaux: garder et retrouver sa langue maternelle, continuent à y répondre, et montrent que, selon un commentaire souvent entendu "on est beaucoup plus nombreux qu'on pensait".

Hélène Canesson



MEDECINE HAT

ENFIN ÇA BOUGE, A MEDICINE HAT

Enfin ça bouge à Medicine Hat, mais il semble que la météo n'est pas amie de la francophonie! A cause de la pluie, il a fallu remettre le pique-nique de la St-Jean-Baptiste du 24 juin au 31 juillet, et même ce jour-là fut désappointement nuageux et menaçant.

Ceux qui se sont rendus au parc Lyons, cet après-midi, se sont bien amusés cependant, les enfants en particulier. Tous ont participé aux courses et relais organisés par Mme Lorraine Reid, et lorsque l'heure du souper arriva, on ne voyait que des rubans bleus, blancs, et rouges sur de nombreuses poitrines fières.

Pendant que les feux du barbecue se réchauffaient sous l'abri du pavillon-cuisine, on chanta gaiement au défi d'une pluie légère à l'accompagnement de la guitare de M. Raymond Reid. Heureusement, la pluie passa vite, et on put s'entretenir sur le gazon encore un peu après le souper.

La foule fut moins nombreuse qu'on l'avait espéré, mais ceux qui sont venus étaient heureux de la chance de se revoir et de renouveler leurs récentes connaissances amicales. Grâce aux talents d'organisateur de M. Roger Breault, notre animateur, et de sa femme Anne, l'association canadienne-française de Medicine Hat commence à marcher à petits pas. En suite de ce début encourageant, nous sommes confiants que notre programme d'automne ne peut que réussir davantage.

Merci à tous ceux qui ont participé à notre occasion d'ouverture et qui en ont fait un tel succès.

ST-PAUL
Stella Tremblay

PARLONS ALIMENTATION

La Cuisine et l'Economie des Ressources

Notre bonne vieille terre regorge de richesse. Cependant, bien que ces ressources soient abondantes, elles ne sont pas inépuisables. Le gaspillage diminue rapidement nos réserves alimentaires et énergétiques, ce qui laisse présager un triste avenir pour les générations futures. Savez-vous que chacun d'entre nous produit plus de trois livres de déchets solides par jour? Les consommateurs qui désirent protéger nos ressources naturelles limitées se sont joints à ceux qui forment ce qu'on appelle "la société de conservation". Il est facile d'en faire partie. Il n'y a pas de cotisation à payer. Il suffit simplement d'avoir le désir sincère de préserver les richesses de notre planète.

Il est facile aussi d'acquérir les aptitudes qui sont le propre des membres de la société de conservation: c'est aussi simple de compter un-deux-trois. Il n'y a qu'à penser aux trois R: rejet, réutilisation et recyclage.

Le premier R, c'est rejet, et voici pourquoi. Vous pouvez aider à "sauver la planète" en n'achetant pas de produits non réutilisables. Evitez les articles fièrement annoncés comme "jetables". Prenons par exemple ce rouleau de papier essuie-tout. Comme son nom le dit, on l'emploie pour tout: effacer les traces des "accidents" du bébé comme celles des catastrophes culinaires. A ce rythme, il ne faut pas longtemps avant de se retrouver sous une montagne de papier alors qu'il n'y a rien de mal à se servir d'un chiffon ordinaire. Vous pouvez également éviter d'acheter des produits contenus dans des emballages de plastique, à moins que ceux-ci ne soient réutilisables. N'oubliez pas qu'il faut beaucoup d'énergie pour fabriquer le plastique: presque 72 gallons de pétrole pour seulement une tonne de plastique. Et, finalement, c'est nous les consommateurs qui en faisons les frais. Une autre excellente raison d'acheter le moins possible de ces emballages de plastique est qu'ils ne sont pas bio-dégradables (au sens ou des produits "naturels" comme le papier le sont). Même la Mère Nature rejette les rebuts en plastique parce qu'elle ne peut en aucune façon transformer en engrais un amas de gobelets en plastique. Donc, nos rebuts en plastique continuent à s'accumuler. Et pourtant, il suffirait simplement de réfléchir devant les étalages au supermarché. Songez à la conservation!

Notre deuxième R est celui de réutilisation. Une méthode que les consommateurs avisés connaissent bien. Eux ne négligent pas les restes. Vous ne devriez pas non plus. Il y a encore beaucoup de bonnes choses qui restent à la fin du repas. Ne jetez pas ces restes. Avec un peu d'imagination, vous pouvez les transformer en plats appétissants. Prenons, par exemple, les restes de carottes, de haricots, de maïs ou de betteraves; ils sont absolument délicieux mélangés de vinaigrette et servis comme entrée avec un soupçon de mayonnaise. Vous pouvez également faire une savoureuse salade avec des restes de pâtes alimentaires diverses: il faut simplement les couper en sections d'un pouce, ajouter du fromage piquant et des fèves pour avoir une salade qui fait venir l'eau à la bouche. Et qui renferme beaucoup de protéines en plus.

Voilà pour autant de gaspillage alimentaire éliminé. Voyons maintenant comment on peut réduire le gaspillage d'énergie. Lorsque vous utilisez une petite casserole, utilisez également une petite plaque électrique. Utilisez moins d'eau pour faire cuire les légumes afin de préserver leur valeur nutritive et économiser de l'énergie. Eteignez le feu ou réduisez la chaleur dès que possible. N'ouvrez pas inutilement la porte du four: la chaleur fuit. Si vous possédez un autocuiseur, utilisez-le aussi souvent que possible. Avez-vous soin de n'acheter les boissons qu'en bouteilles consignées? Par ailleurs, vous pouvez peut-être utiliser de façon créative ces montagnes de pots et boîtes de conserve: vous en servir comme contenants pour les restes ou pour "exprimer" vos dons artistiques. Cherchez des moyens de réutiliser les produits. Vous aurez ainsi la satisfaction d'économiser argent et énergie tout en préservant l'environnement.

Et nous arrivons au troisième R: Celui de recyclage qui est presque devenu le synonyme de conservation. A la maison, mettez de côté les bouteilles, les boîtes de conserve et les vieux papiers et portez-les à un centre de recyclage, s'il y en a un dans votre voisinage. Les trois produits que l'on recycle les plus communément sont le papier, le verre et les boîtes de conserve. Et certainement beaucoup de familles jettent des milliers d'autres articles qui pourraient être recyclés d'une façon ou d'une autre.

Au jardin, entassez les feuilles mortes, l'herbe coupée et autres débris végétaux et mélangez-les avec les épluchures de fruits et légumes, les coquilles d'oeuf et la mouture de café pour en faire du compost ou de l'engrais pour le jardin. Ce compost enrichit le sol: il décompose les déchets dont les éléments vont alors conditionner et engraisser la terre. Donc, si vous voulez vous débarrasser rapidement d'une bonne partie des déchets alimentaires et des rebuts du jardinage, allez-y, "compostez".

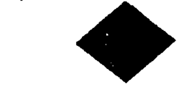
Etant donné l'époque à laquelle nous vivons, il ne faudra pas longtemps avant que ces trois "R"-là vous soient plus connus que les trois mousquet-Rs... Ainsi, commençons donc dès aujourd'hui à rejeter le gaspillage en réutilisant et en recyclant les produits que nous achetons.

Chaque vendredi on trouve des personnes qui apportent légumes et fruits à Saint-Paul. C'est au Centre Récréatif qu'ils étalent ces belles et bonnes choses à manger. Il y a aussi des produits laitiers des oeufs frais et des patisseries de toutes sortes.

L'équipe "Parlons Alimentation" y est aussi avec des conseils et des brochures au sujet de l'alimentation.

Venez-y voir chaque vendredi entre 11h a.m et 1h.00 p.m.

Pour plus d'information, composez: 645-2669 — Centre Culturel — C.P. 934 — Saint-Paul



GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN. QU'EST -CE QUE C'EST?

Le "Guide Alimentaire Canadien" est un modèle d'alimentation conçu pour aider l'individu à répondre à ses besoins nutritionnels en prenant l'habitude de consommer régulièrement des aliments de quatre groupes. Le Guide s'adresse à tous les Canadiens bien portants à l'exception des nourrissons.

Les Standards de nutrition au Canada (1975) recommandent certains apports quotidiens d'éléments nutritifs. Cependant, on consomme des aliments et non pas des éléments nutritifs. Les recommandations au sujet de l'apport en éléments nutritifs ont donc été données sous forme de choix d'aliments. Ce qui importe dans le Guide Alimentaire Canadien c'est la variété. Il est possible de choisir entre plusieurs aliments dans chaque groupe, ce qui procure une vaste gamme d'éléments nutritifs. Grâce à la variété, la personne guidée par les recommandations du Guide Alimentaire Canadien peut obtenir plus que les cinquante éléments nutritifs nécessaires tous les jours.

Le Guide Alimentaire Canadien recommande le nombre particulier de portions d'aliments qui devraient être choisis chaque jour, dans chacun des quatre groupes d'aliments soit: lait et produits laitiers; pain et céréales; fruits et légumes; viande et substituts. Les groupes d'aliments ne sont pas interchangeables. Chaque groupe possède son propre mode d'efficacité nutritive: un surplus de vitamines C du groupe fruits et légumes ne peut pas compenser un manque de calcium du groupe lait et produits laitiers.

Des raisons peuvent nous empêcher de consommer certains aliments d'un même groupe tels que les allergies et les troubles digestifs, un budget restreint, les besoins énergétiques (calories), la disponibilité des aliments, les goûts et dégoûts personnels, les croyances philosophiques ou religieuses.

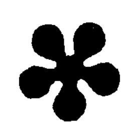
Le Guide Alimentaire Canadien est suffisamment souple pour tenir compte de ces facteurs. Puisque chaque groupe comprend un choix très divers d'aliments dont le prix, la saveur, la digestibilité, la valeur énergétique et la disponibilité sont très différents, on peut presque toujours suivre les recommandations du Guide Alimentaire, tout en tenant compte de ces contraintes.

Le Guide Alimentaire Canadien n'est pas un ensemble de règles strictes. Il présente fréquemment un choix quant au nombre et à la grosseur des portions, plutôt que des chiffres précis (par exemple, 4 à 5 portions de fruits et légumes, ou de 60 à 90 grammes, après cuisson, de viande maigre.) On peut donc adapter dans ces limites, la grosseur et le nombre de ses portions de sorte qu'elles conviennent parfaitement à ses besoins énergétiques ou à son goût personnel.

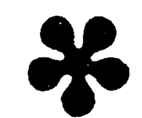
Dans le cas du groupe lait et produits laitiers, le nombre de portions recommandé varie, car les besoins en calcium et en vitamines D sont plus grands pendant certaines périodes de la croissance et la la reproduction. Pour que ces besoins soient comblés à toutes les étapes de l'existence, le Guide Alimentaire Canadien conseille des quantités différentes pour les adultes, les adolescents, les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes. La grosseur des portions, dans le Guide Alimentaire Canadien, est donnée en unités métriques (grammes et millilitres) ainsi qu'en onces et en tasses, ce qui permet aux Canadiens d'apprendre à établir la relation entre la grosseur des portions et les unités métriques.

Certaines raisons, semblables à celles mentionnées plus haut, peuvent obliger une personne à éliminer tout un groupe d'aliments, mais il faut se rappeler que chaque groupe joue un rôle important dans la conservation de la santé et d'une bonne forme physique. En supprimant un groupe d'aliments, on se prive d'une source considérable d'éléments nutritifs essentiels. Par exemple, les fruits et légumes fournissent la presque totalité de la vitamine C du régime alimentaire; le lait et les produits laitiers, assurent la plus grande partie de l'apport en calcium et en vitamine D, les aliments d'origine animale des groupes lait et produits laitiers et viande et substituts fournissent presque toute la vitamine B12 du régime alimentaire. Les personnes qui excluent l'un des quatre groupes d'aliments de leur alimentation quotidienne devraient se renseigner pour savoir si elles doivent prendre des suppléments de vitamines et/ou des minéraux.

Pour toute information au sujet du "Guide Alimentaire Canadien", contactez: Parlons Alimentation — C.P. 934 — St-Paul, Centre Culturel. Tél.: 645-2669



ANNIVERSAIRES



MEILLEURS VOEUX AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

LUNDI 14 août

Léon BOISVERT, Edmonton
Rodolphe COTE, St-Paul
Bernard LAVOIE, Edmonton
François LAVOIE, Edmonton
Sr Ida SHEEHAN, Plamondon
Mme Armande THIBAULT, Peace River
Sr Irène WILLIAMS, Fort McMurray

MARDI 15 août

Daniel BERNIER, Bonnyville
Gertrude BLAIS, Edmonton
Mme Yvonne FORESTIER, Edmonton
Roger GAMACHE, Bonnyville
Alix HECTOR, Ottawa
Jean-Louis MOQUIN, Edmonton
Bertrand OUELLETTE, Edmonton
Mme Louise ROBILLARD, Edmonton
Mme Claire SIMMONS, Grand Centre

MERCREDI 16 août

Sr Noëlla BARBE, c.s.c., Maillardville, B.C
Mme Pauline CHARTRAND, Bonnyville
Lucien CLOUTIER, Donnelly
Omer DESMARAIS, Grande Prairie
Albert DURAND, Calgary
Mme Marcella GASCON, Mallaig
Sr Alice LABBE, c.s.e., Edmonton
Marcel LAFRENIERE, Bonnyville

JEUDI 17 août

Henri BOUCHARD, Falher
J.H. FOREST, Edmonton
Jean-Bernard JUBINVILLE, Edmonton
Abel LEFEBVRE, Therien
Mme Thérèse MAILLOUX, Calgary

VENDREDI 18 août

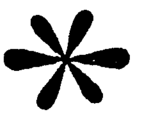
Mlle Rita BOUCHARD, Edmonton
Sr Irène DESAUTELS, c.s.c., Grande Prairie
Yvon LAPOINTE, Bonnyville
Sr Paulette PAYETTE, c.s.c., Winnipeg
Roger SABOURIN, Vimy
M. l'abbé Hervé TANGUAY, Bonnyville
Mme Chantal WERNER, Medecine Hat

SAMEDI 19 août

Benoit CIMON, Edmonton
Mme Colette FORTIN, Fort Saskatchewan
Mme Aline JACQUES, St-Paul
Bernard LAMOUREUX, Girouxville
Mme Alice RICHARD, Lac la Biche
Roger RUEST, Hinton
Jules VALLEE, Bonnyville

DIMANCHE 20 août

Mme Marie-Ange BOIVIN, Tangente
Mme Alice GOSSELIN, Guy
Richard HOLETON, St-Paul
Mlle Jeanne HUNERBEIN, Sherbrooke, P.Q.
Mme Yvonne MAHE, Ste-Lina
René-Charles REY, Falher
Edouard RICHARD, Edmonton
Robert SALMASO, Edmonton
Mme Nicole SIMARD, Jean Côté



PROJETS D'ETE



ETUDES DEMOGRAPHIQUES DES FRANCOPHONES

CALGARY :
RESPONSABLES : Lise SIROIS, Rita CHABOT, Brian CREAMER — TEL. 262-7074



EDMONTON :
RESPONSABLES : Marie-Thérèse DENTINGER, Délia DEMERS, Lucie GAULIN, Christiane SPENARD — TEL. 429-7611





CONSEILLER TECHNIQUE : Roger LALONDE

MEMBERSHIP et INFORMATION 10008-109 rue EDMONTON - T5J IM5 - 403 429-7611

LE PAPE PAUL VI EST MORT

UN REGNE FECOND PENDANT UNE PERIODE TROUBLEE

Il était né près de Brescia dans le nord de l'Italie le 26 septembre 1897, et à son baptême on lui donna le nom de Jean-Baptiste. Son père était journaliste et jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mussolini, il fut député pendant une quinzaine d'années. Jean-Baptiste Montini était de constitution assez frêle mais doué d'une intelligence très vive. A cause de son état de santé, il dut faire ses études théologiques comme externe du séminaire diocésain. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 22 ans et presqu'aussitôt après son Ordination, fut appelé à Rome pour entrer dans le Corps diplomatique de la Curie Romaine où il demeura sous la direction de Mgr Pacelli, futur Pie XII. Après l'élection de ce dernier au suprême Pontificat, Mgr Montini fut appelé à travailler à la Secrétairerie d'Etat. Vers 1950, Pie XII avait voulu l'élever ainsi que Mgr Tardini au Cardinalat, mais tous deux déclinèrent l'honneur. En 1954, il fut nommé Archevêque de Milan, et après la mort de Pie XII, Jean XXIII lui imposa d'accepter le cardinalat.

Après la mort de Jean XXIII en 1963, il fut élu Pape. Presqu'aussitôt après son élection, il ordonna que soient poursuivis les travaux du Concile Vatican II dont il devait accepter et promulguer tous les Décrets.

Dès la fin du Concile, il s'appliqua à la mise à exécution des décisions du Concile, l'aggiornamento de la Liturgie du Rite Romain, forma des Commissions pour l'étude de l'oecuménisme et une multitude d'autres travaux exigés pour le Renouveau. En 1968, il publia l'Encyclique "Humanae Vitae" sur le mariage chrétien où comme tous ses prédécesseurs, il condamna l'empêchement de la famille par moyens artificiels et exhorta les couples mariés à la préservation de la chasteté et à l'amour vrai à l'encontre du climat de promiscuité qui s'affirmait toujours davantage dans le monde moderne. En ce faisant, il rencontra beaucoup d'opposition, non seulement parmi les chrétiens non-catholiques, mais aussi de beaucoup de catholiques dont des prêtres, des théologiens et d'autres qui auraient dû l'appuyer dans ses efforts de préservation morale de la famille. Le climat d'indépendance et d'opposition se manifesta aussi chez des théologiens dont certains étaient ultra-conservateurs et d'autres modernistes minaient, par l'ambiguité de leur langage, les fondements même de la foi, au point qu'à un moment donné, le Pape osait affirmer que les fumées de Satan étaient entrées dans l'Eglise.

Paul VI chercha par tous les moyens à entrer en communication avec le monde d'aujourd'hui. Par ses Nonces et Délégués Apostoliques, par la convocation périodique des Synodes représentant les Diocèses du monde entier, il put plus facilement que jamais savoir ce qui se passait et chercher à remédier aux maux.

Il fut toujours préoccupé des problèmes sociaux dont la solution est indispensable si l'on veut obtenir un peu d'équité et de justice pour les pauvres et les petits, sachant bien que si l'on ne peut satisfaire leurs besoins criants, on finira pas les révolutions, les guerres et l'extension mondiale du communisme et de l'esclavage.

Le Décret sur l'Oecumenisme avait ouvert l'Eglise au dialogue avec nos frères chrétiens non-catholiques, et cette ouverture s'étendit aux Juifs, aux non-chrétiens, aux Musulmans, en un mot à tous les êtres humains. Partout dans le monde, on voulait toujours davantage entendre l'appel à la fraternité et à l'Unité pour laquelle Notre-Seigneur avait prié à la Cène.

Tant d'autres choses devraient se dire de ce Suprême Pontificat qui dura 15 ans, pendant une période fort troublée à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise Catholique. Je crois que l'histoire jugera que le Règne de Paul VI, malgré les oppositions qu'il rencontra, fut un des plus féconds de ces derniers siècles. J'ai toujours gardé à la mémoire l'affirmation d'un de nos Délégués Apostoliques au Canada, présentement un membre un membre éminent de la Curie Romaine, qui m'affirma que Paul VI était encore plus intelligent que Pie XII, ce n'est pas peu dire. Il faudra attendre pour la pleine justification du grand Pontife qui vient de nous quitter.

Henri Routhier, o.m.i.

Ancien Archevêque de

Grouard-McLennan



CLERGE EN BAISSE RAPIDE

Ce n'est pas sans une bonne dose de nostalgie et de regret qu'un religieux comme moi regarde le personnel Oblat de la Vice-province de Grouard d'il y a dix ans et le compare avec le personnel d'aujourd'hui. Au-delà des chiffres et des statistiques il y a les noms qui vous viennent, ceux qui ne sont plus avec nous, mais avec lesquels nous avons fait un bon bout de chemin. Quelques uns ont pris une autre orientation de vie. Cependant, la plupart de ceux qui ne figurent plus à la liste plus récente reposent pour le plus grand nombre dans le cimetière Oblat de Girouxville.

Tout diocèse, toute province religieuse qui fait une étude comparative de son personnel d'il y a dix ans avec celui d'aujourd'hui, constate une perte très grande quant à la somme totale de ses membres. La province oblate de Grouard peut servir d'exemple assez typique. En 1967, il y avait 74 Oblats dans notre province, soit un évêque, 51 prêtres, 5 scolastiques et 17 frères. Aujourd'hui, nous comptons 2 évêques (l'un est à sa retraite), 36 prêtres, 1 scolastique et 9 frères pour un total de 48 Oblats. Perte de 26 Oblats en onze années ou 35 pour cent des effectifs.

Il est difficile de dire ce que nous réserve l'avenir. Un seul scolastique se prépare actuellement par des études théologiques à assurer la relève. Plusieurs des Oblats de la province nous sont venus de l'Europe ou de l'Est du pays. Seulement dix des 48 Oblats actuels sont natifs de la région. On ne peut pas compter non plus sur l'aide du Québec ou de l'Europe pour ce qui est de l'avenir car ils ne peuvent plus suffire à leurs propres besoins.

Quelle sera la situation de notre province oblate dans dix ans? Il serait facile de spéculer sur l'inconnu. Ce qui est certain cependant c'est que tous nous seront dix ans plus âgés. Si Dieu nous prête vie. Et dans ce cas, sept auront plus de 80 ans, tandis que 23 auront plus de 70 ans. Il y en aura 10 dans la soixantaine, 4 dans la cinquantaine, 3 dans la quarantaine et un seul dans la trentaine. Ce qui est à remarquer c'est que 30 des 48 auront passé le cap des 70 ans, soit 63 pour cent de la province.

Il est probable qu'un certain nombre de ces missionnaires âgés seront encore actifs pendant plusieurs années, quoique d'une manière moindre, sans doute. Il est à espérer aussi que des jeunes viendront se joindre à nos rangs et y apporter du sang neuf et des forces vives.

Il serait dommage cependant si nous nous leurrions en nous imaginant que les choses reviendront comme avant. C'est très improbable.

Si partout au pays, le clergé est en perte rapide de vitesse, il faut cependant se rendre compte que ce qui fait l'Eglise ce sont tous les baptisés, ce sont les croyants. Ils ne semblent pas manquer, et leur engagement chrétien est souvent d'une vitalité qui surprend. Si la baisse du clergé est un problème, c'est le problème, non pas seulement des prêtres et des évêques, mais de toute la communauté des croyants. Que ferons-nous pour préparer l'avenir de l'Eglise? Promouvoir les vocations? Faire naître de nouveaux styles de ministres? Quel genre, et comment?

Il faudra, avant bien longtemps, qu'on se rencontre et qu'on se parle...

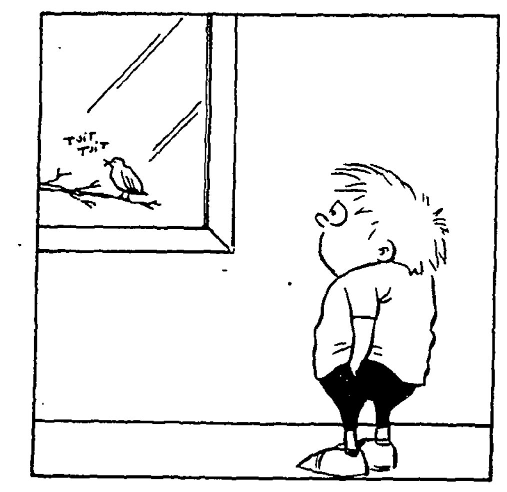
Jacques JOHNSON o.m.i.

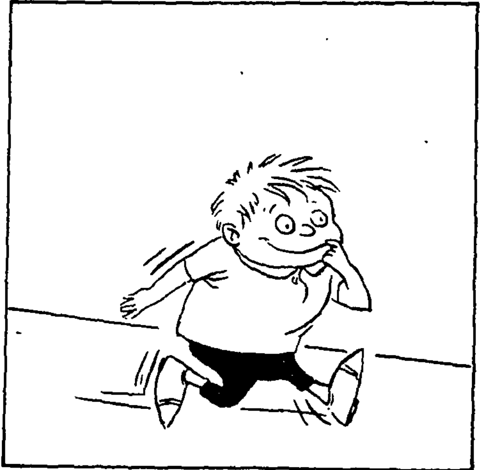
TÊTES DE CACAHUÈTE

* * * * * * * * * * * * *

jeu des 7 erreurs

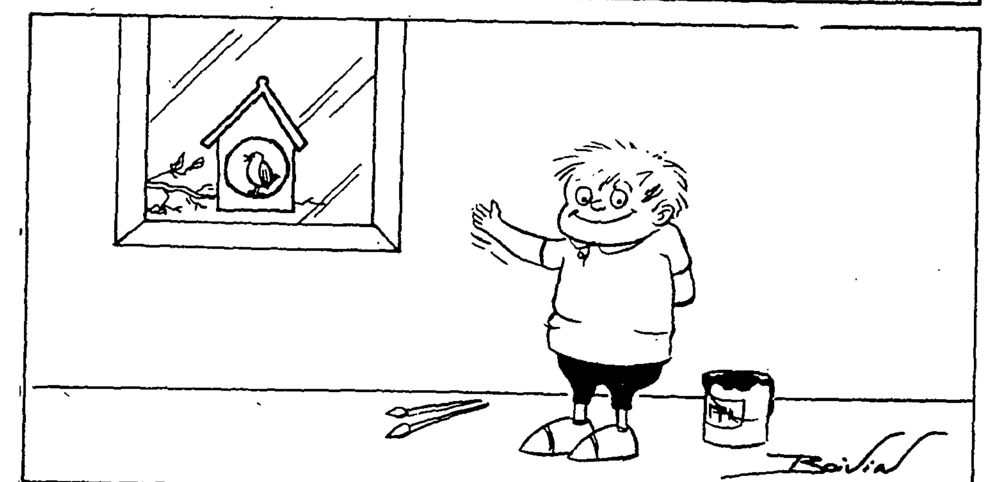
ROFFE

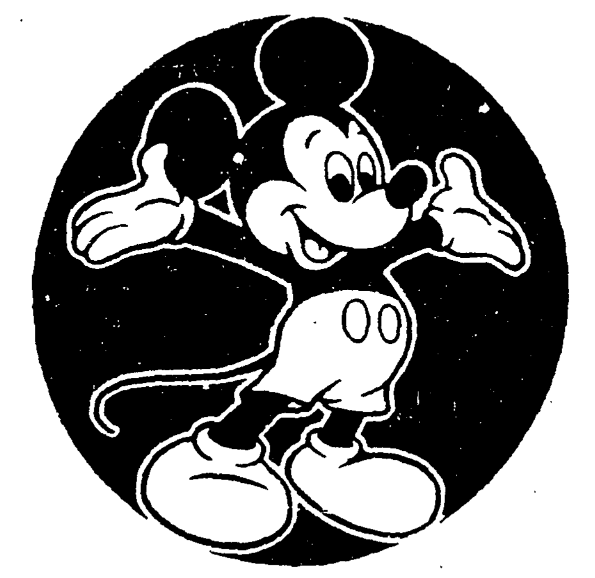












SOLUTIONS

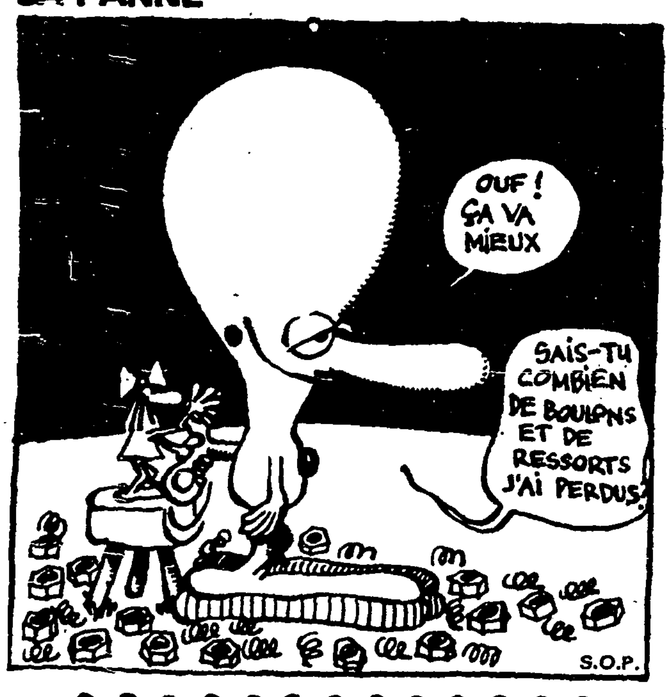
UN, DEUX, TROIS

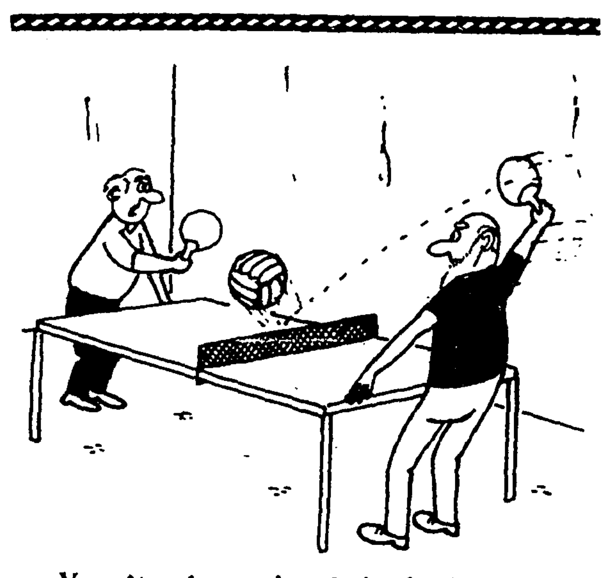
Le no. 3

LA PANNE

15 boulons, 16 ressorts.

LA PANNE



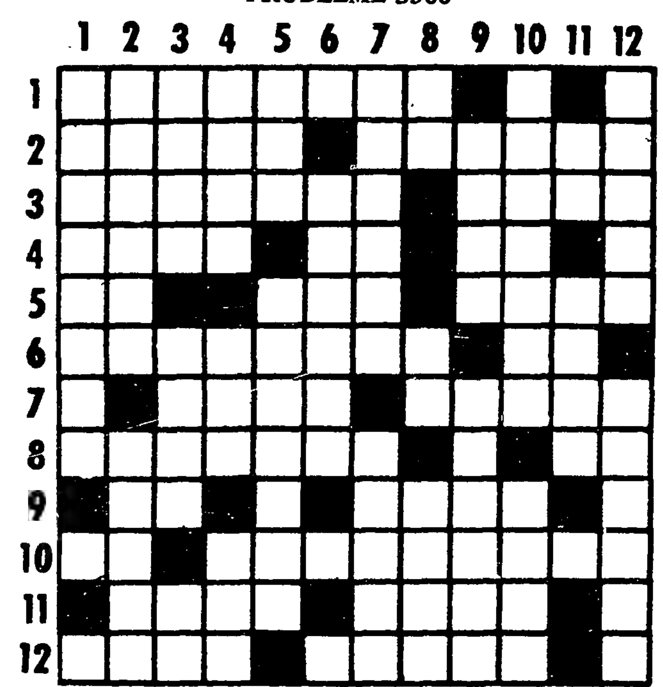


— Vous êtes sûr que c'est ainsi qu'on joue au soccer de table ?



MOTS CROISES

PROBLEME 3500



HORIZONTALEMENT

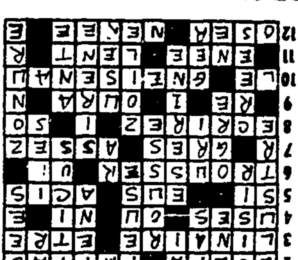
1–Qui est d'un mérite éclatant.
2–Rata, exécuta mal. – Pris pour modèle.
3–Genre de scrofulariacées, ressemblant au lin. – Exister.
4–Affaiblis. – A quel endroit. – Nég.
5–Tellement. – Reçus. – Aimé de Galatée.
6–Replier. – Dans culotte.
7–Poterie opaque. – Suffisamment.
8–Rédigerez. – Deux lettres de sonde.
9–Note. – Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.
10–Chemin de halage. – Feld-maréchal prussien.
11–Prince troyen. – Qui manque de vitesse.
12–Braver. – Dieu marin.

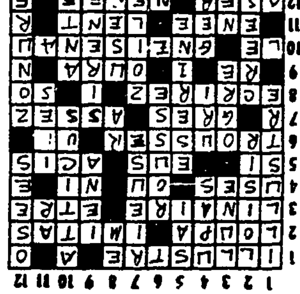
VERTICALEMENT

1–Orné de gravures.
2–Temps libre. – Inventés.
3–En forme de croissant – Géant vorace. – Venu au monde.
4–Poison tiré du latex de divers arbres. – Canton suisse. – Pic dans les Pyrénées.
5–Singe américain. – Alcaloïde de la fève de Calabar.
6–Femme qui a les cheveux d'un rouge.
7–Sorte de mouette. – Critique envieux.
8–Eminence. – Coups de baguette. – Se servir.
9–Pont parisien. – Femme séduisante.
10–Chevalier romain. – Manche de pinceau.
11–Altesse royale. – Espace de terre (pl).
12–Hardies. – Genre de reptiles sauriens de l'Afrique méridionale.

SOLUTIONS

PROBLEME 3500





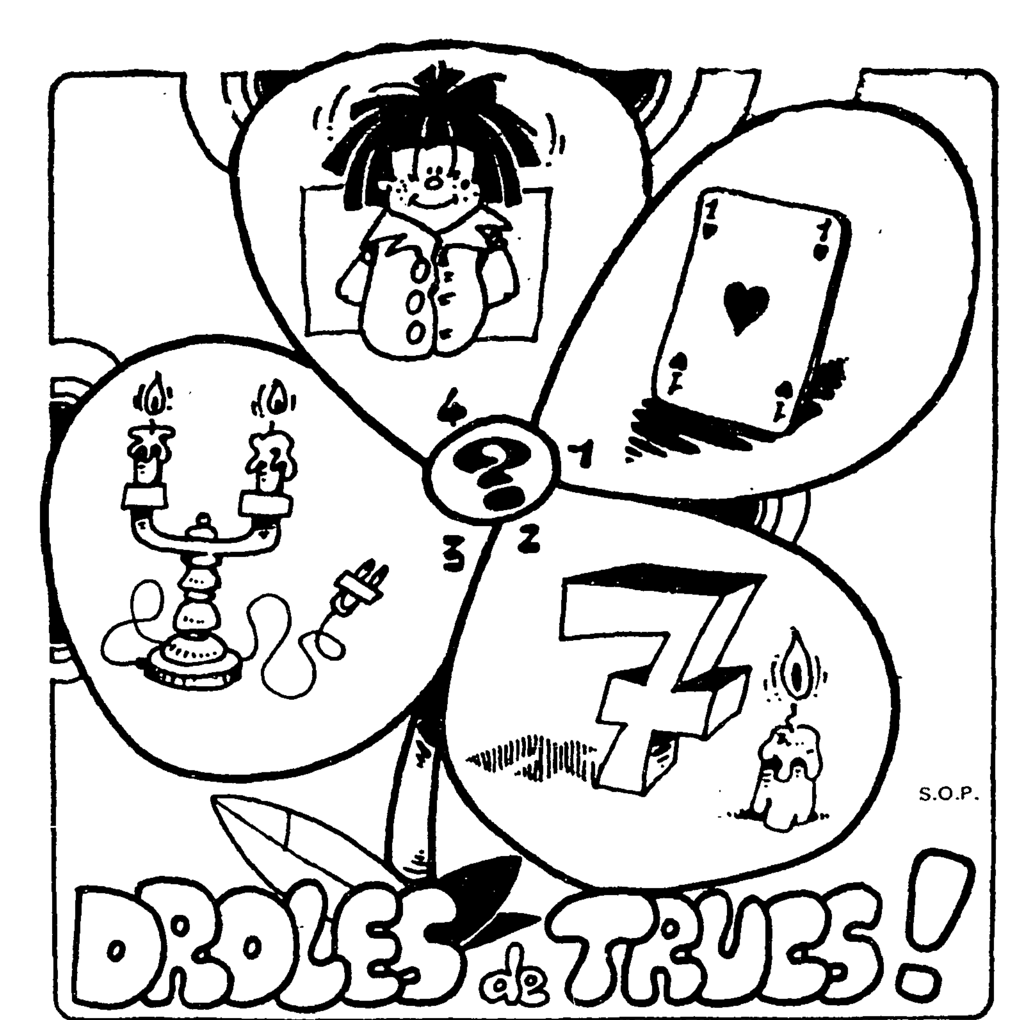


DROLES DE TRUCS

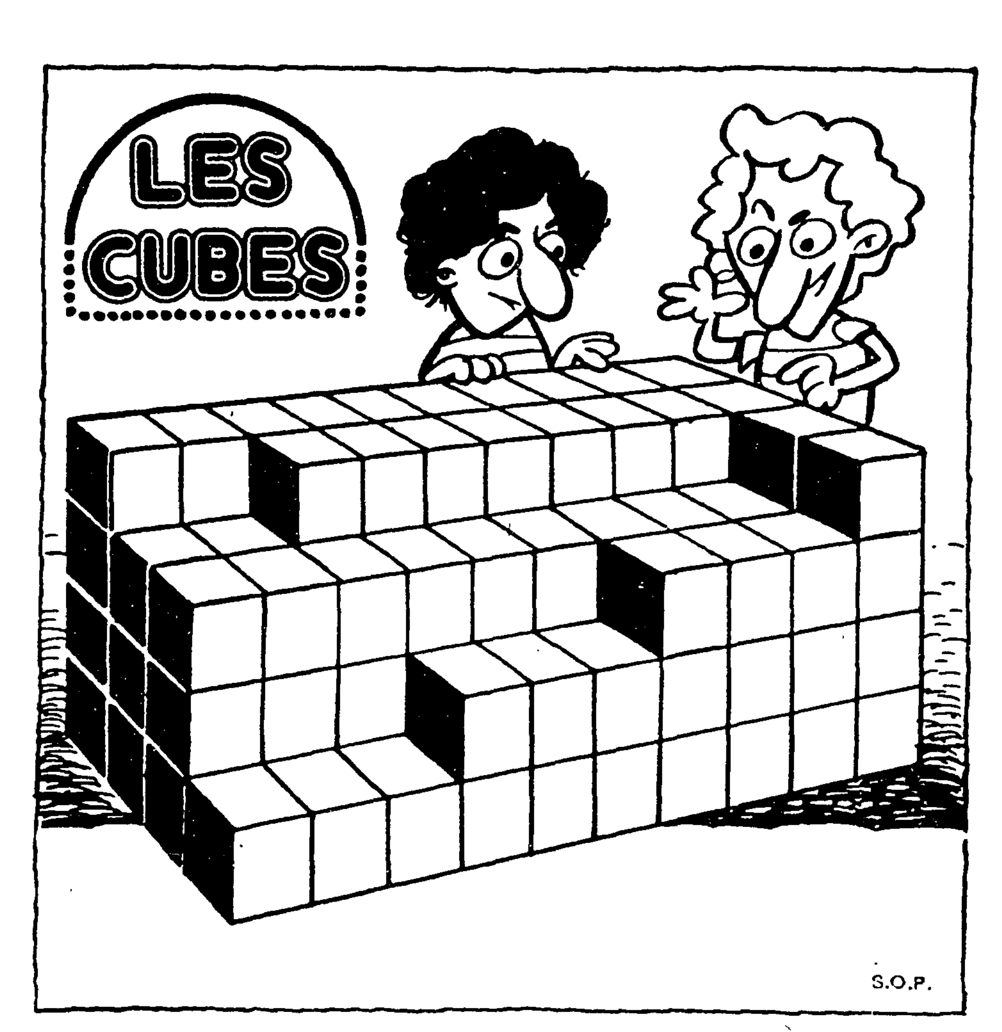
Les "1" aux coins de l'as de coeur. - L'ombre du 7. - Prise au chandelier. - Stéphane a des boutons à droite.

LES CUBES

131 cubes.

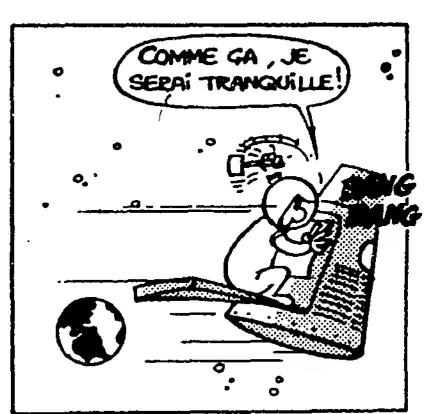


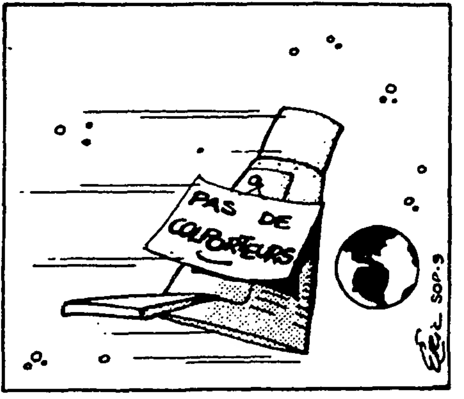
Certains de ces dessins sont fantaisistes : Lesquels et pourquoi?

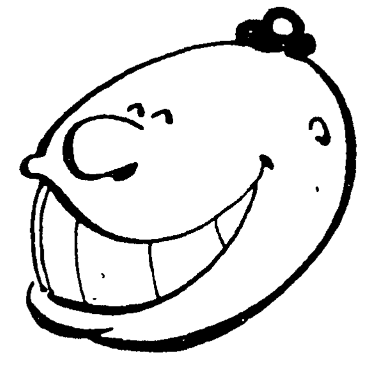


Combien de cubes a-t-on empilés ici?

LES ASTRONAUTES







petites annonces

A VENDRE

Maison à Vendre à Marie-Reine

Lot: 20 acres situées à 10 milles au sud de Peace River.

—Sous-sol garni
— Portique 10'x14'
— Gaz naturel

—Réfrigérateur et poêle inclus.

Tél.: 322-2267

ATTENTION

Maison neuve de 3 chambres model "Spit level" 1926 pieds carrés. Foyer, garage double attaché sur 5.16 acres de terrain à 2 milles du village de Legal. Une aubaine à 93,900.00. Appelez Paul à 465-9691 ou 432-7343.

St-Albert

Maison de 3 chambres, sous-sol fini, garage double. Doit être vendue à $72,900.00. Appelez Paul à 465-9691 ou 432-7343.

Demi DUPLEX

3 chambres, très propre, bien localisé à St-Albert. Faites nous une offre. Appelez René à 465-9691 ou 465-3855.

40 ACRES

Bon pour le développement ou récréation, proximité d'Edmonton. Appelez Paul à 465-9691 ou 432-7343.

CULTIVATEURS

1/4 de section tout en culture. Maison. Tracteur et quelques machineries. Moitié de la récolte de colza. Appelez Paul à 465-9691 ou 432-7343.

DISTRICT DE BONNIE DOON

Maison de 3 chambres avec loyer au sous-sol, garage, quartier tranquille. Appelez Bertrand à 465-9691 ou 469-8473.

PRES DE L'UNIVERSITE

Maison à 2 loyers, garage double, revenu de $780.00 par mois. Réduite à $72,500. Appelez Bertrand à 465-9691 ou 469-8473.

A LOUER

Duplex de deux logements: 1 de 2 chambres et l'autre de 3 chambres, localisé au nord. Appelez 465-9693.

Au sud de la ville est situé un 4-plex, 2 à deux chambres et 2 à trois chambres. Appelez 465-9693.

Une maison avec 2 chambres à coucher située au sud. Appelez 465-9693.

Suites avec 1 et 2 chambres à coucher situées sur l'avenue Whyte. Appelez 465-9693.

PERSONNEL

Garçon fermier, 32 ans, catholique, (ne fume pas, ne boit pas), aimerait rencontrer femme à peu près de son âge, catholique, aimant la ferme, ayant bon caractère, pour partager sa vie. M. B.C., Box 1524, Bonnyville, T0A 0L0

AUTOS A VENDRE

Corvette 1978 — Edition spéciale. Toute équipée. Faut voir. A vendre ou à échanger. Tél.: 466-9587 (Edmonton)

N'OUBLIEZ PAS

CONSULTEZ NOS

CARTES D'AFFAIRES!

(Page 25)

DIVERS

DEMANDES

Acheterais équipement de ski alpin pour dame - Grandeur 160cm (approx.). Tél.: 466-9587 (Edmonton)

Acheterais piano. Tél.: 466-9587 (Edmonton)

ON DEMANDE

Gardienne demandée. Petite fille de 6 mois. A partir de la fin d'août: mardi, mercredi, jeudi. Près de la Faculté St-Jean. Tél: 465-1188

2 COORDONNATEURS(TRICES) EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DEMANDES(ES)

L'ACFA régionale d'Edmonton est à la recherche d'une personne ayant les qualités suivantes:

- entregent
- esprit d'initiative
- sens de l'organisation

Salaire selon qualifications et expérience

Date d'entrée en fonction: Dès que possible

Faites parvenir votre curriculum-vitae avant le 11 août, 12h00 à :

COMITE EXECUTIF
ACFA régionale d'Edmonton
9208-88 Avenue
Edmonton, Alta

NOS TARIFS

PREMIERE INSERTION: $1.50 pour 20 mots, 5 cts du mot additionnel.

ERREURS: La responsabilité du journal est limitée à la valeur de l'annonce et toute erreur doit nous être signalée avant la seconde parution.

HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant LUNDI à 12h00 (midi) sera insérée dans le journal du mercredi.

JARDINAGE

LES PLANTES NE PEUVENT PAS SURVIVRE SANS ARROSAGES

Les mois de juillet et d'août représentent une période critique pour les plantes en raison des fortes chaleurs accompagnées souvent de sécheresse. A l'absence ou l'insuffisance de précipitation il faut avoir recours aux arrosages afin d'assurer non seulement la beauté du jardin mais aussi et dans bien des cas avant tout la survie des plantes.

Le secteur du terrain qui est le plus exposé aux méfaits du manque d'eau est certainement la pelouse. Mais, avant de parler d'arrosages, il est opportun de faire quelques remarques sur la tonte. Au cours de juillet et août, on constate un ralentissement de croissance des herbes à gazon. Cela est tout à fait normal et il ne faut pas s'en inquiéter, même si le gazon ne pousse pas aussi rapidement. La tonte ne doit pas être négligée en aucun cas. Durant les grandes chaleurs de l'été le gazon doit être plus long, c'est-à-dire pousser à une hauteur de deux pouces, soit une demi-pouce plus long qu'à d'autres temps. Ce demi-pouce de plus aide aux herbes à gazon à endurer les températures élevées et le manque d'eau, parce qu'il fournit un peu d'ombre aux racines.

Arroser en profondeur

L'arrosage de la pelouse est une chose sérieuse, importante, qui ne peut en aucune façon consister à lancer des jets d'eau avec un boyau d'arrosage pour humecter le feuillage du gazon. Lorsque vous arrosez une pelouse, procédez de façon à ce que le sol soit bien humecté à plusieurs pouces de profondeur. Il suffira, dans la plupart des cas, de laisser l'arrosoir fonctionner au même endroit durant environ une heure. Toutefois, vous pouvez facilement mesurer la quantité d'eau fournie à la pelouse. Disposez quelques boîtes de conserve vides autour du périmètre d'aspersion. Faites fonctionner l'arrosoir et, lorsque vous constatez que les boîtes contiennent un pouce d'eau, vous savez alors que l'équivalent d'un pouce de pluie est tombé sur votre pelouse.

Habituellement, un pouce d'eau devrait suffire. Néanmoins, vous pouvez vérifier si votre gazon reçoit suffisamment d'eau. Vous n'avez qu'à creuser une petite excavation avec une tarière ou une pelle jusqu'au niveau de croissance des racines, soit 3 pouces environ, pour constater si le sol est humide ou non. S'il est assez humide à ce niveau vous savez que votre arrosage est satisfaisant .

Les plates-bandes

Le temps chaud et sec peut aussi donner une apparence négligée, voire même abandonnée, aux plates-bandes durant les mois de juillet et d'août. Cette situation provient, dans la plupart des cas, d'un manque d'eau. Si vos fleurs reçoivent suffisamment d'eau, elles continuent de pousser vigoureusement et en beauté. Lorsque ces plantes manquent d'eau, les tiges durcissent et les feuilles du bas tombent. Il s'agit, somme toute, d'empêcher que ces plantes ne deviennent ligneuses, c'est-à-dire raides et dégarnies, car lorsqu'elles sont parvenues à ce stade, aucun arrosage n'arrivera à les regénérer. Par ailleurs, les arrosages de plates-bandes doivent viser à humidifier le sol et non pas le feuillage.

Beaucoup d'eau

La meilleure façon d'arroser les fleurs, c'est d'utiliser la bonne vieille méthode de l'arrosoir manuel sans le jet. Evidemment, nous disposons aujourd'hui d'une foule de "gadgets" perfectionnés, arrosoirs automatiques, jets ajustables et jets surfins pour boyaux, etc. Tout ce matériel accomplit une bonne besogne, en autant qu'il imite l'arrosoir manuel, c'est-à-dire fournir un grand volume d'eau avec très peu de pression. En effet, il faut avoir beaucoup d'eau pour bien humidifier le sol, mais cette eau doit couler lentement pour ne pas laver le sol et même déraciner les plantes et les emporter.

Les paillis

Vous pouvez aussi épandre un paillage à la surface du sol, autour des plants, pour diminuer les arrosages durant l'été.

Un paillis de paille, d'écailles de sarrasin, de compost, de feuilles, d'écorce de pin, de copeaux et même de journaux déchiquetés constitue une bonne protection, qui empêche l'évaporation de l'eau à la surface du sol. Un bon paillis permet le passage rapide de l'eau de pluie ou d'arrosage. D'ailleurs, le but d'un paillis est de laisser l'eau pénétrer facilement dans le sol, puis de la garder là. Un paillage d'été aidera à conserver vos plantes en excellente condition durant toute la belle saison. De plus, c'est un excellent moyen d'empêcher la germination et la croissance des mauvaises herbes.

Les légumes et l'eau

On sait que pour produire de bons légumes, il faut que leur croissance soit rapide et sans arrêt. Le moindre ralentissement de croissance les rend fibreux, durs et coriaces. Le manque d'eau est, avec une température trop froide, la principale caude d'arrêt de la végétation. Il faut donc remédier à la sécheresse par les arrosages, qui doivent être faits de préférence le soir. Un bon arrosage doit être assez copieux ou abondant, pour pénétrer le sol jusqu'aux racines des plantes. Certaines espèces de légumes, tels les foliacés, et surtout les choux-fleurs, les épinards, les concombres, etc., exigent beaucoup plus d'eau que d'autres.

Les plantes en contenant

L'arrosage est le facteur le plus important au succès de la culture des plantes dans les contenants (bacs, boîtes à fleurs, jardinières, etc.) Il leur est indispensable d'examiner souvent, au cours de l'été, les plantes cultivées en contenants, puisqu'elles ont tendance à sécher durant les grandes chaleurs. Arrosez-les lorsque le sol commence à s'assécher. Cependant, ne saturez pas le sol et assurez-vous que le drainage est efficace. Plusieurs personnes se demandent s'il est préférable d'arroser le soir plutôt que le matin. Disons que les arrosages du soir sont à préférer, à moins que la nuit ne s'annonce trop froide. Une précaution qui va très bien avec de bons arrosages, c'est l'épandage d'un paillis en surface du sol.

Les arbres et les arbustes

Les arbres et les arbustes ont un grand besoin d'eau. La meilleure façon de leur en assurer un bon approvisionnement, c'est de les arroser lentement, durant plusieurs heures à la fois. L'eau doit pénétrer jusqu'au niveau des racines. Dans la plupart des régions, au cours de périodes de faible précipitation, il suffit de leur donner un ou deux arrosages par semaine.

Il est à remarquer, cependant, que les conifères exigent beaucoup d'eau, surtout au cours d'un été sec et chaud et ce, jusqu'à l'automne. Arrosez-les au moins tous les quinze jours, afin de promouvoir la formation d'un système radiculaire profond. Il est bon aussi, occasionnellement d'arroser leur feuillage. Cela enlève la poussière et les insectes.

Les rosiers

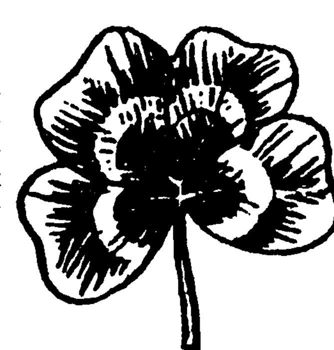
Les rosiers sont des plantes assoiffées. Il leur est indispensable de bénéficier d'une humidité abondante pour pousser régulièrement et de façon soutenue, particulièrement durant les mois chauds de l'été.

Pusiqu'il est question de donner suffisamment d'eau aux rosiers, je dois signaler qu'il n'existe pas de plus mauvaise habitude que celle qu'ont certaines personnes d'arroser légèrement les rosiers tous les soirs.

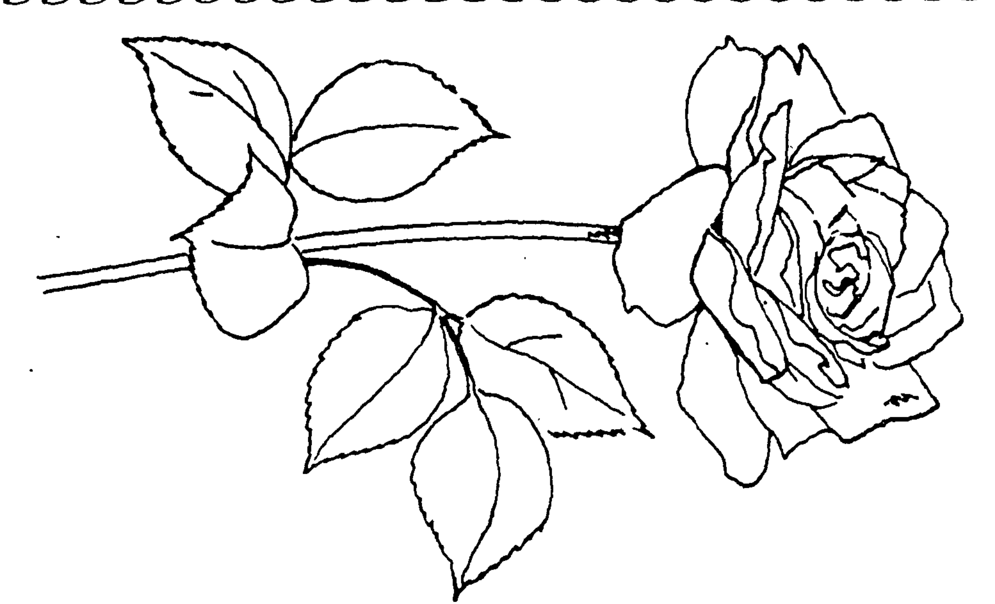
Quand le sol est desséché, détrempez-le par un bon arrosage qui fera pénétrer l'eau jusqu'à six pouces de profondeur. Evitez, autant que possible, de mouiller le feuillage.

Par Paul Pouliot

Courtoisie de la Presse







Pierre Dufault et Pierre Dumont



Le Football canadien... une nouvelle saison

Le mardi 15 août à 20 heures, c'est LE botté d'envoi... Une nouvelle saison de **Football canadien** se met en branle à la télévision de Radio-Canada. A cette occasion, les amateurs de sport verront à l'oeuvre, en direct du parc Lansdowne d'Ottawa, les Rough Riders et les Tiger Cats de Hamilton.

Tout au long de la saison, nous téléviserons quatorze parties du calendrier régulier, dont cinq mettant en vedette les champions de l'an dernier, les Alouettes de Montréal. Suivront, bien sûr, la demi-finale de l'Est, les finales de l'Est et de l'Ouest, le défilé de la Coupe Grey et, le 26 novembre, de Toronto, la grande finale de la Coupe Grey.

L'équipe qui, pour vous, réalisera ces reportages, en est une pleine de talent et d'expérience. Le commentateur Pierre Dufault sera de nouveau à son poste pour décrire toute l'action des rencontres. Pierre Dumont, en qualité d'analyste, le secondera, cette année encore, en mettant à profit sa grande expérience du jeu. Pour sa part, Camil Dubé agira en tant que commentateur à la mi-temps. A chaque match, il recevra un invité spécial avec qui il s'entretiendra des faits saillants de la partie et de l'actualité du football canadien en général. Viendront compléter cette équipe: le réalisateur Jacques Viau; son assistante Suzette Béchard; Paul Tardif, assistant à la production, et Yvan Fecteau, directeur technique. Avec eux, rien ne sera laissé au hasard.

Beaucoup d'action, les meilleurs joueurs de la Ligue canadienne de football, des reportages complets, des entrevues sur le terrain et en studio, une équipe de grande classe, la technique au service du sport: voilà le **Football canadien**, à la télévision de Radio-Canada.

Et n'oubliez surtout pas, le 15 août à 20 heures, les Rough Riders d'Ottawa et les Tiger Cats de Hamilton qui s'affrontent. Premier essai... et la Coupe Grey!

Pierre Dufault

«L'attrait particulier de la Ligue canadienne de football, et de la division Est surtout, c'est l'incroyable équilibre qui y règne. Cette année encore, la lutte sera acharnée, très serrée — on n'a qu'à voir les résultats des matches disputés jusqu'ici pour s'en convaincre. Toutes les équipes sont à peu près d'égale force. La formation des Alouettes est aussi puissante qu'elle l'était l'an dernier, mais les autres clubs se sont améliorés. Bien sûr, il est dommage que les blessures nous privent si tôt des services de joueurs tels que Wade, Ah You, Dalla Riva, Judges et O'Leary. Mais j'ai confiance en Joe Scannella, le nouvel entraîneur en chef — malgré sa position très délicate, il est dynamique et intelligent.

«Selon moi, dans la division Est, Montréal possède la meilleure défensive, et Ottawa, l'attaque la plus puissante. Quant à Toronto, c'est l'équipe la plus améliorée, grâce surtout à Terry Metcalf et Mark Harris.

«Sport d'équipe par excellence, le football passionne beaucoup de Canadiens. La nouvelle saison promet énormément — nous allons la suivre de très près, jusqu'à la Coupe Grey, le 26 novembre, à Toronto!»

Pierre A. Gariépy

L'équipe de la télévision

Pierre Dufault: *commentateur*
Camil Dubé: *commentateur à la mi-temps*
Pierre Dumont: *analyste*
Jacques Viau: *réalisateur*
Suzette Béchard: script-assistante
Paul Tardif: *assistant à la production*
Yvan Fecteau: *directeur technique*

Le calendrier des matches

Mardi 15 août 20h00: Hamilton à Ottawa
Mardi 29 août 21h00: Montréal à Winnipeg
Lundi 4 sept. 20h00: Toronto à Hamilton
Dimanche 10 sept. 14h00: Montréal à Toronto
Samedi 23 sept. 21h15: Montréal à Hamilton (match en cours)
Dimanche 24 sept. 14h00: Regina à Ottawa
Samedi 30 sept. 20h00: Ottawa à Toronto
Dimanche 8 oct. 16h30: Montréal à Regina
Lundi 9 oct. 14h00: Ottawa à Hamilton
Dimanche 15 oct. 14h00: Montréal à Ottawa
Dimanche 22 oct. 14h00: Calgary à Hamilton
Samedi 28 oct. 14h00: Hamilton à Ottawa
Dimanche 29 oct. 14h00: Vancouver à Toronto
Dimanche 5 nov. 14h00: Toronto à Hamilton
Samedi 11 nov. 14h00: Demi-finale de l'Est
Samedi 18 nov. 16h00: Finale de l'Ouest
Dimanche 19 nov. 14h00: Finale de l'Est
Samedi 25 nov. 12h00: Défilé de la Coupe Grey
Dimanche 26 nov. 13h00: Match de la Coupe Grey à Toronto

Des Jeux... du sport

C'est le samedi 12 août que prendront fin les **XIe Jeux du Commonwealth** à Edmonton. Toute la journée, soit de 9 h 00 à 18 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30, vous pourrez vivre les dernières finales en athlétisme et en cyclisme, ainsi que les cérémonies de clôture des **Jeux.** Un bien beau festival qui s'achève...

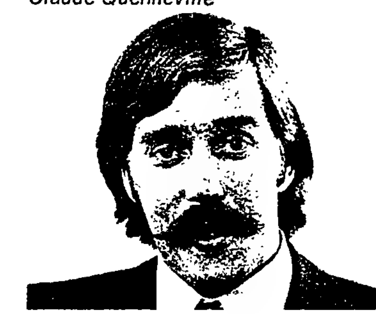
Le lendemain à 14 h 00, **l'Univers des sports** fait place au Championnat d'aviron du Canada, tenu à Montréal, au Bassin olympique. Une réalisation de Guy DesOrmeaux, ces épreuves seront décrites par les commentateurs Claude Quenneville et Claude Rivard, et l'analyste Jean Barré. Suivra à 15 h 30, du salon Laurentien, la dernière de **l'Heure des quilles,** commentée par Claude Quenneville, Yvon Blais et Jean Bernard. Jacques Viau réalisera cette émission.

Le mardi 15 août, à 20 h 00, c'est le début du **Football canadien,** avec une partie mettant aux prises les Tiger Cats de Hamilton et les Rough Riders d'Ottawa. En direct du parc Lansdowne, Jacques Viau réalisera ce reportage, alors que Pierre Dufault et Pierre Dumont en assumeront les commentaires.

A 19 h 30 le mercredi 16 août, ne manquez pas le match de **Baseball** qui opposera les Giants de San Francisco aux Expos de Montréal, au Stade Olympique. Guy Ferron et Jean-Pierre Roy feront la description de cette réalisation de Michel Quidoz.

Soyez des nôtres!

Claude Quenneville



21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Solistes francophones. Invité: Bernard Jean, hautboïste. Au programme: Concerto en do majeur pour hautbois et orchestre, K.314 (Mozart). Orchestre de la Suisse romande, dir.: Philippe Bander. Prod.: SSR.

22h00 LES BEAUX DIMANCHES
Rencontres. Invitée: Nadia Boulanger. La «grande dame de la musique» a conservé un dynamisme extraordinaire allié au culte de la musique à laquelle elle a voué toutes ses énergies. Igor Markevitch, Jean Françaix, Aaron Copland, Walter Piston et Roy Harris ont été ses élèves. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 SPORT-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB
Esquisse d'une jeune femme sans dessus-dessous. Comédie réalisée par Alain Boudet, avec Nathalie Baye, Rudi Coupez et Philippe Rouleau. Une jeune femme, en rupture avec son jeune mari, se trouve bien confuse. Un gardien de garage entre dans sa vie, y restera-t-il? (Fr. 75).

24h30 FIN DES ÉMISSIONS

LUNDI

14 Août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique». Encore des faits sur la cigarette et le coeur. Animatrice: Monique Tremblay. Participation: Lise. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde, CBVT-Québec.

10h30 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Christiane Pasquier (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis se ressemblent».

10h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier: l'alimentation du travailleur manuel. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour: un coin pour écrire.

11h30 HÉLI-PATROUILLE
Avec Dirk Benedict et Jim McMullan. «Franc-tireur». La femme du mécanicien de l'hélicoptère est enlevée. La rançon exigée est simple: garder l'hélicoptère au sol pour permettre aux ravisseurs d'agir sans difficulté.

12h00 SÉSAME

12h30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire sur la langue parlée. De Trois-Rivières. Animateur: Pierre Marcotte; coanimatrice: Louise Hamel. Réal.: Roland Fafard. Coord.: Lisette Le-Royer.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: décorer vos boîtes à fleurs, avec Lorraine Goyer. Cuisine de plantes sauvages: salade de pissenlit, avec Denise Allaire.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Matane. Visite de l'île d'Anticosti. M. Eugène Chevalier, natif de l'île, parle de la période 1900, alors que ce territoire est acquis par le Français Henri Meunier. M. Mario Auclair, guide, nous fait découvrir divers coins de l'île, comme les villages de Port-Meunier et Baie-Ste-Claire, la rivière Jupiter reconnue pour son saumon et la célèbre chute Vauréal. L'île d'Anticosti ayant été achetée par le gouvernement du Québec en 1974, M. Nelson Reinière, surintendant de l'île, nous parle des projets d'aménagement du territoire par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Rech. et animation: Hélène Cantin. Réal.: Gilbert Langlois.

14h30 CINÉMA ●
Comment réussir en amour. Comédie réalisée par Michel Boisrond, avec Jean Poiret, Jacques Charron, Dany Saval, Michel Serrault et Jacqueline Maillan. Un homme sérieux ne peut résister aux charmes d'une jeune fille. Celle-ci l'entraîne dans un club de danse. Aperçu par son patron dans cet endroit, il perd sa place (Fr.-it. 62).

16h00 ANIMAGERIE
Marionnettes et films d'animation. Avec Johanne Garneau et Jacques Piperni. Réal.: Raymond Pesant. «La Loutre» (1re de 5).

16h30 LE PIRATE MABOULE
Théâtre pour enfants, avec Jacques Létourneau, Edgar Fruitier, Huguette Uguay, Yves Létourneau et Yvonne Laflamme. Réal.: Maurice Falardeau. «Le Gros Chapeau rond vert».

17h00 LE DOSSIER SECRET DES TRÉSORS
Documentaire réalisé par Y. Brainville, avec Henry Lincoln, Michel Vallet, Roy Davies et Andrew Maxwell Bishop. «Les Enigmes de Rennes-le-Château». Le petit village de Rennes-le-Château fut témoin de faits historiques et de légendes ayant trait à des monceaux d'or enfouis et gardés par le diable. Au début du XXe siècle, le curé Béranger-Saunière entreprit des réfections et des constructions coûteuses. Sa fortune semblait aussi considérable que subite.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Lecteur: Paul-Emile Tremblay.

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Marcel Carné (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.

19h00 DANIEL BOONE
«Le Naufrage». Un vieil homme entêté et ses deux fils veulent faire payer à Daniel Boone une faute qu'il aurait commise dix ans plus tôt.

20h00 MAÎTRES ET VALETS
Drame de Jean March, réalisé par Bill Bain, avec Rachel Gurney, David Layton et Gordon Jackson. **8e de 13:** «Une visite inattendue». Edouard VII doit venir dîner chez les Bellamy. Sa visite n'a rien de protocolaire, mais les domestiques s'affairent aux préparatifs, sous l'oeil du maître d'hôtel Hudson.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisses: l'Hystérique (Screamer). Drame réalisé par Shaun O'Riardon, avec Pamela Franklin, Jim Norton et Donali McCann. Une Américaine est attaquée par un maniaque. Elle demeure traumatisée et croit voir son agresseur dans tous les hommes qu'elle rencontre (Brit.).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA
Léonard de Vinci

24h00 FAITS DIVERS
Début.
Deux sociologues canadiens partent pour l'Europe. Ils comptent se faire une idée de la mentalité des différents pays qu'ils visiteront. **1re de 5:** «Les Paysans du clair de lune». Film réalisé par François Martin, avec Pierrette Petit-Tessier, Gaétan Sauvageau, Fernand Besset et Georges Groulx. En Suisse, un problème de frontières empêche les paysans d'améliorer la production laitière (Fr.-can.-suisse-hongr. 75).

MARDI

15 Août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

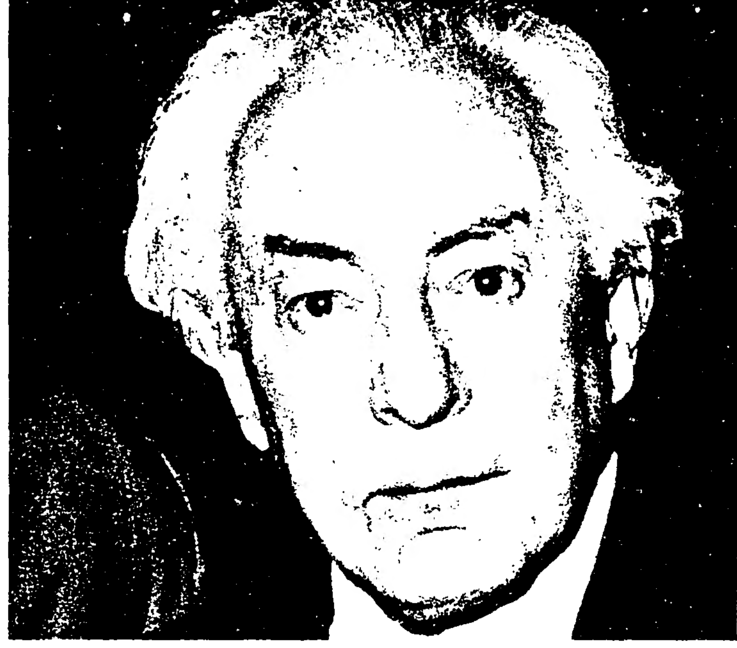
10h15 EN MOUVEMENT
«Jambes». Le sport que vous pratiquez vous convient-il? Animateur: Raymond Gagnon. Part.: Chantal.

10h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Crocodile».

10h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés.

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine: des arrangements floraux pour la St-Valentin. «Consommation et corporations», avec M.

Robert de Roquebrune



L'écrivain bien connu et ex-directeur des Archives du Canada à Paris, Robert de Roquebrune, de son nom véritable Robert LaRoque de Roquebrune, est décédé subitement le 4 juillet dernier à l'âge de 88 ans et 11 mois. Il revivra à la télévision de Radio-Canada grâce à la merveilleuse série de six émissions de **Propos et confidences** qu'il enregistra en 1974 et qui seront reprises les mercredi 16, jeudi 17, vendredi 18, lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 août à 18 h 30. Une réalisation de Jean Faucher.

Racé, disert, cultivé, sarcastique, doué d'une mémoire prodigieuse, celui qu'on avait surnommé seigneur de Roquebrune était en effet un personnage à part, éminemment attachant. Sa vie exceptionnelle — il a vécu une cinquantaine d'années à Paris où, durant 38 ans, il a été attaché aux Archives du Canada — lui a permis de connaître ou de rencontrer des personnages extraordinaires, peintres, écrivains, poètes et célébrités les plus diverses: Utrillo, Modigliani, Colette, Claudel, Léautaud, Lyautey, et l'un des assassins de Raspoutine, le prince Youssoupov, fut quelque temps son voisin avec qui il s'est entretenu souvent.

Lors de la première émission, l'auteur des *Habits rouges* rappellera sa naissance et son enfance particulière au manoir de L'Assomption, «dans cette vieille maison de pierre simple... remplie de souvenirs et dont les murs me racontaient ses histoires», les dons de conteur de son père; les exploits de ses ancêtres; son arrivée à Montréal, rue Saint-Denis où enfant, en 1897, bien qu'il n'y avait pas encore d'automobiles et que la ville, au nord, s'arrêtait rue Mont-Royal, les bruits l'affolaient.

Robert de Roquebrune, qui se plaisait à répéter qu'il avait l'âge de la Tour Eiffel parlera, lors de la seconde émission, d'abord de son adolescence, de ses études avec M. Palatin, un brave homme de sulpicien dont il servait la messe à l'église Saint-Jacques; de sa vocation manquée à la prêtrise: «Ma mère croyait que j'allais faire un prêtre... Ça voulait dire le ciel ouvert...» Il poursuivra en racontant les débuts de sa passion pour la lecture, des vies de saints en premier lieu qu'il aimait beaucoup. «J'étais de la race des liseurs», dira-t-il. «Alors, j'ai trouvé une femme qui aimait les belles choses, Josée. Nous allions à la montagne. Nous avons convenu de nous marier et d'aller vivre à Paris». Puis il relatera sa découverte de la France, de Paris, du Musée du Louvre où «je me suis soûlé de chefs-d'oeuvre».

A la troisième émission, l'auteur de *Testament de mon enfance* confiera qu'à l'instar de Cadet Rousselle il a possédé trois maisons: l'une en bois à Beloeil où il a vécu six ans; une seconde à Paris, plus précisément à Auteuil, un petit hôtel particulier de deux étages dans lequel le couple a vécu 40 ans, et la troisième à Nice, où durant onze ans les de Roquebrune séjournaient l'automne et une partie de l'hiver. Il fera revivre la revue littéraire mensuelle *«Le Nigog»* qu'il fonda avec Préfontaine et Jean Chauvin, dont la vie fut éphémère (un an) et qui eut une certaine influence.

Au cours des émissions subséquentes, il parlera notamment de son travail et de sa vie à Paris, de sa rencontre de Paul Claudel. «Mon travail à Paris était pour moi un grand dérivatif. C'était fatigant d'être continuellement plongé dans l'histoire du Canada. La vie de Paris m'a pris entièrement. Le Canada n'existait plus. A la retraite, j'ai regretté cette vie... Quand je me suis retrouvé devant Claudel, j'ai éprouvé une certaine émotion mais j'ai été déçu. Il était sourd et c'était embêtant...» Et ironique il ajoutera: «Je l'ai écouté parler de son vieux camarade le bon Dieu. Un très grand poète. Sublime et sublimement embêtant. J'ai vu ses pièces... *l'Otage*... On gelait au théâtre. J'ai contracté un rhume à cause de Claudel. La plus sublime: *le Soulier de satin*. J'étais là et j'ai trouvé ça long. Sacha Guitry s'y était ennuyé lui aussi et il avait eu ce mot. «Oh! le soulier, heureusement qu'il n'y avait pas la paire...»



Pêcher et chasser à loisir

Quatre intéressants sujets feront l'objet de l'émission **Ainsi va la vie**, le mardi 15 août à 23 heures. Il s'agit d'une sélection de **la Semaine verte.**

Depuis le 1er avril dernier, les droits exclusifs de chasse et pêche dans les clubs privés sont abolis au Québec, sauf pour les pourvoyeurs et sur certaines rivières à saumon. Désormais, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche assume, en collaboration avec les utilisateurs, l'aménagement et la gestion de la faune sur l'ensemble du territoire de la Province. Cette décision gouvernementale a provoqué de nombreuses discussions. Afin de poursuivre ce débat, Gustave Larocque a réuni en studio une table ronde composée des invités suivants: André Croteau, journaliste de «Québec, chasse et pêche»; Robert Joyal, biologiste de l'Université du Québec à Montréal; Gaétan Hayeur, biologiste, et Clément Veilleux, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

A l'ouverture de la saison de pêche, le 28 avril dernier, toute personne pouvait se rendre sur n'importe quel lac du Québec et y pêcher à loisir, conformément aux règlements relatifs à cette activité. Des privilèges vieux de près d'un siècle et pratiquement uniques au monde, du moins sur les terres domaniales, n'existent plus. L'immense domaine québécois est un paradis de la chasse et de la pêche: au sud du 52e parallèle — partie considérée comme accessible — se trouvent 325,000 milles carrés de forêt ou territoire de chasse et pêche du domaine public. De ce total, 16,000 milles carrés étaient, jusqu'à l'an passé, loués aux membres de 1,200 clubs privés, soit 5% du territoire disponible. Principalement, dans les régions de Trois-Rivières, de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est *le déclubbage*. En plus de la table ronde, on nous présentera un film sur ce thème de brûlante actualité.

Le second **sujet** a pour titre: *la fabrication et la mise en marché du yogourt*. Saviez-vous qu'en 1977, le Québec a produit plus de quatre millions de livres de yogourt? Soit près de 50% de la production canadienne. Nous en exportons des quantités appréciables et les yogourts québécois sont beaucoup vendus en Ontario. On les retrouve même dans l'Ouest jusqu'à Vancouver. Les fabricants de yogourt québécois se tiennent à la fine pointe du développement de ce nouveau marché des produits laitiers. Cet engouement des Canadiens pour le yogourt se manifeste de façon éloquente: seulement depuis les dernières années, la consommation a plus que doublé. C'est dire l'avenir qu'on entrevoit pour ce produit...

Un bouquet de feuilles, de branches et de fleurs séchées peut se transformer selon l'imagination de celui ou de celle qui le manie. Que diriez-vous d'un hibou qui ne hulule pas la nuit? D'un paon qui ne fait pas la roue mais dont les couleurs chatoyantes enchantent les regards? D'un coq dont la crête est faite de rouges coquelicots? Pierrette Beaudoin fait appel cette semaine à l'imagination de Marc-Olivier Brousseau qui nous présente ses oiseaux décoratifs que l'on pourrait facilement qualifier de... «botaniques»!

Finalement, on verra un court reportage réalisé par l'ORTF et ayant pour titre: *vaccination de la truite*. L'eau possède cette propriété unique de rendre soluble la plupart des éléments minéraux. Ce qui implique donc qu'elle peut véhiculer aisément toutes contaminations, qu'elles soient physiques, chimiques ou microbiologiques. C'est pour contrer la propagation rapide de maladies en élevage piscicole qu'on a tenté de mettre au point un vaccin pour la truite.

Texte de présentation et animateur d'**Ainsi va la vie:** Jean Saint-Georges; mise en ondes: André Simard; équipe de réalisation de **la Semaine verte:** Claire Villemaire, Gilles Perron et Jean-Yves Landry.

****

Réjean Fiset: l'emballage et l'étiquetage des aliments.

11h30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
«L'Eau: vieux problème, nouvelles approches». Le manque d'eau et la pollution autour du monde. Le combat des savants, que ce soit dans un village de pêcheurs au Mexique ou dans une région industrielle telle que la Rhur.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. «L'Arbre de M. Osaki».

12h30 SUR DES ROULETTES
De Sherbrooke. Coanimatrice: Claudette Hallé. Réal.: Christine Guillemette.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: crème de tomates. Consommation: les cafés, avec Lorraine Richard.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke. Visite d'un hameau typique de l'établissement loyaliste dans les Cantons de l'Est, Denison Mills, fondé en 1797 par M. Avery Denison, du Connecticut. Denison Mills est maintenant un attrait touristique important dans la région avec son moulin à farine classé monument historique. — À la découverte des ponts couverts (en bois) de la région de Sherbrooke. L'existence de ces précieuses reliques du passé est sérieusement menacée. Rech.: Jeannine Desharnais. Réal.: Christine Guillemette.

14h30 CINÉMA
Un chef de rayon explosif (Who's Minding the Store). Comédie réalisée par Frank Tashlin, avec Jerry Lewis, Jill St-John, Agnès Moorehead et John MacGiver. Un homme désire épouser une femme qui saura faire la cuisine et garder les enfants. Celle qu'il aime cache sa véritable identité (USA 64).

16h00 ANIMAGERIE

16h30 MARIE QUAT'POCHES
«Le Poisson» (dernière).

17h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
«Gettysburg 1863». La bataille de Gettysburg fut le point culminant de la Guerre civile américaine.

18h00 CE SOIR

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Marcel Carné (dernière).

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Hercule-la-terreur». Film réalisé par Normand Wright. La vie tumultueuse d'un vieux cabot, Hercule, héros de la saga de l'ouest.

20h00 FOOTBALL CANADIEN



Début.
Du Lansdowne Park à Ottawa, les Tiger Cats de Hamilton rencontrent les Rough Riders. Commentateur: **Pierre Dufault.** Analyste: **Pierre Dumont.** Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé. Réal.: Jacques Viau.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 AINSI VA LA VIE
Texte de présentation et animateur: **Henri St Georges.** Mise en ondes: André Simard. Une sélection de **La Semaine verte.** «Vaccination des truites». «Oiseaux décoratifs». «Déclubbage». «Fabrication du yogourt». Réal.: Claire Villemaire, Gilles Perron et Jean-Guy Landry.

24h00 CINEMA

MERCREDI

16 Août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'activité sexuelle et la fonction cardiaque. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Lise.

10h30 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«Un fantôme pas comme les autres».

10h45 TOPINO
Dessins animés.

11h00 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, physchologue, donne l'interprétation de notes scolaires. «Photographie». M. Yvon Richard parle de la chambre noire (dernière de 2).

11h30 LES MARIÉS DU BOUT DU MONDE
Réalisé par Brigitte de St-Preux et Tchékof Minosa. «Les Turkmen, derniers fils de Gengis Khan». En Afghanistan, Brigitte et Tchékof s'épousent à la manière des Turkmènes. La peau burinée et les yeux bridés, ces descendants des soldats de Gengis Khan ont été refoulés dans les vallées les plus désolées.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Destination: Afrique». Les hautes régions du Nil, «berceau de l'humanité». Les nombreux accidents de terrain offrent un abri aux populations indigènes et à plusieurs espèces d'animaux.

12h30 SUR DES ROULETTES
De Rivière-du-Loup. Coanimatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.

13h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Tricot: cache-coeur, avec Lise Poiré-Godin. Cuisine: mousse de kiwi, avec Claudette Taillefer. Aumônière de chamois, avec Josée Di Stasio.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. M. André Dudemaine explique les notions de cinéma régional et de cinéma artisanal; M André David fait le parallèle entre l'histoire de notre région et celle du cinéma, et M. André Blanchard nous parle du tournage de son long métrage «Hiver bleu». — M. Julien Lacombe, peintre de 59 ans, nous fait visiter l'Abitibi-Témiscamingue à travers ses peintures. Réal.: Marcel F. Garneau.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Centre d'accueil et du club de l'âge d'or de St-Jovite. Expériences vécues: chansons, monologues. Artiste invité: Tex Lecor. — Chronique-information: le supplément de revenu garanti, avec M. Turbide. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard Réal. Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 ANIMAGERIE

16h30 LA RIBOULDINGUE
«J'aurais voulu danser».

17h00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
«Les Baleines du désert». Cousteau, son équipe et un spécialiste se rendent à la baie de la Solitude pour étudier les moeurs de la baleine grise. Commentaire: Philippe Diole. Réal.: Philippe Cousteau. Prod.: Jacques-Yves Cousteau et Alan Landsburg.

18h00 CE SOIR

18h25 NOUVELLES DU SPORT

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Invité: Robert de Roquebrune (1re de 6).

19h00 PISTROLI
De Moncton. Animateur: Donat Lacroix. Invités: Maurice Beaulieu, Xavier Rousselle, Eddy Poirier et Raymond Breau. Au programme: M. Beaulieu: «Old Time Medley», «Banjo Picker's Bell» et «Irish Medley». X. Rousselle: «Xavier» et «Le Coq du village». R. Breau: «Tatane à Joe». D. Lacroix: «Viens voir l'Acadie». E. Poirier: «Reel de l'enfant». Réal.: Pierre LeBlanc.

19h30 BASEBALL
Du Stade Olympique de Montréal, les Giants de San Francisco rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:

19h30 CINE-SOLEIL
La Loi du Seigneur (Friendly Persuasion). Film réalisé par William Wyler, avec Gary Cooper et Dorothy McGuire (USA 56).
OU

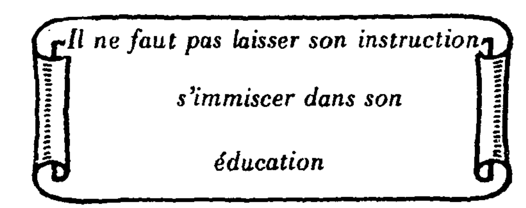
20h30 AUTOUR DU TOUR
Le Tour de France 1975. Narrateur: Antoine Blondin. Réal.: Jacques Ertaud. Prod.: SFP/TF1.

22h00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 PORTRAITS DE FEMMES
Une sélection de **Femme d'aujourd'hui.** «Bona De Mandiargues, peintre surréaliste». L'art de cette femme peintre s'est développé selon le mode surréaliste. Du Manifeste surréaliste de 1924,



capsules d'optimisme

CROYANTS A GLOBULES ROUGES

De plus en plus populaires sont les programmes radio-téléphone, c'est-à-dire ces programmes où n'importe qui peut parler sur n'importe quoi avec un animateur, le tout étant diffusé sur les ondes.

Les pessimistes déplorent l'existence de telles émissions. J'aimerais tenter de vous en montrer les avantages.

1) De façon générale, les animateurs se montrent à la hauteur de leurs responsabilités et manifestent une sérieuse conscience professionnelle.

2) Je reconnais que plusieurs de ceux qui appellent appartiennent à la catégorie des éternels mécontents. Ils critiquent, de façon souvent injuste, les autorités constituées: le gouvernement, les juges, la police, le clergé etc.

Est-ce tellement dommageable?

Je ne le crois pas.

Tout d'abord, ces grincheux "se défoulent" comme diraient les psychologues. Et l'emploi de ce genre de soupape de sûreté cause moins de dégâts que le recours aux bombes ou à d'autres moyens violents de révolte.

De plus, cette liberté d'opinion, malgré ses inconvénients, me paraît préférable à la dictature de pensée qui sévit, par exemple, derrière le Rideau de fer.

3) Il est vrai que l'exposé d'erreurs peut influencer les esprits faibles. Par contre, il suscite souvent des réactions salutaires. En effet, plusieurs auditeurs protestent et rétablissent la vérité. D'autres trouvent là une occasion de constater leur ignorance. Alors, ils étudient et consultent, ils lisent pour trouver les vraies solutions des problèmes.

4) J'ai entendu parfois des exposés lamentables de la position catholique sur un problème donné. Malgré leurs bonnes intentions, ces défenseurs maladroits et mal renseignés entravaient, en fait, la propagation de leur foi.

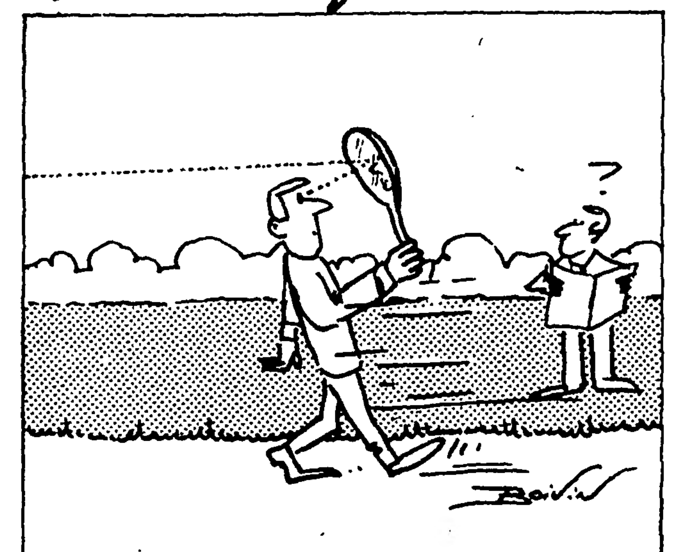
Faut-il s'en affliger comme d'un mal irréparable?

Je ne le crois pas.

Voyez-vous, nous vivons dans un monde pluraliste, où toutes les idées, exactes ou fausses, trouvent à s'exprimer non seulement à la radio et à la TV, mais aussi dans les milieux de travail et de loisirs. De ce fait, l'Eglise perdra probablement les catholiques de tradition et de routine, mais elle comptera de plus en plus parmi ses fidèles des croyants aux convictions solides et éclairées, des croyants "à globules rouges".

Et, à tout bien considérer, c'est, me semble-t-il, tant mieux!

Quel monde que le nôtre!



HUMOUR

On vient de recevoir le bulletin mensuel de Pierrot. Un zéro par ci, un zéro par là. Un vrai désastre! Le père est très mécontent.

—Ne sois pas si sévère avec lui, plaide la maman, il fait tout ce qu'il peut, ce petit, et...

—Oh! interrompt le papa, ce qui m'ennuie, ce n'est pas tellement qu'il ne sache rien. C'est sa duplicité. Pourquoi diable faut-il que ce gamin ait l'air si intelligent?

Mado, qui n'a jamais quitté la ville, vient de s'installer à la campagne. Très fière, elle fait voir à une amie son jardin, dont elle s'occupe personnellement.

—Dis donc, Mado, demande de l'amie, qu'est-ce que c'est que ces petits bouquets verts que je vois là-bas?

—C'est des radis,

—Des radis! Mais, on fait pousser ça en rangées!

—Comme c'est curieux! Ceux qu'on trouve chez les marchands de légumes sont pourtant toujours en bottes!

CARTES D'AFFAIRES

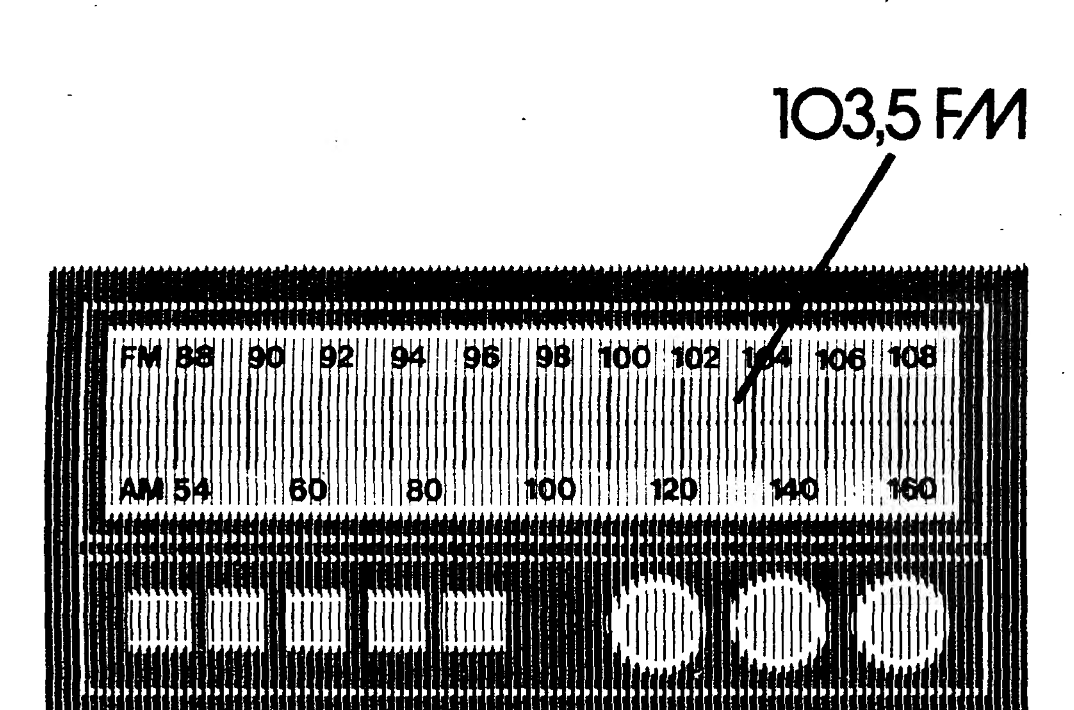
Radio-Canada est arrivée à Red Deer

C'est grâce au Plan accéléré de rayonnement que la région de Red Deer, comptant plus de 500 personnes de langue maternelle française, peut maintenant capter la radio et la télévision de langue française.

Ces émetteurs-relais sont rattachés à CHFA, en radio et à CBXFT, en télévision, les stations-mères de Radio-Canada en Alberta, situées à Edmonton.

en radio

103,5 FM



CHFA diffuse une quarantaine d'heures par semaine d'émissions d'intérêt albertain, en plus des émissions-réseau provenant de Montréal.

À noter, du lundi au vendredi:

Au café show, de 6 h à 9 h, le magazine matinal d'information et de musique variée.

La clef des champs, de 12 h 30 à 14 h, chroniques, musique campagnarde, concours...

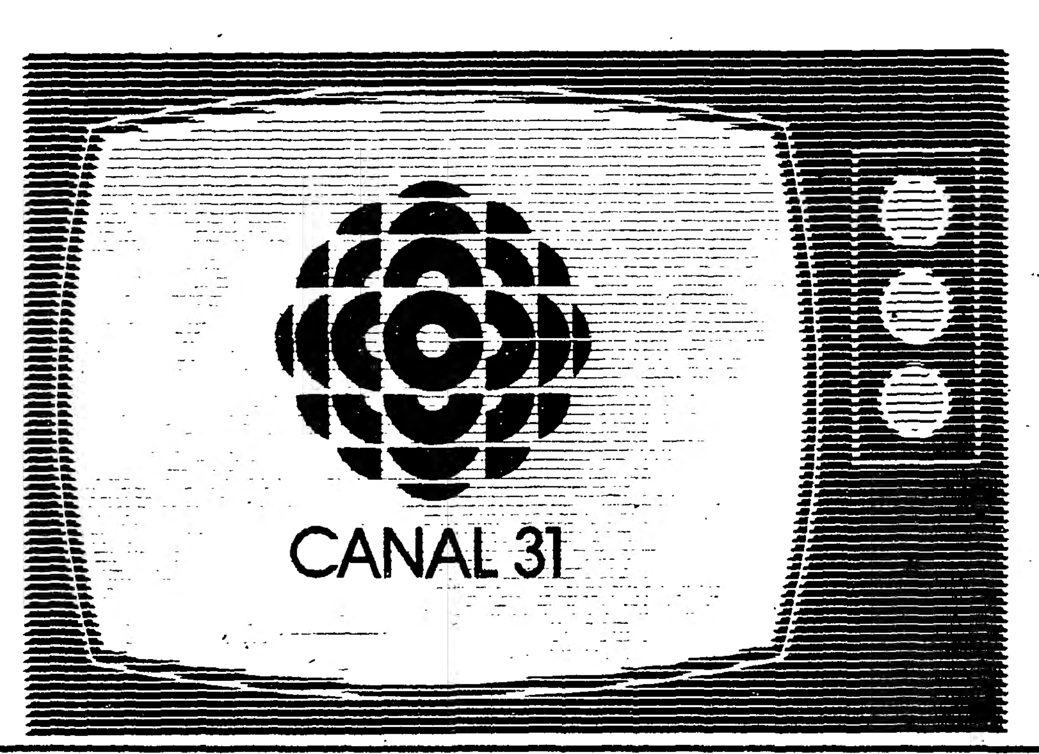
Entre vous et moi, de 15 h à 17 h, musique classique assortie de commentaires.

Reflets, à 17 h, est le magazine d'actualités comprenant le "Réseau Ouest", formé des stations françaises de Winnipeg à Vancouver. Une attention spéciale aux Jeux du Commonwealth au mois d'août.

Le samedi:

Méli-mélo, de 6 h à 9 h, un titre qui trahit bien le contenu de l'émission consacrée à l'information et à la musique, particulièrement celle qu'affectionne une jeunesse en congé.

en télévision



CBXFT diffusera à compter de septembre plus de cinq heures d'émissions régionales, chaque semaine, englobant l'information — nouvelles, sport et un magazine socio-culturel — en plus des émissions-réseau provenant de Montréal.

Les Jeux du Commonwealth feront l'objet de reportages régionaux tous les soirs à 22 h, du 3 au 12 août. En tout, Radio-Canada consacrera une soixantaine d'heures d'émissions en provenance d'Edmonton.

Du lundi au vendredi:

Ce soir en Alberta, à 18 h, fait la revue de l'actualité régionale, nationale et internationale.

Dernière édition, à 22 h 55, reprend les principales nouvelles de la journée, y compris le sport.